L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1355 - VENDREDI 08 JANVIER 2016 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224





2015 Annus Horribilis ! 2016 ?

C'est un consensus fort que d'oublier très vite cette année 2015 jugée par beaucoup «*Annus horribilis !*» C'est aussi une façon de conserver toutes ses chances à 2016. Les territoires de Bourgogne Franche-comté ouvrent en ce début d'année un nouveau livre, avec Marie-Guite Dufay aux manettes et à la présidence d'une région agrandie, aux compétences étendues. La Région encore voit l'arrivée d'une préfète chargée de mener à bonne fin la fusion administrative et de gagner la bataille de l'emploi. Sans faire table rase du passé, il s'agit donc de relever de nouveaux défis ; au premier rang desquels le climat, qui n'en finit pas de faire des siennes en cet hiver d'une exceptionnelle douceur qui inquiète plus qu'il ne rassure.

Côte d'Or

› **Productions végétales**

Quel devenir pour les cultures ?



Nièvre

› **Alsoni Conseil Elevage 58**

C'est aussi le conseil alimentaire



Yonne

› **Vœux 2016**

Regards sur 2015







Sommaire

02 • Export et FCO : la filière en souffrance
03 • Bilan économique : le temps des contrastes

Côte d'Or

04-05 • Les vœux des présidents
06 • Quel devenir pour les cultures ?

Nièvre

07 • Les vœux des présidents
08 • Alsoni Conseil élevage : C'est aussi le conseil alimentaire
09 • Élevage en fête à Fâchin

Yonne

10-11 • Regards sur 2015 : Annus horribilis !
12 • Envisager sa fin de carrière sereinement

Bourgogne

13 • Conseil régional BFC : Marie-Guite Dufay aux manettes
14 • Les vœux des présidents
15 • Interbev Bourgogne : Sortir par le haut d'une guerre des prix mortifère

Filières

Cultures

16 • Colza : Quels effets de l'exeptionnelle douceur du climat ?

Infos Services

17 • Actu services
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales
28 • Magazine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Sur le vif...

Export et FCO : La filière en souffrance

Si certains aimeraient penser que la crise de la FCO est derrière nous, ils se trompent : le non renouvellement du protocole avec l'Espagne a donné un nouveau coup d'arrêt au commerce d'animaux vivants et notamment sur les marchés. Témoignage avec celui de Bourg-en-Bresse…



Ce mardi, le foirail de la Chambière à Bourg-en-Bresse et les négociants étaient à nouveau frappés par les conséquences de la FCO avec l'arrêt des exports veaux et broutards pour l'Espagne. Les photos et les chiffres parlent d'eux-mêmes… Des travées vides ou presque pour ce premier marché de l'année qui comptait seulement 1500 animaux, alors même qu'en 2015, on en comptait 2400 et 2700 en 2014…
Dans la foulée, une pétition a été lancée par les commerçants en bestiaux FFCB pour alerter la DGAL et les élus sur l'urgence de la situation…

Un marché à la dérive

Après une fin d'année 2015 difficile, l'annonce de la fin du protocole franco-espagnol a en effet provoqué un nouveau cataclysme sur le marché des *«petits veaux»*, marché déjà fortement sous pression par une réduction des achats des intégrateurs sur le territoire.
Sur les marchés de ce début janvier, près de 30 % des petits veaux présentés n'ont pas trouvé preneurs, sans compter ceux restés en ferme, le tout entraînant l'effondrement des cours. Il est urgent et impératif de redonner des perspectives à ce marché. Les autorités doivent :
- relancer les négociations sur cette catégorie d'animaux avec l'Espagne dont le territoire est aujourd'hui en période d'inactivité vectorielle ;
- mettre en place les outils pour dégager le marché ;
- apporter un soutien financier aux producteurs pour la valorisation de ces animaux sur le marché national.
«Sans engagements et réactions rapides, l'effondrement du marché sera inéluctable, ce qui pénalisera encore davantage le revenu des éleveurs et l'élevage français», alertent les négociants.
Triste et très morose ambiance pour ce premier marché de l'année… **ND**

Agrandissement du zonage

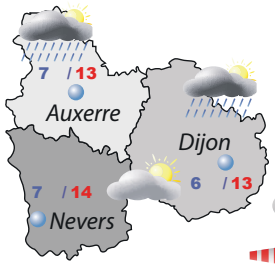
Avec la confirmation de huit nouveaux cas depuis le 17 décembre, le nombre de foyers confirmés de FCO est désormais de 143. Les derniers cas enregistrés en Corrèze, dans l'Isère, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne ont conduit à une extension de la zone réglementée qui s'étend désormais à la Région parisienne jusqu'à la Méditerranée et de la Charente jusqu'aux frontières suisse et italienne. Le port de Sète, grand site d'exportation d'animaux en vif qui avait été inclus dans la zone réglementée, a été exclu au vu de la situation épidémiologique et aux mesures de désinfection qui ont été mises en œuvre dans la zone portuaire.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 08 janvier 2016 au 18 janvier 2016

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 8 Janvier

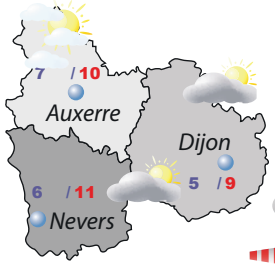


Maussade
Ce vendredi sera partagé entre averses et timides apparitions du soleil.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Sud-Ouest 50 km/h

St Lucien
Soleil : 08:33 - 17:13
Lune : 06:41 - 16:12

Samedi 9 Janvier

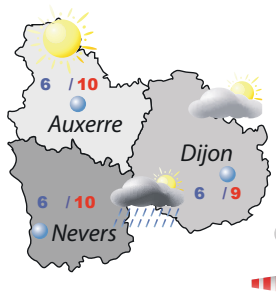


Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Alix
Soleil : 08:33 - 17:14
Lune : 07:35 - 17:08

Dimanche 10 Janvier



Mitigé
Le soleil sera bien présent mais quelques averses sont attendues très localement. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Guillaume
Soleil : 08:33 - 17:15
Lune : 08:23 - 18:11

Prévisions à 7 jours

Lundi 11 au Mercredi 13 Janvier :

De nombreuses averses et de rares éclaircies.

Vents : Ouest à 50 km/h
T° mini. : 3 à 8 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 14 au Dimanche 17 Janvier :

Les averses persisteront et le soleil ne fera que de rares apparitions.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : -3 à 5 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

PRI info

Côte d'Or :

Comment trouver un repreneur ou un associé ?
Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec Chambre d'Agriculture. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre :

Pour vous aider à travailler en société
L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Anne Marie SENNEPIN (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne :

Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99

Bilan économique de l'année 2015

Le temps des contrastes

Le millésime 2015 aura été celui des grands contrastes entre productions, conduisant les statisticiens à évaluer les revenus agricoles en hausse, ce qui a déclenché les foudres des syndicats agricoles. Cette hausse, très relative, a surtout été permise par la réduction des charges de production (aliments du bétail, énergie notamment) et par une hausse des subventions d'exploitation.

Blé : de belles récoltes dans un marché lourd



La France a connu une belle récolte de blé tendre : 41 millions de tonnes soit un nouveau record, en hausse de 9% par rapport à l'année précédente et de 14% par rapport à la moyenne 2010-2014. Tandis que les surfaces ont augmenté, la météo fut bonne, entraînant des rendements élevés, en particulier en Nord-Pas-de-Calais et Picardie. La qualité fut plutôt bonne hormis le taux de protéine qui ne progresse plus. Las, la production mondiale a été dans la même situation, avec un volume important, de 726 millions de tonnes. Du coup, les prix stagnent, notamment en France. La valeur de la production (+9% selon les statisticiens) n'a augmenté que grâce au volume. Sur le plan international, l'ampleur attendue du phénomène El Nino pourrait faire craindre des pertes de production en Asie et Amérique du Sud, soutenant du coup la capacité d'exporter de l'Europe.

Maïs : les grands écarts»



La récolte de maïs a fortement baissé (-28%) en 2015. Le manque de pluie et les chaleurs de l'été ont pénalisé les rendements. La baisse est surtout forte pour le maïs non irrigué. Elle n'est que de 4% pour le maïs irrigué. Une situation qui a conduit à de grandes disparités entre régions et même entre exploitations. Les surfaces semées avaient elles-mêmes fortement diminué. Du coup, les stocks ont eu tendance à baisser ce qui a soutenu les prix. Mais la hausse de ceux-ci ne parvient pas à compenser la baisse des volumes produits. Au total, la valeur de la production a baissé de 16 % selon les statisticiens, mais avec de forts écarts.

Oléagineux : la récolte est en baisse

Les rendements et surfaces d'oléagineux sont en baisse en 2015, ce qui conduit à une réduction de la production de 4,5% pour le colza mais surtout de 21% pour le tournesol. Les déficits pluviométriques ont eu un impact important. Cependant, les prix ont été soutenus, permettant à la valeur de la production de s'accroître de près de 5 %.

«Quant aux protéagineux, le volume de production augmente légèrement (1,8 %) grâce à une augmentation des surfaces et malgré une baisse de rendements. Ces rendements baissent pour les fèveroles mais augmentent légèrement pour les pois protéagineux. Las, le prix diminue pour la troisième année consécutive, de même que les subventions à la production».



Betteraves : bonne richesse en sucre mais pas en prix

Les prix des betteraves sucrières ne remontent pas encore de manière significative cette année (3 %). Alors même que le volume produit est en baisse de 13%. Les surfaces plantées ont été réduites tandis que le rendement en sucre reste bon. L'ensemble du marché, tant au niveau mondial qu'en France, est resté scotché autour de prix faibles.

Fruits : moins de fruits avec de meilleurs prix

Le marché a pleinement joué son rôle dans les secteurs de fruits et légumes. Pour les fruits, les volumes produits ont diminué tandis que les prix augmentaient. En dehors du melon et de la fraise, la récolte des principaux fruits d'été est en baisse. Sécheresse, intempéries en juin, l'abricot et la pêche ont vu leur production reculer. La récolte de cerises a été en baisse aussi. En revanche, la récolte de fraises augmente, en raison des surfaces surtout car les rendements ont baissé. La récolte de melons, plus précoce, a plutôt profité du climat mais les marchés se sont engorgés, conduisant à des prix en baisse. La production de fruits d'automne, pommes et poires, a plutôt augmenté. En moyenne, grâce à la hausse des prix, la valeur de la production de prix a progressé de 6,8%.

Légumes : des récoltes en baisse

Dans l'ensemble, comme pour les fruits, la production de légumes a baissé mais les prix se sont bien tenus. C'est le cas pour le chou-fleur et la laitue et dans une moindre mesure les courgettes, grâce à de bons rendements. Les volumes produits de tomates sont également stables et leurs prix progressent. Une bonne demande de saison a permis de les soutenir.



Pommes de terre : le creux de la vague

Le secteur des pommes de terre est habitué à des très hauts et des très bas. En 2015, la récolte se replie de 17%. En cause, la sécheresse, principalement qui a pénalisé les rendements. Mais les prix augmentent de près de 100% ce qui permet à la production d'atteindre une hausse de 66% de sa valeur. De plus, la valeur de la production émanant des principaux pays concurrents serait en baisse d'un montant presqu'équivalent à celui de la France.

Vins : grand écart entre appellations et vins courants

Dans le domaine viticole, en 2015, il était préférable de produire du vin standard que des vins d'appellation. Du moins en ce qui concerne les tendances. Si le volume global de vin produit est en légère baisse, c'est le cas des vins d'appellation (-2,7%) alors que les vins de table et de pays voient leurs volumes augmenter (2%). En particulier, la production de vin destiné au champagne est en régression de 7%. Les récoltes permettant de produire les autres vins d'appellation se réduisent mais dans une moindre mesure que le champagne. En ce qui concerne les exportations, elles se replient en volume mais progressent en valeur, avec un record de 8 milliards d'euros sur la campagne 2014/2015.



Gros bovins : une production en hausse due aux vaches laitières

Le nombre d'abattages de bovins a repris en 2015 après deux années de baisse. Principale cause, les abattages de vaches laitières de réformes, élevés en raison de la baisse du prix du lait. Les abattages de vaches allaitantes ont aussi un peu augmenté. En revanche, le nombre de jeunes bovins mâles abattus a légèrement baissé. Quant aux exportations de bovins finis, elles ont repris après plusieurs années de niveaux bas. Cette situation a engendré une baisse des cours des bovins à compter du mois d'août, situation plus difficile, aggravée encore par l'apparition de foyers de FCO mi-septembre. Les exportations d'animaux vivants ont été perturbées à compter de cette période alors que sur les neuf premiers mois elles avaient progressé de 14%. Néanmoins, sur l'année, la valeur de la production aurait augmenté de 2%.

Porcs : l'année noire



L'année 2015 aura été une année noire pour les producteurs de porcs. La poursuite de l'embargo russe imposé officiellement pour des raisons sanitaires (peste porcine africaine en Pologne et dans les pays baltes) continue de plomber le marcher européen. Alors même que la production augmente, de 1% en France. Du coup, les prix baissent en moyenne de 7% avec des écarts plus grands encore selon les mois. En été, en France, grosse saison de consommation en principe, celle-ci baisse de près de 9%. La tentative de maintenir le prix du cadran à 1,4 euro le kilo échoue et ne fait que déstabiliser les abattoirs. Le marché du porc breton (MPB) est en panne. Au total, sur l'année, les statisticiens évaluent à 6 % la perte de valeur de la production française.

Ovins et caprins : la consommation en baisse



La baisse de la consommation de viande ovine s'est plutôt répercutée sur les importations que sur la production nationale, d'après le ministère de l'Agriculture. Cette production aurait légèrement progressé en têtes et de façon plus importante en poids. Une équation qui a permis aux cours de se maintenir, tout juste, la seule hausse de la demande, dopée par la fête de l'Aïd ayant eu lieu en septembre. Concernant le commerce extérieur, la hausse des importations provenant du Royaume Uni ou de Nouvelle Zélande n'a pas compensé la baisse des achats venant d'Irlande, d'Allemagne ou d'Espagne. Au total, l'Insee estime que la valeur de la production de viande ovine a stagné en 2015.

Volailles : le redressement mitigé



Le marché des volailles aurait pu constituer une bonne nouvelle sur 2015. La consommation a été plutôt soutenue et les exportations sont reparties, notamment grâce à un euro resté peu élevé et des marchés mondiaux dynamiques. Malheureusement, le prix de marché poursuit son reflux entamé depuis 2014, selon le ministère de l'Agriculture. Il aurait baissé en moyenne de 3% avec une hausse de la production de 2%. L'apparition de foyers de grippe aviaire en novembre ne préjuge rien de bon pour les mois à venir. La production de dinde continue de se replier après un arrêt en 2014 où elle avait profité du retrait des abattages de poulets. Quant aux œufs, la production continue d'augmenter ainsi que le prix, conduisant à une hausse de la valeur produite de 5% selon les statisticiens.

Lait de vache : le difficile tournant de la fin des quotas



L'année correcte de 2014 semble bien oubliée. La production française de lait est restée stable, à un niveau élevé, dans un univers européen qui a su davantage profiter de la sortie des quotas, à partir d'avril. La production européenne a été abondante de même que la production mondiale. La demande adressée à la France s'est donc ralentie et les prix s'en sont ressentis. Les indicateurs affichent une baisse d'au moins 10% ce qui est considérable pour une production stable. Face à cela, la filière ne parvient toujours pas à s'organiser, tant pour réguler la production que pour mettre en place des contrats ayant une certaine efficacité et protégeant l'éleveur. **HP**

▶ Edito



L'année 2015 a été l'une des années les plus difficiles que nous ayons connues depuis longtemps. En effet, nous avons subi une baisse sans fin et surtout sans justification des cours de la viande. Nous avons été contraints de faire face à une forte sécheresse durant l'été. Nous avons dû gérer les conséquences de l'épidémie de FCO, ce qui a considérablement aggravé la situation des marchés et perturbé profondément le calendrier de sortie de nos animaux. Pire encore, tout cela est arrivé dans un contexte d'incertitudes et d'inquiétudes liées à la Pac puisque nous ne savons pas encore aujourd'hui quelles seront les conséquences de la réforme et à quelles aides nous pourrons finalement prétendre pour l'année 2015. Nous avons déclaré nos surfaces à la Pac, calculé nos SIE, demandé un engagement en Maec, déposé notre demande d'aide bovins allaitants ou bovins laitiers….mais aujourd'hui, à quoi avons-nous réellement droit ? Quelles seront les surfaces retenues ? Quelles sera la valeur de nos DPB ?... Un plan d'urgence a été mis en œuvre, nous avons déposé des demandes de Fac, d'année blanche, de remise d'impôts ou de MSA… Aujourd'hui, seule la moitié des demandeurs se sont vu attribuer une aide. Cette situation est inadmissible. Aucun éleveur ne doit être oublié et un nouveau plan doit être mis en place. Un dossier calamités a été déposé et validé par la commission nationale…Quels seront les résultats pour nos exploitations? Que dire de la stratégie de filière établie en juin dernier et qui devait aboutir à une augmentation significative du prix au producteur ? Nous n'avons vu aucune évolution des cours et les producteurs restent dans l'impasse. A la FDSEA, nous souhaitons vous accompagner et échanger avec vous sur toutes ces questions. Aussi, comme nous l'avions fait en octobre dernier, nous invitons tous les éleveurs à une réunion d'information qui aura lieu le 15 janvier prochain à 14 heures à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois.

Dominique Guyon
Vice-président de la FDSEA

• Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents*

Fabrice Faivre
Président de la FDSEA de Côte d'Or

L'année 2015 qui s'est achevée a été exécrable : sécheresse, crises bovine et porcine, FCO... La liste est longue. Hormis la viticulture, toutes les productions sont en crise. Que dire aussi des attentats perpétués en janvier et en décembre qui ont plongé tant de familles dans le deuil et la souffrance... L'année 2016 qui se profile risque d'être décisive pour un grand nombre d'exploitations si nous ne sortons pas de ce marasme, de ces crises à répétition et des aléas climatiques qui se succèdent sur notre département. La situation est délicate, de nombreux défis sont devant nous. Plus que jamais, nous devrons serrer les rangs et rester solidaires entre nous. Au nom de l'ensemble du conseil d'administration de la FDSEA de Côte d'Or, je vous souhaite à vous et à vos proches une excellente année 2016 et une pleine réussite pour l'ensemble de vos projets.



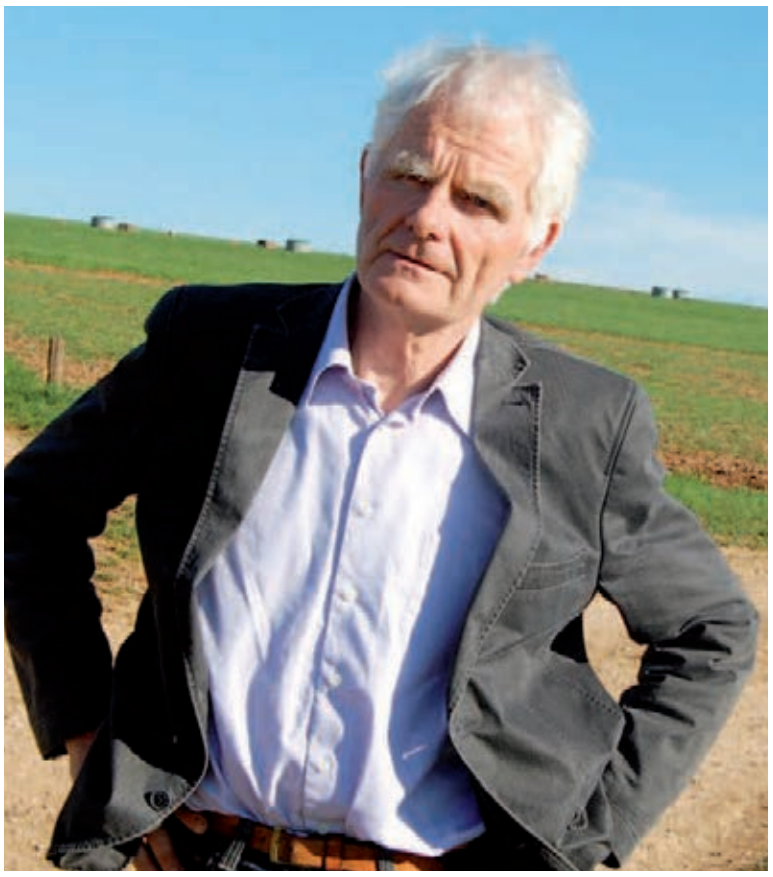
Vincent Lavier
Président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or



Hormis en viticulture, l'année 2015 ne restera pas comme un grand millésime pour l'ensemble des filières agricoles du département. Entre problèmes sanitaires, difficultés des marchés, caprices de la météo et délires journalistiques, nos grands systèmes de production agricole sont bien malmenés. Mais plus encore, c'est toute la société française qui est en souffrance. Mise à mal par la mondialisation dans son modèle économique et social, voici qu'elle est maintenant attaquée dans ses fondements sociétaux (valeurs et mode de vie), au point d'engendrer un repli identitaire qui n'est porteur d'aucune solution. Face à l'impuissance relative des politiques, faisons le choix collectivement de mobiliser les forces vives de la société, au premier rang desquelles se trouve l'agriculture, afin de donner un nouvel élan à notre économie et retrouver une dynamique porteuse d'espoir. Pour ce faire, les agriculteurs ne demandent pas des moyens supplémentaires, mais plutôt une forte réduction des normes et des contraintes en vigueur leur permettant d'obtenir les gains de productivité nécessaires pour relever les défis qui nous attendent, à savoir nourrir la planète, décarboner l'atmosphère ou tout simplement entretenir les paysages. Et ainsi de reconquérir la reconnaissance qui leur fait cruellement défaut. Je vous souhaite, à toutes et à tous une belle année 2016.

Bernard Krempp
Président du Groupement des AgroBiologistes de Côte d'Or

Les travaux de la COP21 ont abouti à une prise de conscience quasi universelle de l'ensemble des pays de notre planète Terre. Nous constatons tous, en effet, aux quatre coins du monde, l'augmentation continuelle des phénomènes météo souvent dévastateurs. Nous n'osons même pas imaginer ce que deux degrés de plus sur les décennies à venir auraient comme amplification de ces phénomènes. Saisir les limites de la consommation des énergies fossiles et de ses conséquences est chose acquise. A partir de cette réalité, pour satisfaire nos besoins, quels qu'ils soient, nous devons produire propre, économe en énergie et de façon non polluante. Dans nos espaces ruraux, l'agriculture et toutes les activités s'y rattachant ont naturellement la première place… Elle est l'activité qui prime sur toutes les autres, puisque sa finalité est de nourrir les populations. Manger à sa faim est le premier facteur de paix sociale : « ventre affamé n'a pas d'oreille »… Pour l'exercer, nous devons nous engager à la sobriété énergétique, nous avons une multitude d'exemples et de recettes éprouvés qui donnent entière satisfaction à tout point de vue pour produire notre nourriture. Avec le seuil des 1 000 paysans bio franchi en 2015 et leurs 50 000 ha en Bourgogne, nous avons le devoir de continuer de prouver en pratique et en résultats que l'agriculture biologique est une bonne piste à suivre… En ayant tous en tête ces objectifs communs, bonne et heureuse année 2016 (et suivantes…), qu'elle nous apporte sérénité et esprit visionnaire.



• Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents*

Marc Patriat
Président de Dijon Céréales



2016, c'est parti ! Je formule, en tant que président de Dijon Céréales, des vœux sincères de réussite pour l'agriculture régionale. Qu'elle soit un poumon pour l'économie de notre nouvelle grande région de Bourgogne Franche-Comté, un secteur-clé qui s'inscrit au cœur des enjeux de société et de territoire. Pour cela, nous connaissons les ingrédients : du dynamisme, de l'innovation, des projets de développement, des entreprises coopératives fortes qui nous permettront de prendre notre juste place dans le paysage national et mondial. Et une météo qui nous apporte la juste quantité d'eau, de chaud et de froid aux moments opportuns… La Bourgogne Franche-Comté, et sa capitale Dijon, diffusent une image de qualité, un lien fort avec la gastronomie et le bien-vivre. Les filières agricoles et agro-alimentaires doivent s'inscrire dans ce registre et capitaliser sur cet axe de communication. Il faut maintenir un haut-niveau de qualité et vendre ce savoir-faire au-delà de nos frontières. Je souhaite aussi que s'amplifie le lien entre les filières animales et végétales, dont la synergie est importante pour l'avenir de notre agriculture dans notre région. Nous espérons que 2016 redonnera aux cours céréaliers et aux cours de la viande une meilleure tenue, qui reflète la réalité du travail des producteurs et de leurs investissements. En 2016, même si l'on sait que la situation n'est pas facile pour tous, je vous propose donc d'être optimistes, gourmands, généreux, engagés, passionnés, innovants, imaginatifs et par-dessus tout résolument tournés vers l'avenir ! Très bonne année 2016.

Brigitte Fleury
Présidente de la fédération des caisses locales Groupama Côte d'Or



Après une année 2015 où la scène internationale fut marquée d'évènements difficiles, nous souhaitons que 2016 porte en nous tous une vraie confiance. C'est à cette occasion, que les élus des caisses locales de Groupama de Côte d'Or se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux. «Une équipe engagée sur son territoire, au service de ses clients-sociétaires». Notre raison d'être à vos côtés prend là toute son importance : alors que certains lisent le passé et que d'autres tentent de prédire l'avenir, nous souhaitons simplement assurer ensemble le présent et garder confiance en nos qualités. Continuons d'avancer ensemble tout au long de cette nouvelle année. La volonté, le rêve et les talents réunis sont les moteurs essentiels de la réussite.

François-Xavier Lévêque
Président des JA de Côte d'Or

Toutes les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'année agricole 2015 qui vient de s'écouler laissera des traces dans le département. A nous, aujourd'hui de relever le défi de cette nouvelle année en passant par le perfectionnement de nos systèmes, par l'innovation, la formation, tout en espérant un climat et des prix plus en notre faveur. Le conseil d'administration des JA21 ainsi que toute l'équipe administrative se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une belle et heureuse année 2016.



▸ Formations

Maîtriser les mammites en élevage caprin
12 janvier à Blancey – En partenariat avec GDS21
Aurore Gérard, CA21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques
18/01 (journée) et 29/02 (matinée) à Liernais ou 4/02 (journée) et 18/02 (matinée) à Ruffey les Beaune
Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Etre autonome pour vérifier ses engins de levage
21/01 à Ruffey (viticulteurs), 02/02 à Beaune (viticulteurs) et 4/02 à Saint Seine l'Abbaye (agriculteurs)
Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Concilier vie professionnelle et vie privée
2 février et 8 mars à Fontaine en Duesmois
Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Maîtriser la reproduction en élevage laitier
05 et 12 février 2016 à Venarey-les-Laumes - Partenariat avec ECEL 21
Aurore Gérard, CA21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Créer et entrer dans une société
8 février à Bretenière
Valérie Coquard, CA21
03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

S'initier aux techniques de soudure
10 février à Dijon
Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr





LE SPÉCIALISTE POUR VOTRE PROJET DE ROBOT DE TRAITE
Chapuis Frères, expert en robotique
+ DE 7 ANS D'EXPÉRIENCE
Contactez
Ets **Chapuis Frères**
21450 **St. Marc sur Seine - 03 80 93 22 28**
EXPERT ROBOTIQUE
robotique

Le Siceco en faveur de la transition énergétique

Acteur incontournable de l'énergie en Côte-d'Or, le Siceco, dans le cadre de ses missions, accompagne, depuis 2012, les communautés de communes de Nuits-Saint-Georges et de Bligny-sur-Ouche dans la démarche «*Territoire à énergie positive*» (TEPos), coordonnée par l'Ademe et la région Bourgogne. Il leur fait bénéficier de ses compétences et de son savoir-faire en matière énergétique. En février 2015, la communauté de communes de Bligny-sur-Ouche, ainsi que tous les autres territoires TEPos bourguignons, sont désignés lauréats de l'appel à projets national «*Territoire à énergie positive pour la croissance verte*» coordonné par le Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. Pour le territoire de Bligny-sur-Ouche, une des actions mise en œuvre consiste à sensibiliser et accompagner les collectivités dans leur démarche de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux et communautaires et de développement des énergie renouvelables. Sur ce territoire, le Siceco propose de mettre à disposition, pour partie, un de ses agents afin de réaliser un état des lieux technique et énergétique du patrimoine public ainsi qu'un pré-diagnostic énergétique des bâtiments les plus consommateurs. Les communes seront accompagnées ensuite pour la programmation des travaux de rénovation énergétique et de production d'énergie à partir de sources renouvelables. L'appel à projets pour mobiliser des territoires à énergie positive pour la croissance verte a été lancé afin d'encourager les actions concrètes pouvant contribuer à atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d'énergie, développer les énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes, sources de création d'emplois. Afin d'accompagner l'ensemble des projets créatifs et innovants, un fonds de financement de la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur trois ans est mis en place et contribue notamment à financer les territoires lauréats. L'action du Siceco étant éligible à ce fonds, Jacques Jacquenet, président, s'est rendu au Bourget à l'occasion de la COP 21 afin de signer une convention financière avec la Ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal, en présence de Daniel Barbier, président de la communauté de communes de Bligny-sur-Ouche et de la Caisse des dépôts, chargée de la gestion de l'enveloppe. Cette convention permet de prendre en charge une partie du poste mis à disposition par le Siceco.



Crédit photo Laurent Mignaux

Daniel Barbier, président de la Communauté de communes de Bligny-sur-Ouche et Jacques Jacquenet, président du Siceco, lors de la signature à la COP 21.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Productions végétales

Quel devenir pour les cultures ?

La douceur des températures commence à inquiéter sur l'ensemble du département.



Le colza, tout comme les céréales, pourrait déjà mettre en place ses organes reproducteurs, sensibles à la moindre apparition de gel.

La question servant ici de titre, «*tout le monde se la pose*» relève Damien Ronget, chef de service «*Grandes cultures*» à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Au lendemain d'un mois de décembre qui vient de battre des records de douceur, les cultures affichent des stades végétatifs particulièrement avancés. «*Les plantes pourraient déjà mettre en place leurs organes reproducteurs, à l'origine des futures fleurs et des futures graines*» s'inquiète Damien Ronget, «*pour les céréales, cela peut se manifester aux stades actuels, c'est-à-dire entre fin tallage et épis 1cm. Pour le colza, ces organes apparaissent dès l'allongement de la tige, nous n'en sommes vraiment pas loin...*». La résistance au gel pourrait diminuer en conséquence, les plantes n'étant «*physiologiquement*» plus prêtes à combattre les basses températures après l'apparition de ces organes.

Cette sensibilité au gel serait déjà non négligeable : Damien Ronget rappelle le besoin des plantes d'enregistrer plusieurs jours de faibles températures pour «*s'endurcir*» et mettre en place des mécanismes de résistance aux basses températures : «*avec le thermomètre printanier que nous avons depuis plusieurs semaines, il est clair qu'il n'y a pratiquement pas eu le moindre endurcissement, c'est assez inquiétant*». S'il se refuse à tout «*catastrophisme*», le chef de service de la Chambre d'agriculture reconnaît volontiers les similitudes avec l'année 2012, durant laquelle une brusque et forte apparition de gel avait dévasté plusieurs dizaines de milliers d'hectares de cultures dans le département, alors que l'«*hiver*» tardait à se manifester début janvier. Le conseil apporté aux agriculteurs se complexifie, Damien Ronget s'interroge comme bon nombre de techniciens : «*si l'absence d'hiver venait à se confirmer, les plantes continueraient vraisemblablement leur cycle. Pour le pilotage des cultures, il ne faudrait plus raisonner avec des dates d'intervention classiques mais plutôt en fonction des stades... Or, c'est au stade fin tallage que l'on effectue généralement le premier apport puis au stade épi 1 cm l'apport principal d'azote. Cela n'est pas sans poser de problème en zones vulnérables où la directive nitrates interdit d'intervenir avant le 1er février*».

AURÉLIEN GENEST

▸ Agenda

30-01 : Vente d'animaux reproducteurs charolais à Arnay

Le comice agricole d'Arnay-le-Duc organise une exposition-vente de reproducteurs charolais jeunes et adultes samedi 30 janvier au hall agricole en matinée. Normes sanitaires en vigueur.
Pour des renseignements complémentaires : 03 80 90 10 61 ou 06 89 40 12 66.

Aides ovine, caprine, bovine

Télédéclaration des aides animales

Le dépôt des demandes d'Aides ovine et caprine est à réaliser du 1er janvier au 1er février 2016. Nouveauté : le dépôt des demandes d'aides bovines est à réaliser du 1er janvier au 17 mai 2016. Aucun formulaire papier ne sera adressé aux exploitants pour la campagne 2016. La demande d'aide peut être réalisée par télédéclaration sur le site Telepac www.telepac.agriculture.gouv.fr à partir du 1er janvier 2016. Les notices seront en ligne sur Telepac. Si vous êtes nouveau demandeur et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable de l'aide à la DDT : Chantal Magnon au 03 80 29 43 20. Les éleveurs qui souhaitent être accompagnés dans la démarche de la télédéclaration peuvent trouver une assistance téléphonique ou prendre RDV auprès des structures suivantes :

DDT (Dijon) : 03 80 29 43 20,
FDSEA (Dijon) :
03 80 68 67 67,
Syndicat de Contrôle Laitier 21 (Dijon) : 03 80 68 67 17,
Chambre d'agriculture (Pouilly-en-Auxois) : 03 80 90 89 09,
ELVEA (Vitteaux) :
03 80 49 67 12.

Attention, lors de la campagne 2016, la DDT ne tiendra pas de permanence en dehors du site de Dijon pour la télédéclaration des aides animales.

• **Pour les aides ovines** : les éleveurs doivent détenir au moins 50 brebis éligibles.
• **Pour les aides caprines :** les éleveurs doivent détenir au moins 25 chèvres éligibles.
• **Pour les aides bovines :** la déclaration «*vaches allaitantes*» est à réaliser à la date optimale pour chaque exploitation, en fonction de l'effectif éligible présent pendant toute la période de détention obligatoire, qui débute le lendemain de la date de dépôt de la demande et dure 6 mois. L'effectif éligible correspond au nombre de vaches et de génisses ayant vêlé, respectant un ratio de 0,8 veau né sur l'exploitation par vache avec une durée minimale de détention de 90 jours pour ces veaux.

COMMUNIQUÉ DDT 21

• Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents*

Oublier 2015, Cracher dans ses mains et repartir vers 2016.



« Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté » dit le philosophe Alain. Et il ajoute « tout homme qui se laisse aller est triste ». Et dans ces périodes festives, il est de bon ton de laisser ses humeurs de côté, d'oublier ses tristesses, n'être que joie.
De la volonté et de l'optimisme, c'est donc ce que je vous souhaite à l'aube de cette nouvelle année. Mais la trêve de Noël n'est pas la trêve de la raison. Nous savons que les problèmes ne disparaissent pas en changeant d'année. Nous savons tous que chaque jour de chaque année amène son lot de difficultés, d'épreuves, de déceptions. En la matière, 2015 restera dans les mémoires. 2016 sera-t-elle meilleure ? Qui peut le dire ? Nous sommes finalement si vulnérables, météo, embargos commerciaux, épidémie... Mais la force du paysan au travers des temps c'est d'être capable de surmonter les épreuves.
Après une mauvaise récolte, le paysan crache dans ses mains, les frotte énergiquement et repart. La prochaine sera meilleure !
Des petits et des grands malheurs rythment notre quotidien, mais entre deux, il y a aussi de petits et grands bonheurs. Un rendement inattendu, une embellie des cours, la naissance d'un animal exceptionnel, une abondante repousse d'herbe grasse, tous ces bonheurs vous les vivrez aussi, et vous en vivrez bien d'autres dans vos fermes et dans vos vies personnelles.
Pour tout ce qui sera de sa compétence, la FDSEA sera là pour vous aider à surmonter les problèmes quels qu'ils soient. En 2016, comme les années précédentes, nous parlerons en votre nom partout où seront prises des décisions qui vous concernent. Nous le ferons avec professionnalisme, disponibilité et avec l'espoir raisonnable de ceux qui sont dans l'action.
Bonne année à toutes et à tous.

Stéphane Aurousseau
Président de la FDSEA de la Nièvre

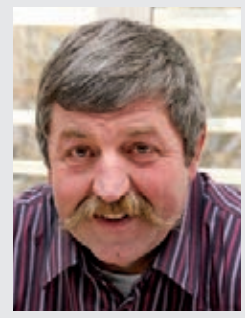
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs



Les jeunes agriculteurs de la Nièvre vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Que 2016 vous apporte la santé, le bonheur, la joie ainsi que la réussite pour tous vos projets. 2015 est dernière nous et tant mieux nous ne reviendrons pas sur tous les nombreux aléas économique, climatique puis sanitaires.
Dans ce contexte complexe et morose, les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre continueront à mettre en avant notre profession que nous qualifions de capitale à l'avenir de la société et nous continueront de promouvoir le renouvellement des générations qui nous tient tant à coeur. L'agriculture reste et restera la plus belle des professions, soyons solidaire et battons nous pour que cela perdure. Bien à vous.

Alexandre Lorré
Président des JA 58

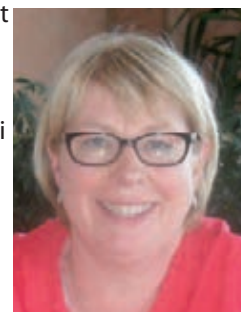
Enfin finie cette année 2015 !



Elle qui a été l'addition de (presque) tous les problèmes auxquels nous pouvons être confrontés, nous agriculteurs: une météo capricieuse, des marchés de plus en plus désorganisés et un problème «sanitaire» qui désorganise encore plus le marché des ruminants.
- Une météo capricieuse,certes un des aléa incontournables de notre métier. Des solutions techniques pourraient néanmoins rendre ces sécheresses un peu moins sévéres; le stockage d'une infime partie de la pluviométrie hivernale pourrait aider à mieux constituer des stocks fourragers et à diversifier nos assolements céréaliers.
-Des marchés de plus en plus désorganisés qui ne nous permettent plus d'envisager l'avenir. Ne sommes nous capables de nourrir l'humanité qu'avec le fruit de la cueillette ou devons nous nous organiser pour produire notre alimentation, pour produire des matières premières disponibles pour la chimie verte etc, etc. Est-il acceptable de voir que la seule possibilité pour nous d'avoir un revenu accptable est d'espérer une catastrophe climatique à un bout ou l'autre de la planéte qui puisse réduire l'offre alimentaire, créer des famines et faire remonter les cours mondiaux?
-Un problème sanitaire, c'est toujours compliqué à gérer, nos anciens ont su s'organiser pour en combattre un certain nombre, meme si cela n'est jamais complétement gagné. Mais pour un souci politico-administrativo-commercialo.....sanitaire comme l'est la FCO il y a beaucoup trop d'inconnues dans l'équation pour que les paysans que nous sommes puissent la résoudre.
N'en déplaise à notre cher commissaire européen à l'agriculture,l'agriculture familiale a cette capacité à produire en dessous des coûts de production en acceptant de ne pas percevoir de salaire et,
d'engager ses fonds propres jusqu'à l'extrême limite de ses forces financières, physiques et psychiques. Veillons à ne surtout pas atteindre ces limites! Alors 2016 pourra être une bonne année si enfin nos élites politiques, administratives.....troquent leur suffisance et leur outrecuidance pour un peu de compétence et de compréhension.
Souhaitons qu'enfin en 2016 la "France d'en haut" comprenne qu'elle n'évoluera que si elle permet à la "France d'en bas" d'exister.
A vos proches, à vos familles, à vous, je souhaite une bonne année 2016. Qu'elle vous soit la plus heureuse possible.

Eric Bertrand
Président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

Groupama Rhône-Alpes-Auvergne, «Etre à vos côtés en 2016»



Avec ses 355 élus et ses 38 chargés de clientèle répartis dans les 14 agences du département de la Nièvre, Groupama affiche clairement l'une de ses ambitions : être un acteur majeur attaché au territoire et à la proximité.
Groupama Rhône-Alpes Auvergne c'est aussi :
La proposition à ses sociétaires d'une nouvelle offre d'épargne : les certificats mutualistes qui ont été lancés fin 2015,
La possibilité de vivre pleinement le mutualisme en participant aux Assemblées Générales de caisse locale sur le premier semestre 2016,
La volonté de renforcer encore et de développer les partenariats locaux comme Génération Mouvement, l'Union départementale des sapeurs-pompiers ou la Fédération des anciens exploitants,
L'intention de renforcer le pôle innovation au service de ses clients en poursuivant le développement du site «Granvillage» dédié aux producteurs et prestataires de services pour valoriser leurs offres auprès des internautes,
La détermination de soutenir, en tant qu'OPA et leader de l'assurance agricole, le monde agricole avec des aides proposées aux exploitants dès ce début d'année. Isabelle Chopin, présidente de la Fédération Départementale des Caisses Locales de la Nièvre, Christophe Dewitte, responsable commercial et Virginie Martin, responsable institutionnelle, s'associent aux élus et aux collaborateurs de Groupama Rhône-Alpes Auvergne pour vous adresser tous leurs meilleurs vœux mutualistes pour l'année 2016.

La coopérative Axéréal, vous souhaite une excellente année 2016



En 2016, Axéréal sera toujours le premier partenaire de ses adhérents.
Si les récoltes se suivent et ne se ressemblent pas, il en est aujourd'hui de même pour les campagnes de commercialisation. Moisson 2014, Axéréal avait dû gérer avec beaucoup de réactivité les problèmes de Hagberg avec au final, la commercialisation de la totalité de la collecte et des stocks au plus bas à fin juin 2015. La moisson 2015 réalisée dans d'excellentes conditions aurait pu laisser augurer une campagne de commercialisation plus simple. Il n'en est rien avec une abondance de marchandises très compétitives de diverses origines.
Plus que jamais, la coopérative doit accompagner la mutation du métier de céréalier, de l'acte de production à la stratégie de commercialisation. Innover, aller chercher les relais de croissance à l'international sont deux axes forts mis en œuvre par le Groupe. Un troisième est le développement. Face aux nouveaux enjeux de l'agriculture, à l'ouverture des marchés, à l'absence de régulation, l'émergence de Groupes céréaliers forts est une nécessité. La avec la coopérative Cavap le 15 décembre et la reprise d'Agri-Négoce le 18, sont de nouveaux pas d'Axéréal en ce sens.
En 2015, toutes les activités du Groupe avaient contribué aux résultats permettant de soutenir la politique d'investissements pour construire l'avenir et d'assurer un retour aux adhérents sous forme de ristourne et de dividende issu la transformation.
En 2016, la mission d'Axéréal au service des adhérents reste la même, tant dans la valorisation des productions que dans la performance des outils et des équipes. C'est en continuant d'évoluer et de s'adapter à son environnement économique que la coopérative l'assurera le mieux.
Au nom d'Axéréal, je vous souhaite une année de bonheur et de réussites pour vous et vos familles.

Patrick Tetard , Président région Nièvre



MSA Bourgogne
Comité de l'échelon local de Lormes / Montsauche (58)

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
Pour être acteur de sa santé et sécurité au travail.
A l'initiative des élus de la CR MSA Bourgogne et face à l'indispensable nécessité de mettre en place le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (obligatoire depuis 2002), les délégués des cantons de Lormes et Montsauche se sont mobilisés pour organiser une formation sur le Duerp.
Ces derniers ont constitué un groupe, d'une dizaine de personnes, qui s'est réuni le mardi 24 novembre dernier, à la Mairie d'Ouroux-en-Morvan avec l'objectif de construire ce document pour qu'il soit adapté à chacune des exploitations.
Pierre-Marie Joseph François, Conseiller en Prévention à la Caisse Régionale MSA de Bourgogne a animé cette formation. Il a évoqué, pour le secteur polyculture élevage les différentes tâches et situations à risques s'y rapportant, sans oublier la partie réglementation.
A la fin de la journée, chaque stagiaire est reparti pleinement satisfait et en possession d'une ébauche du document unique, qui ne l'oublions pas, est une obligation légale.
Remerciements à Gilles Lemée, Président Cantonal MSA, qui a offert le café d'accueil, recensé les participants et géré la réservation de la salle et des clés.

▶ Agenda

16/01 Finale de jugement de bétail à Fachin
Cette année, c'est sur le canton de Château-Chinon qu'aura lieu la finale départementale de jugement de bétail des Jeunes agriculteurs de la Nièvre. Le rendez-vous est fixé au 16 janvier prochain, à partir de 10h, à Fâchin, sur l'exploitation du GAEC Trinquet Philippe et Pierre (lieu-dit «Au Morvands»). L'entrée sera gratuite. Outre les compétitions, les JA du canton ont aussi prévu des démonstrations de mélangeuses et une exposition de matériels. Un repas tartiflette sera aussi organisé le soir. Les réservations sont conseillées au 06 26 28 50 23.

8 au 12 février
Banc d'essai moteur et VGP
La Fédération Cuma Bourgogne organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que la vérification d'engins de levage, du 8 au 12 février prochains dans la Nièvre. Les agriculteurs concernés peuvent être adhérents de la Fédération Cuma ou non. Chaque passage dure une heure, les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits. Les tarifs sont de 120 euros HT pour les tracteurs au banc d'essai et de 42 à 74 euros HT pour les vérifications d'engins de levage. Inscriptions avant le 3 février auprès des animateurs Cuma au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr.

Alsoni Conseil Elevage 58

C'est aussi le conseil alimentaire

Alsoni Conseil Elevage 58 (ex-Bovins Croissance) élargit son offre de services, notamment au conseil en matière d'alimentation des cheptels. Parce qu'il existe de réelles marges de progrès dans la grande majorité des élevages...



Quantifier ses stocks, certes, mais il faut aussi en connaître la valeur qualitative.

Depuis la création d'ALSONI Conseil Élevage en 2013 , les organismes Bovins Croissance de l'Allier, la Nièvre et la Saône-et-Loire ont élargi leur carte de service en proposant, outre les mesures d'ouvertures pelviennes et le conseil génétique en matière de reproduction (tri des génisses, plans d'accouplement), un appui sur le suivi alimentaire des animaux. Ce dernier est réalisé en collaboration avec les Chambres d'Agriculture. Ainsi, à partir des valeurs nutritives des fourrages, Alsoni Conseil Élevage propose d'optimiser techniquement et économiquement la conduite alimentaire du troupeau par l'équilibre des rations. Le poste Alimentation est de fait l'une des charges la plus importante d'un élevage, il est donc capital de le gérer au mieux pour obtenir la meilleure efficience technico-économique possible.

Du simple ou double
Les forces des agents de Bovins Croissance - à savoir la connaissance des cheptels qu'ils visitent plusieurs fois par an et la possession de l'ensemble des données *«génétiques»* et techniques du troupeau - leur permettent une analyse globale du cheptel et ce, en toute neutralité. Alsoni Conseil Élevage constate sur les trois départements (Allier, Nièvre et Saône-et-Loire) des croissances d'animaux qui vont régulièrement du simple au double entre les troupeaux ! Ces importantes différences de poids pour une même catégorie influent sur la productivité et sur les ventes. En parler avec son technicien Alsoni lors de son passage de pesées ou lors d'une visite spécifique est un pas vers la maîtrise et l'efficience des charges alimentaires. Les éleveurs peuvent ainsi réaliser avec son aide un bilan fourrager, des analyses qualitatives des fourrages récoltés et rechercher le meilleur équilibre des rations.

Des marges de progrès
L'utilisation et l'optimisation au maximum des fourrages grossiers ou d'associations de fourrages dans la ration permettront en effet de limiter la consommation et donc les coûts des concentrés.
Ce travail d'équilibre reste dépendant de la qualité des fourrages et donc des stades et conditions de récoltes, mais aussi de la nature des fourrages récoltés. Ces derniers points sont aussi de réelles pistes techniques pour récolter des fourrages de meilleures qualités et limiter la complémentation quand cela est possible.

Un travail en étapes
Une des premières étapes du rationnement consiste à connaître l'état des stocks de façon quantitative (nombre de bottes et poids, volume des silos, tonnage de céréales..), mais aussi le nombre d'animaux par catégorie qui seront hivernés. En croisant ces deux informations par le biais du bilan fourrager, on saura déjà si le stock de fourrage grossier couvrira ou non les besoins en matière sèche des animaux. Il permettra aussi de mieux affecter et valoriser les fourrages à chaque catégorie d'animaux. En effet, le calcul d'une ration - sans connaître l'état des stocks de fourrages grossiers disponibles - n'a que peu de sens si ceux-ci ne suffisent pas à passer l'hiver ! La deuxième étape très importante est de connaître la qualité de ces fourrages. C'est cette dernière information qui déterminera si les besoins des animaux seront plus ou moins bien couverts avec les fourrages grossiers récoltés. Pour des fourrages pauvres, il faudra adapter la complémentation pour couvrir les besoins des animaux alors que des fourrages riches peuvent couvrir à eux seuls les besoins. Il ne restera plus qu'à ajuster les apports en énergie et/ou en protéines pour que la panse fonctionne bien. Pour mémoire, les microbes présents dans la panse ont besoin d'un certain équilibre entre énergie et protéines pour travailler correctement ; une carence ou un excès de l'un ou de l'autre de ces paramètres est techniquement préjudiciable pour l'animal et économiquement pour la trésorerie de l'élevage. Donc, à juste titre, il est nécessaire de faire des analyses de ses fourrages pour en connaître précisément la valeur. Rappelons que celle-ci varie chaque année en fonction des éléments climatiques et l'écart peut être important. Il est nécessaire de réserver les fourrages les plus riches aux animaux avec une capacité d'ingestion plus faible (laitonnes, génisses de 2 ans) car on va couvrir plus de besoins avec une quantité moindre de fourrages grossiers ingérée.

Équilibre des rations, préparation au vêlage et reproduction
L'équilibre des rations n'est pas neutre dans les performances futures des vaches. L'important est de bien couvrir les besoins des animaux en fonction du stade physiologique où ils se trouvent et de bien respecter l'équilibre énergie/protéines. Cependant, il existe des périodes plus à risque, et notamment le dernier mois avant vêlage. A cette période, le volume de la panse diminue car le veau prend de plus en plus de place et, en même temps, les besoins de la vache augmentent du fait que l'on approche du vêlage. On a donc une vache qui peut ingérer moins de fourrages grossiers et en même temps qui a davantage de besoins. Il faudra donc, en fonction de la qualité des fourrages, adapter l'éventuelle complémentation pour concentrer la ration sur cette période. La préparation des vaches au vêlage est en effet une des clés de réussite pour avoir des veaux en bonne santé et une reproduction optimale. La reproduction est aussi impactée par l'équilibre des rations. En effet, des rations trop pauvres en énergie, trop riches en azote ou trop déséquilibrées peuvent poser des problèmes de venue en chaleur ou de mortalité embryonnaire. Il convient de ne pas oublier non plus qu'un bon état sanitaire de l'animal est important pour que les parasites internes et externes ne détournent pas une partie des apports d'énergie et de protéines distribués aux animaux.

COMMUNIQUÉ



A retenir

Les techniciens d'Alsoni Conseil Elevage de la Nièvre proposent ce nouveau service Alimentation, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en réalisant sur l'exploitation :
- le bilan fourrager ;
- deux analyses de fourrage ;
- l'équilibre de la ration des animaux d'élevage en fonction du bilan fourrager et du résultat des analyses.

Emploi

Une nouvelle prestation à l'horizon 2016 : la prime d'activité

Le Gouvernement met en place la prime d'activité au 1er janvier 2016, en remplacement de la prime pour l'emploi (PPE) et du RSA activité.

La création de cette nouvelle prestation est inscrite dans le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi. Cette prime permettra de **soutenir l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs**, qui ont des emplois faiblement rémunérés ou précaires. En quelques mots, il s'agit d'inciter à la reprise d'activité et que le travail soit valorisé. Il ne s'agit pas d'un minima social. Elle complète les ressources des travailleurs aux revenus modestes et sera versée aux personnes en activité (salariés et travailleurs indépendants), sous conditions de ressources du foyer. Ouverte à tous jeunes actifs dès 18 ans, son montant sera calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer. Ce sera 132 euros par mois pour un plein temps au Smic (célibataire sans enfant), soit +67 euros par rapport au RSA activité. Pour toucher la prime d'activité, il ne faut pas être élève, étudiant, stagiaire ou apprenti. Toutefois, cette condition n'est pas applicable à ceux qui touchent au moins 0,78 Smic par mois, soit environ 890 euros nets mensuels. Un jeune en stage ou en apprentissage peut donc toucher la prime d'activité dès lors qu'il perçoit au minimum 78% du Smic. Si vous êtes exploitant, la prime est calculée sur la base de vos derniers revenus professionnels connus et de vos autres ressources trimestrielles déclarées. Elle sera versée mensuellement par la MSA et le dispositif sera très fortement simplifié par rapport au RSA activité. Son montant, une fois calculé, est fixé pour trois mois même si votre situation change au cours de cette période. L'impact éventuel de ce changement de situation sur votre droit sera pris en compte dès le trimestre suivant. Les bénéficiaires devront déclarer tous les trois mois leurs revenus d'activité et de remplacement perçus au cours du trimestre. Un simulateur des droits permettra d'évaluer directement le montant de la prime.

Élevage en fête le 16 janvier à Fâchin

Des fermes bien dans leur temps

L'élevage en fête, nouveau nom de la finale départementale de jugement de bétail, se tiendra à Fâchin (Gaec Trinquet Philippe et Pierre), samedi 16 janvier prochain. Entretien avec Cédric Bernier, président des JA du canton de Château-Chinon.



TDB : En quoi des événements comme l'élevage en fête sont importants pour les jeunes agriculteurs ?

Cédric Bernier : *C'est notre capacité à montrer qu'il y a des fermes qui vivent avec leur temps, et que, dans le Morvan, nous ne sommes pas aussi reculés qu'on voudrait bien le croire. A Fâchin, à 550 mètres d'altitude, dans une zone pas facile, le Gaec Trinquet père et fils témoigne de cette dynamique. Pierre a trente ans et démontre qu'il croit à l'avenir de l'élevage ici. On espère y voir des visiteurs d'un peu partout, au-delà des professionnels du Morvan. Plutôt qu'une finale de jugement de bétail, nous avons choisi l'intitulé Élevage en fête, qui est plus vendeur, en laissant Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour, qui marche très bien en automne. Et puis, au sein des JA du département et du canton, un événement comme celui-là est important car il permet de maintenir un dynamisme et fait se rencontrer les gens. Tous les jeunes du canton ne connaissent pas forcément les membres du bureau ou les administrateurs du niveau départemental des JA58.*

Quel est le secret du succès et du dynamisme des JA du canton ?

Nous sommes un groupe d'amis, une équipe. On s'entend, on se motive, quand on lance une idée, les autres suivent. C'est comme çà que nous avons organisé depuis six ans la compétition de tracteur pulling en 2010, les spectacles de Paulo l'humoriste en 2013, la restauration rapide lors des marchés du terroir à base de viande et de frites, servi des hamburgers fermiers pour le comice de Château-Chinon avec du pain de boulanger et de la viande de l'abattoir de Corbigny ou encore que nous sommes partenaires du lycée agricole du Morvan, pour la dégustation de viande lors des portes ouvertes ou pour des interventions dans les classes…

En décembre, vous passerez la main à la tête des JA du canton, que retenez-vous de vos trois mandats ?

Je passerai la main lors de notre prochaine AG en avril. Il faut permettre à des jeunes de prendre des responsabilités. Ils sont motivés, ont des idées nouvelles pour que ce syndicalisme jeune évolue et reste dynamique. Les combats ont changé en six ans. On se battait alors pour le prix de vente de la viande, aujourd'hui il est question que les gens continuent à en manger ! Nous devons demeurer vigilants. Les problèmes sont intacts, entre la FCO, l'année blanche promise, la gestion des vaccins… C'est à regretter de vouloir rester pacifiques… L'élevage en fête sera une occasion pour nous de remettre ces dossiers au cœur des priorités !



L'événement de la semaine prochaine sera le dernier de Cédric Bernier en tant que président des JA du canton de Château-Chinon.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Conseil départemental

Le cheval pour sauver la Biscutelle

Du 14 au 16 décembre dernier, le Service des espaces naturels sensibles du Conseil départemental de la Nièvre a remis une technique ancienne au goût du jour : le débardage à cheval. Sur une de ses parcelles de Varennes-Tinte, l'institution a choisi la société icaunaise Feuta, de Montréal (89), pour la dégager un peu de la progression naturelle de la forêt, qui menace l'éclosion et la pousse d'espèces floristiques rares et protégées, telles que la Biscutelle controversée (Biscutella controversa). Cette espèce est inféodée aux vallées alluviales sableuses du bassin de la Loire et l'une des deux dernières stations bourguignonnes de celle-ci se trouve sur la parcelle de l'ENS de Varennes-Tinte. Les chevaux de trait de la société Feuta, l'une des quinze à proposer le débardage à cheval dans toute la France, ont donc été préférés pour ces travaux au tracteur et au débardage mécanique, compte tenu de la disposition du site et sa vocation environnementaliste.

Cette technique de travail, rare et ancestrale mais tombée en désuétude, présente l'avantage de causer peu de dégâts au milieu naturel tout en étant non polluante, et d'obtenir un rendement aussi performant que le débardage mécanique. Une opération de réouverture des landes enfrichées par débardage à cheval a aussi été programmée en collaboration avec la scierie Bois et sciages de Sougy-sur-Loire, dont les parcelles sont riveraines du site.



Formations

«Bien étiqueter ses produits fermiers» à Autun

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et le CERD organisent, lundi 25 janvier 2016 à Autun (71), une formation pour apprendre à bien étiqueter ses produits fermiers, au vu des évolutions de la réglementation à partir du 1er janvier. Elle est destinée aux producteurs vendant des produits nécessitant un étiquetage et soucieux d'éviter d'être pris en défaut par la DDCSPP à partir de cette date, sur les nouvelles obligations réglementaires. Tarif : 50 euros par participant. Contacts et inscriptions auprès de Maud Perroy, responsable de stage, au 03 86 93 40 14 ou par mail à maud.perroy@nievre.chambagri.fr.

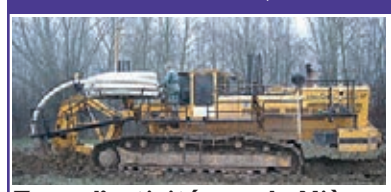
Collaborer et manager efficacement grâce au MBTI

Les Chambres d'agriculture de la Nièvre et du Cher, en partenariat, organisent une formation «collaborer et manager efficacement grâce au MBTI», les 26 janvier et 2 février, de 9h30 à 17h30, à Sancerre ou Cosne-sur-Loire (à déterminer). L'objectif est d'apprendre à identifier son mode de fonctionnement préférentiel, de prendre conscience des différences de personnalités entre les gens, de comprendre l'origine de certaines difficultés relationnelles dans le travail et d'améliorer sa communication et son management. Tarifs : 130 euros sous statut Vivea (sous réserve de l'agrément), 340 euros pour les autres statuts. Renseignements et contacts : Bénédicte Bracq, conseillère de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 04 01 ou par mail à benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

Formation "premiers secours"

La FDSEA organise une formation sur les gestes de premiers secours le 4 février de 9h00 à 18h00, à la chambre d'agriculture de Nevers. Contact : Maëla GUEGAN au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr .

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Regards sur 2015

Annus horribilis *

Ils sont éleveurs, céréaliers, viticulteurs et témoignent de ce qu'ils retiendront de 2015 et de leurs vœux au seuil de cette nouvelle année.



La journée du 11 janvier qui a suivi les attentats restera dans les mémoires, comme un moment d'unité nationale.

Que retiendra la mémoire collective de l'année 2015 dans dix ou vingt ans… ? Un millésime funeste marqué par la folie meurtrière ? Une année où se seront conjugués sécheresse, effondrement des marchés, mise en place laborieuse de la nouvelle Pac ? Mais aussi une année synonyme de vendanges exceptionnelles et d'une reprise timide mais prometteuse de l'économie. D'autres en retiendront un message d'espoir, marqué par un socle commun de solidarité et d'union nationale face aux attentats. A chacun ses souvenirs, ses craintes et ses espérances.

Kamel Ferrag (Eleveur laitier)

«En tant qu'éleveur, je retiendrai bien sur le prix du lait et toutes ces mutations que l'on rencontre autour des filières, générant des phénomènes qu'on ne maîtrise plus aujourd'hui, à l'image de l'embargo russe. Le libéralisme progresse un peu partout et en même temps, on ressent cet attachement des gens vis-à-vis d'une certaine agriculture, même si ce n'est pas forcément celle que l'on souhaite, preuve peut-être qu'on communique mal ! Des mutations économiques aussi, dont l'impact est de plus en plus important pour nous, depuis un an. De manière plus générale, je ressens une inquiétude de voir les extrêmes fondre ainsi sur nous et crains que le front républicain s'épuise et atteigne un jour ses limites. Il est vrai que ce n'est pas la première fois qu'en terme de vote, les gens réclament du changement. Mais cette fois-ci, il faut vraiment que les politiques se mettent au niveau, à commencer par régler ce problème de cumul des mandats. Mes souhaits pour 2016 ? Que la France retrouve ses vraies couleurs de fraternité et de solidarité et pas seulement après avoir connu le pire comme avec les attentats. Il faut qu'on anticipe beaucoup plus et rester positif pour continuer à avancer. L'anticipation sera notre meilleure bouée de sauvetage et ce, à tous les niveaux».

Franck Pouillot (Exploitant céréalier et viticulteur)

«En terme de productions, une très bonne année pour les cultures d'hiver, mais très mauvaises pour celles de printemps. Des vendanges excellentes aussi, que ce soit en qualité comme en quantité. Mais globalement, dans un cadre plus général, une réglementation de plus en plus complexe, pour quelqu'un comme moi, engagé en zone de captage, avec pas mal de soucis administratifs et l'abandon de certains soutiens financiers, y compris pour les zones vulnérables… Sur un plan plus sociétal, il est clair qu'au fil des années, les incertitudes augmentent. Nous sommes aujourd'hui dans un monde assez versatile, avec de moins en moins de lisibilité, alors même que dans notre métier, nous avons besoin d'une vision de plus en plus large, ne serait-ce que par rapport à nos investissements qui se raisonnent à l'échelle d'une décennie. Si j'avais un vœu à formuler pour 2016, ce serait que nos politiques nous apportent un peu plus de lisibilité, et nous épargnent de lois faisant l'aller et retour, dans un sens comme dans un autre».

Jacques Tribut (Exploitant en polyculture élevage et Maire de sa commune)

«Ce qui symbolise à mes yeux l'année 2015 ? C'est bien sur l'horreur des attentats de janvier et novembre, mais au final, face à l'inquiétude et la peur, j'ai été marqué par la solidarité qui s'est créée au niveau national. Un point positif, en forme d'union, sur le plan humain et mes vœux pour 2016, seraient que cette solidarité se perpétue au quotidien. L'autre point important et inquiétant qui caractérise l'année 2015, c'est la montée des extrêmes, avec la question de savoir pourquoi certains s'y réfugient, en se disant, «ils n'ont jamais été au pouvoir, après tout, pourquoi pas ?» C'est cela qui est inquiétant, car ce n'est pas parce qu'ils n'ont jamais été au pouvoir, qu'ils sont dans la réalité. Un programme bâti sur la haine et contre l'Homme ne peut rien apporter de bon. Sur un plan purement agricole, l'année aura été particulière, marquée par la sécheresse, mais avec malgré tout des rendements qui, par rapport à notre secteur, (ndlr : Tonnerrois), *sont honorables. Malheureusement, avec des prix qui ne sont pas au rendez-vous».*

Joseph Roux (JA, exploitant céréalier)

«Pour moi, 2015, se caractérise par le dérèglement ! Il n'y a plus désormais, de corrélation entre la production, les prix, le revenu agricole. Avant, c'était basique : il y avait une bonne récolte, les prix étaient bas, mauvaise récolte, ils remontaient et ainsi de suite. L'an passé déjà, c'était un peu bizarre car sans qualité, les prix se sont quand même plus ou moins maintenus. Tout semble aujourd'hui déconnecté, surtout quand on regarde au niveau mondial… Sur un plan plus large, 2015, c'est aussi la Cop 21 et la prise en compte par la société civile, que l'agriculteur a également un rôle à jouer sur la préservation de l'environnement et les ressources bio renouvelables, même s'il y a encore du travail à faire. Je souhaiterai en ce début d'année, que tous ceux fraichement élus au sein de ces nouvelles grandes régions, nous sortent des politiques, que ce soit au niveau agricole ou environnemental, un peu plus lisibles et à plus long terme, plutôt que de réagir ponctuellement au jour le jour. La mutation agricole aujourd'hui, réclame avant tout la plus grande lisibilité».

Pascal Baron (Eleveur allaitant)

«Ce qui me vient tout de suite à l'esprit, c'est l'immense «fumisterie» de la FCO ! Nous bloquer les broutards ainsi, fin septembre, début octobre, c'est à se demander si ce n'était pas voulu pour déstabiliser le marché! Sans compter les frais supplémentaires engagés.

Pour moi, 2015 restera avant tout lié à la FCO, même si, d'une manière plus large, le fait marquant en France, ce sont les attentats. Quand j'ai allumé la télé le 14 novembre au matin, je ne le savais pas du soir et je suis resté sur le c.. ! Sans voix, à la limite les larmes aux yeux. On pensait déjà avoir connu le summum avec Charlie Hebdo et là, c'était encore pire. Mes souhaits pour 2016 ? Qu'on réussisse à passer l'année et qu'on arrive en 2017 pas plus mal encore qu'aujourd'hui. Que noter production nous permette de nous faire vivre et qu'on arrête de vivre sur le salaire de nos femmes. A l'âge de la quarantaine, on a tous des enfants qui sont intéressés et on a envie de leur transmettre un outil viable qui leur permette de vivre. Aujourd'hui, techniquement, les résultats sont bons, c'est économiquement que ça ne va pas. Malgré tout, on garde le moral, mais certains risquent de péter les plombs et c'est normal : quand on travaille pour perdre de l'argent tous les jours, à un moment, ça monte à la tête».

Christian Boname (Exploitant céréalier et aviculteur)

«Une année atypique, en ce sens qu'au point de vue météo, on a eu de tout, même si au final, au niveau céréales, on en a profité. Mais une année aussi, caractérisée par le malaise au niveau agricole, quelque soit la production, avec des charges qui n'en finissent plus et je crois qu'il y a là un lien transversal avec les résultats des dernières élections. Nous sommes pressés de partout. Moi ça ne me dérange pas de payer, mais j'aimerai savoir pourquoi et pour qui ? Aujourd'hui, les travailleurs des campagnes ne sont plus reconnus et sans parler de l'insécurité, car nous ne sommes pas directement touchés, les gens sont dans leur grande majorité inquiets.

Pour moi, 2015 est une année à oublier très vite en tant que citoyen… Si j'avais un souhait, ce serait que les politiques cessent de se haïr entre eux et apprennent à travailler ensemble, dans un climat plus serein, pour progresser.

Pourquoi est-ce que cela marche en Allemagne, où l'on avance pour le pays et dans un but commun et pas en France ? Mais quel est le but commun aujourd'hui, chez nous ?»



Septembre 2015 : les agriculteurs sont montés de toute la France jusqu'à Paris, pour exprimer leur colère.

Thierry Desvaux (Exploitant céréalier)
«Ce qui me vient à l'esprit, tout de suite, par rapport au ressenti que j'ai de 2015 et à notre exploitation, c'est l'avancée en matière d'agro écologie. Nous avons été labellisé GIEE, avons réalisé une journée sur le thème de l'agro écologie et remporté 2 trophées. Globalement, pour 2016, je souhaite que le monde agricole retrouve un peu plus de sérénité, aussi bien par rapport à l'évolution des marchés qu'au contexte d'insécurité grandissante, qu'il s'aperçoive des changements à prendre en cours et que la prise de conscience des enjeux environnementaux, soit mise en avant».

Jean-Baptiste Thibaut (Viticulteur)
«En tant que viticulteur : heureux ! Une super année 2015, avec de la pluie arrivée au bon moment, même si les orages de grêle en début de vendanges ont un peu terni notre bonheur, qui a permis de faire à peu près nos rendements, sauf en rouge. Pour le moment, les prix se tiennent, la qualité est là, le seul souci, c'est de réussir à trouver et former du personnel ! Mais au global, si c'était à refaire, je signe tous les ans comme ça ! Nos marchés à l'export sont directement liés à la conjoncture mondiale et nos produits sont festifs. Il ne faudrait pas que l'environnement anxiogène que l'on a connu en 2015, directement lié au terrorisme, nous fasse oublier qu'il faut vivre et profiter de la vie, continuer à s'amuser, prendre du plaisir et le vin est là pour y contribuer».

Jean-Marie Sapin (Agriculteur retraité)
«Les attentats et la montée de Daech. C'est ce que je retiens avant tout de l'année qui se termine. Mais aussi la sensibilisation de la population, comme on a pu le voir lors des rassemblements du 11 janvier dernier : des gens de mon village qui ne sortent presque plus jamais, sont allés à Auxerre ce jour là. Sur le plan agricole, nous avons connu une récolte céréalière du siècle, en contraste malheureusement, avec le malaise grandissant dans le domaine de l'élevage, que ce soit en lait ou en viande. Je souhaiterai pour 2016, une refonte des partis politiques et une forte mobilisation. Aujourd'hui, il y a un ras le bol de tout ce qui touche à l'Europe et cela s'est traduit par la montée des votes extrêmes, surtout en milieu agricole. Et tant qu'il n'y aura pas une relance économique, certains continueront à rallier les thèses extrémistes».


L'année 2015 restera marquée également par la sécheresse qui a accompagné le début des moissons. Sans trop de conséquences heureusement, sur les rendements et la qualité.

Thierry Michon (Exploitant céréalier)
«Pour moi, c'est avant tout le côte attristant de cette intolérance liée aux attentats… On prend plus conscience du malheur des autres quand ça vient nous frapper chez nous. Le côté positif des choses, c'est qu'il y a quand même de plus en plus d'enfants scolarisés dans le monde et cela devrait permettre en principe d'asseoir un peu plus de tranquillité dans certains pays. On ne gouverne pas un peuple de la même manière, quand il est éduqué ! L'autre point positif que je retiendrai de 2015, c'est la Cop 21, qui aura fait bouger un peu les choses, avec une climatologie particulière, à ce moment là, qui a frappé les esprits. Et autant j'aurai des critiques à formuler au niveau de la protection des citoyens entre janvier et novembre dernier, autant on peut dire que là-dessus, notre gouvernement a bien joué. D'une manière plus générale, je continue à dire tout haut qu'on a la chance d'être né au bon endroit. On a tous nos problèmes, mais il faut toujours relativiser».

(*) Annus horribilis : « *Année horrible* » en latin, est l'expression par laquelle fut qualifiée l'année 1992 par la reine Elisabeth II, à l'occasion du 40e anniversaire de son accession au trône

DOMINIQUE BERNERD


Une année marquée dans le monde de l'élevage par la crise FCO et l'arrêt temporaire des exportations de broutards pour les zones concernées, dont le département de l'Yonne.

▸ Agenda

Union Charolais Croissance
Prochains rendez-vous de la station de Charmoy :
Vendredi 8 janvier : Portes Ouvertes
Mercredis 13 et 20 janvier : ventes aux enchères
Mercredis 3 et 10 février : ventes aux enchères

JA 89 : Prochaines AG de canton
Canton Tonnerrois : vendredi 8 janvier, à 18 h, Restaurant le Ravi'R, à Ravières
Canton de Saint-Sauveur: vendredi 8 janvier, à 19 h, Salle de la Mairie, à Lainsecq
Canton de Saint-Florentin : lundi 11 janvier, à 20 h 30, Mairie de Chéu
Canton de Courson : mercredi 13 janvier, à 18 h 30 (à confirmer), au restaurant de Migé
Canton de Toucy : vendredi 15 janvier, à 20 h 30, Salle Halle aux grains, à Toucy
Canton de Vermenton : vendredi 29 janvier, à 19 h, lieu pas encore défini (infos au 06 86 40 43 19)
Canton des Deux Vallées: vendredi 12 février à 20 h, chez Armand Gois, 3 Rochy à Dicy

23/01 Carrefour des carrières au féminin
La 18e édition du Carrefour des carrières au féminin, forum qui s'adresse aux collégiennes, lycéennes, étudiantes et aux femmes en recherche d'emploi ou en projet de reconversion, se déroulera samedi 23 janvier, à l'Espace Culturel, route des Bries, à Appoigny. Il se déroulera comme à l'habitude, sous forme d'entretiens individuels entre visiteuses et intervenantes. Une soixantaine de femmes exerçant des professions non traditionnellement féminines, seront présentes : agricultrice, soudeuse, ingénieure, conducteur de train, policière, architecte, peintre en bâtiment, etc.
Renseignements au 03 80 43 28 34
ou sur www.fete-bourgogne.org

08/01 Réunion technique Maïs à Villevallier
Les Chambres d'agriculture du Loiret et de l'Yonne, vous invitent à une réunion technique maïs, vendredi 8 janvier, de 13h30 à 17h30, à la MFR de Villevallier, avec la participation de Yann Flodrops, d'Arvalis Institut du Végétal.
Au programme : bilan agro-climatique ; choix des variétés (mais grain et fourrage) ; désherbage (nouveaux produits, résultats d'essai, préconisations) ; Insectes (état des lieus du biocontrôle contre le taupin) ; implantations (résultat d'un essai strip till) ; évolutions climatiques (qu'en sera-t-il pour le maïs en 2100?)
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 64 78
e.riberolles@yonne.chambagri.fr

08/01 Syndicat Betteravier de l'Yonne
Le Syndicat Betteravier de l'Yonne tiendra une réunion d'information destinée aux planteurs, vendredi 8 janvier, Salle du Foyer Communal, à Gisy les Nobles

Formation Maintenance du Matériel Agricole
Le CFPPA d'Auxerre La Brosse propose une formation à la Maintenance du Matériel Agricole, les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 janvier. Au programme : organisation d'un atelier et sécurité, le moteur, l'entretien d'un automoteur, l'électricité, détecter une panne et savoir y remédier, les pneumatiques, les matériels agricoles… Cette formation est à destination des exploitants agricoles/viticoles ou des salariés. Renseignements : Delphine Levasseur, 03 86 94 60 25

Exposition sur la vigne et le vin à Cravant
Exposition photos présentant l'histoire et les métiers du vin, la vigne les appellations, les vignobles de France et du monde, les vendanges et la vinification, le rouge et la champagne.
Du 18 janvier au 11 février à Cravant, à la bibliothèque. Entrée libre. Renseignements au 03 86 42 54 20

▸ Formation

CFPPA Auxerre la Brosse

Prochaines formations courtes à destination du monde professionnel :
Regreffage de la vigne : formation d'1 journée ouverte aux salariés et exploitants viticoles. Prochaines sessions : vendredi 18 et lundi 25 janvier
Certificat de Capacité professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants (CAPTAV). Catégorie bovins, ovins et caprins : mardi 26 et vendredi 29 janvier. Cette certification est obligatoire dès lors que l'on transporte des animaux dans un cadre professionnel à plus de 60 km du siège social de l'exploitation
Financements possibles pour toutes ces formations.
Pour tout renseignement : 03 86 94 60 20

Construire sa stratégie d'entreprise

Formation sur 2 jours, jeudi 21 janvier et mardi 2 février, avec Cyrille Fournier et Emeline Richard de la CA 89
Contact : 03 86 94 28 41

PLU, carte communale, permis de construire: les comprendre et mesurer leurs impacts

Formation d'1 journée, mardi 2 février, avec Isabelle Cadoux, Marie-Christine Bret et Elisabeth Troussard de la Chambre d'agriculture 89
Contact : 03 86 94 28 45

La fertilisation des céréales : P, K, chaulage et oligo-éléments

Formation d'1 journée, mardi 9 février avec Christine Lesouder, Arvalis Institut du végétal
Contact : Gaëlle De Nardo au 03 86 64 45 65

Chambre Agriculture 89

Envisager sa fin de carrière sereinement

Une nouvelle formation entièrement gratuite, proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, pour préparer sa cessation d'activité



Thierry Rouger, exploitant à Villefargeau, en périphérie d'Auxerre, a été l'un des premiers à suivre cette formation

Vos orientations des cinq à dix dernières années de carrière conditionnent votre future cessation d'activité et les conditions d'une bonne transmission de votre entreprise agricole. C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, soucieuse d'accompagner les exploitants agricoles durant cette phase de la carrière professionnelle particulièrement stratégique, propose une nouvelle prestation entièrement prise en charge grâce au concours financier de l'État (Direccte). L'objectif : vous aider à y voir clair dans votre stratégie d'entreprise. Thierry Rouger, 54 ans, exploitant à proximité d'Auxerre a sollicité cet éclairage et témoigne sur son expérience.

Se poser les «*bonnes*» questions

Quels questionnements vous ont amené à souhaiter cette prestation ?

TR : *«Je me suis installé il y a 30 ans avec mes parents, en tant que 5ème génération sur les terres de Villefargeau. Depuis leur retraite, je suis seul à conduire cette entreprise viable que j'aimerais pouvoir transmettre progressivement et durablement. L'absence de repreneur familial désigné ou même envisagé, le besoin de main d'œuvre lors de quelques périodes de travaux, le risque de perte de foncier avec la pression péri-urbaine, l'éloignement des deux sites de productions, entre autres, m'interrogeaient sur cette possibilité.»*

Que vous a apporté cette prestation ?

«Un regard extérieur et de la méthode pour clarifier les problématiques et les hiérarchiser. La conseillère a co-construit avec moi un plan d'actions personnalisé dans lequel on retrouve les démarches à conduire, les pistes à creuser et les personnes ressources à contacter (juristes, spécialistes de la transmission…). Dans mon cas, cela consistait à aborder la reprise avec un neveu, d'envisager l'option de prendre un apprenti en vue d'une transmission à terme, de m'associer avec un autre agriculteur ou un porteur de projet sur une production complémentaire à forte valeur ajoutée. L'entretien permet d'ouvrir des portes et d'imaginer de nouvelles pistes. On est loin de l'ordonnance avec des solutions clé en main toutes faites. C'est à moi d'expertiser les possibilités et de prendre les contacts en fonction de ma réflexion et du temps que je veux me donner. La conseillère reste disponible pour m'accompagner dans de nouvelles interrogations, par téléphone ou lors d'un second rendez-vous»

Quels conseils pourriez-vous donner à vos collègues ?

«C'est un temps essentiel pour lever la tête du guidon, prendre du recul, se poser les « bonnes » questions et conduire une réflexion sur l'avenir, le nôtre et celui de l'exploitation. Il est également important de s'y prendre tôt. Le quotidien reprend vite le dessus et il faut du temps pour expertiser certaines idées et les concrétiser ; plus le temps avance, plus l'éventail des opportunités se restreint».

CHAMBRE AGRICULTURE 89



Premier cas de FCO dans l'Yonne

Dans un communiqué, la préfecture de l'Yonne informe qu'un premier foyer de fièvre catarrhale ovine (FCO) vient d'être confirmé dans le département, dans un élevage de vaches laitières à Fontaines, en Puisaye. Il s'agit du 143ème foyer en France, depuis le premier cas identifié dans l'Allier le 11 septembre dernier.
La maladie a été détectée sur un veau ayant fait l'objet d'une prise de sang, car destiné à sortir de la zone réglementée, et a été confirmée par le laboratoire national de référence (ANSES) le 04 janvier 2016.
Aucun symptôme de la maladie n'a par ailleurs été constaté par le vétérinaire dans cet élevage placé sous arrêté préfectoral de déclaration d'infection (APDI). Conformément aux instructions ministérielles, l'ensemble du troupeau sera prochainement vacciné, ce qui permettra aux animaux, actuellement bloqués sur l'exploitation, de circuler librement à l'issue des deux injections de vaccin espacées de 21 jours.



Session d'installation du Conseil régional BFC

Marie-Guite Dufay aux manettes

Comme on s'y attendait, mais un peu plus difficilement que prévu, Marie-Guite Dufay a été élue à la présidence du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté. Une élection en deux tours, histoire de ne pas donner un total blanc-seing à la nouvelle présidente.

Ce qui devait être une élection dans un fauteuil s'est transformée en un *«moment compliqué»*, de l'aveu même de la nouvelle présidente Marie-Guite Dufay, qui aura du attendre le second tour pour que certains arrêtent de jouer contre leur camp et lui permettent d'obtenir la majorité absolue placée à 51 voix.

Les remerciements et ré-assurances d'usage effectués, Marie-Guite Dufay a donné le ton (ferme mais chaleureux) de la nouvelle mandature, à l'occasion d'un discours en forme de programme, montrant ainsi qu'elle n'était pas là par hasard et qu'elle entendait bien transformer ses engagements électoraux en actes.

L'action du Conseil régional va désormais se développer autour de trois axes essentiels : *«construire ensemble, mener la bataille de l'emploi et définir un modèle de développement plus durable»*.

Construire ensemble

Construire ensemble pour la nouvelle présidente de Région BFC, c'est s'engager à coopérer, en respectant l'identité de la Bourgogne comme celle de la Franche-Comté. C'est faire émerger *«une identité commune»* en faisant *«exister la région dans les coeurs et dans les esprits»*. C'est aussi *«renforcer les solidarités et être au plus près des initiatives soutenant le développement local»*. C'est enfin *«ré-inventer la démocratie»* en définissant *«une nouvelle gouvernance régionale»*. Dans la foulée, Marie-Guite Dufay a proposé à François Sauvadet que l'un des élus de l'Union de la droite (UDI-LR) prenne la présidence de la première commission : Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de la citoyenneté. Ce sera donc Alain Joyadet qui présidera cette commission.



La salle du Conseil Régional de Bourgogne semblait devenue trop petite pour tous les élus et invités de la grande région Bourgogne Franche-Comté qui l'avaient investie à l'occasion de cette session d'installation.

Mener la bataille de l'emploi

Le second axe concerne *«la bataille de l'emploi»* que la Région entend mener en partenariat avec l'Etat et les autres collectivités territoriales. Le Conseil régional souhaite *«être un pont entre tous les acteurs de l'emploi en s'appuyant sur des politiques de filières»*. Les entreprises comme les Chambres consulaires devraient être en première ligne sur ce terrain. Un mot pour les filières agricoles pour lesquelles il s'agit *«de rechercher la valeur ajoutée sur place»*, avec notamment un développement au travers de la bio *«pas exclusivement, mais fortement»*.

«Accompagner les entreprises, structurer les filières, investir dans la recherche» doivent permettre d'orienter la Région vers *«une économie de la qualité pour une croissance durable»*. Pour soutenir le mouvement le Conseil régional entend jouer sur la formation, initiale et permanente. En vue, *«des investissements massifs»* pour *«des formations pertinentes»*, en phase avec *«des métiers qui recrutent»*. *«Former plutôt que chômer»* car c'est le nerf de la guerre du développement économique.



Marie-Guitte Dufay a conservé un front de marbre lors de cette élection compliquée par une mini-fronde dans son propre camp.

S'orienter vers un développement «plus» durable

Troisième axe : le développement durable et la nécessité *«de faire émerger un nouveau modèle»*, car le modèle actuel *«produit trop d'inégalités et pollue la planète»*. Faisant référence aux engagements de la Cop 21, Marie-Guite Dufay se dit convaincue que *«c'est par les territoires que nous remplirons nos engagements»*, bien décidée à ce que *«la Bourgogne Franche-Comté devienne un territoire à énergie positive»*. Au terme de cette très longue session élective du Conseil régional Bourgogne-Franche Comté, 15 vice-présidents ont été nommés dont 9 Bourguignons (voir notre encadré).

ANNE-MARIE KLEIN

La composition du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

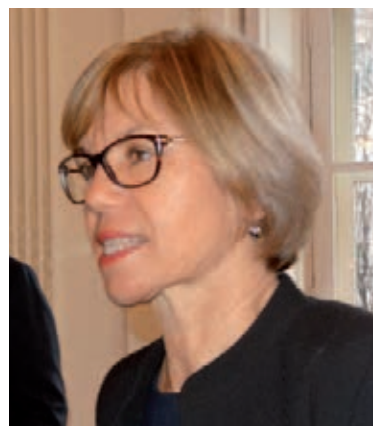
Michel Neugnot (21) : finances, ressources humaines, transports et inter-modalité
Laurence Fluttaz (71) : culture
Denis Sommer (25)
Sylvie Laroche (39) : apprentissage et formation professionnelle
Patrick Molinoz : jeunesse, vie associative, laïcité, lutte contre les discriminations, égalité homme-femme et développement économique des territoires
Frédérique Colas (89) : transition écologique et environnement
Eric Houlley (70) cohésion territoriale (aménagement du territoire)
Maude Clavequin (90) : citoyenneté et évaluation des politiques publiques
Sylvain Mathieu (58) : bois, forêts, montagnes et parcs
Océane Charret (21) : recherche, enseignement supérieur et université
Patrick Ayache (25) : fonds européens et contrat de plan, tourisme et relations internationales
Laetitia Martinez (71) : sports
Stéphane Guiguet (71) : les lycées
Sophie Fonquernie (25) : agriculture

En image

Une préfète pour la Côte d'Or et la Région BFC

Après le départ d'Eric Delzant appelé à d'autres fonctions, c'est une femme qui représente l'Etat dans la Grande région Bourgogne Franche-Comté et en Côte d'Or. La nouvelle préfète a reçu le 4 janvier ce qu'il est convenu d'appeler les corps constitués et les forces vives de la Région BFC et du département de la Côte d'Or. Christiane Barret est en charge de deux missions prioritaires : d'une part la mise en oeuvre de la nouvelle organisation territoriale et le devoir de mener à bien la fusion administrative des deux anciennes régions. D'autre part, gagner la bataille de l'emploi, en ciblant *«tous les partenaires et acteurs essentiels en ce domaine, de la grande entreprise aux PME, PMI et très petites entreprises»*. Ici en compagnie de Fabrice Faivre (président de la FDSEA 21) et de Vincent Lavier (président de la Chambre d'agriculture 21).






Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - contact@vmat-dallage-chape.fr
V-MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage - Viticole
Nombreuses références
Secteur 21
M. STRAUB 06 83 41 72 77
Secteurs 58 et 89
V. UREK 06 80 47 34 55

Chronique ovine
En hiver, le même confort dehors qu'en bergerie

Avec une ressource fourragère suffisante, les brebis sont aussi bien à l'herbe qu'en bergerie. Telle est la conclusion d'une étude[1] réalisée au cours de l'hiver 2014/15 dans 46 élevages répartis sur toute la France (hors zones de montagne).

De nombreuses mesures en lien avec le bien être animal ont été effectuées sur 1350 brebis à faibles besoins de race Romane. La moitié était hivernée en bergerie avec une ration adaptée à leur stade physiologique (brebis à l'entretien), l'autre moitié était au pâturage avec de l'herbe en quantité suffisante.

Des brebis en meilleur état
La comparaison des lots de brebis à l'herbe et en bergerie met en évidence un meilleur état corporel pour celles qui pâturent. En effet, la proportion de brebis maigres est alors nettement inférieure. Ce taux est passé de 18 % en début d'hiver à 4 % en fin d'hiver pour les brebis dehors alors qu'il est resté stable pour les brebis en bergerie.

D'autre part, peu de problème de santé ont été observé dans cette étude, que les brebis soient alimentées au pâturage ou en bergerie. Et aucune différence n'a été mise en évidence entre les deux modes de conduite, que ce soit en matière de boiterie ou de problèmes respiratoires. Enfin, la toison joue parfaitement son rôle de protection : aucun cas d'humidité de la toison en contact de la peau n'a été observé.

[1]ÉTUDE INSTITUT DE L'ELEVAGE, CIIRPO ET INRA



En hiver, les brebis n'ont pas plus de problème de boiterie dedans que dehors.

• Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents* • Les vœux *des présidents*

Chambre régionale **Bourgogne Franche-Comté**



Christian Decerle
Président de la chambre d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté

2015 restera une année sombre pour le secteur agricole. Difficultés de la mise en place de la nouvelle Pac, sécheresse printanière puis estivale, chute des cours, FCO, difficultés persistantes dans certains secteurs viticoles…
Quelles que soient les productions, nombre d'exploitations de notre région sont sévèrement mises à l'épreuve.
Notre détermination à faire face aux difficultés doit cependant rester intacte. Nous devons rester tournés vers l'avenir et rappeler, ici, que l'action collective a permis un important travail au niveau régional, lequel autorise notamment d'accompagner au travers du Feader les projets d'investissements productifs et ainsi préparer l'avenir.
Notre action collective, dans nos départements, à la région et au national, permettent de porter et de faire entendre la voix de l'Agriculture dans sa diversité : élevages, viticulture, grandes cultures, circuits de proximité…
Au sein de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, l'économie agricole pèse lourd et notre profession doit unir ses forces, parfaire et muscler son organisation pour permettre l'expression de voix fortes, légitimes et autorisées à même de rappeler ce que représente l'Agriculture, la Viticulture et la Forêt en termes d'économie, d'emplois, de création de richesses, de capacité d'innovation, d'image positive…
Qui oserait contester son irremplaçable contribution à un aménagement harmonieux et respectueux de nos magnifiques territoires de Bourgogne et de Franche-Comté ?
En ces premiers jours de l'année, rappelons que plus que jamais, notre Pays, notre Région ont besoin de la force et de la diversité de leur Agriculture. C'est une chance et un atout pour nos territoires, c'est une véritable chance pour notre pays.
Bonne et heureuse nouvelle année à chacune et chacun d'entre vous.

« L'Agriculture, une chance et un atout pour notre pays »

Mutualité sociale et agricole **de Bourgogne**



Dominique Bossong,
Président de la MSA de Bourgogne

L'année 2015 qui s'achève peut être qualifiée de paradoxale pour l'Agriculture avec des chiffres nationaux qui annoncent une augmentation des revenus moyens de l'année de l'ordre de 15% et la gestion depuis l'été de crises agricoles dans les filières de l'élevage et chez les céréaliers des plateaux.
L'agriculture Bourguignonne se retrouve pleinement dans ce paradoxe amenant la MSA à se féliciter de bons résultats des filières viticoles et autres mais devant faire face également aux conséquences des crises de l'élevage.
Une fois encore, la MSA de Bourgogne n'a pas failli dans sa mission d'accompagnement social de ses ressortissants agricoles victimes d'aléas climatiques ou économiques.
En effet, les mesures gouvernementales prises dans le cadre de la crise agricole, ont fait l'objet d'un partenariat étroit avec les services de la DDT afin de rendre éligible le plus grand nombre d'exploitants, bénéficiaires de ce dispositif et ce, avant la date d'appel définitif des cotisations 2015.
La totalité des demandes d'options N – 1 reçues ont été traitées dans ce délai, bénéficiant à 1 500 exploitants. Dans le même temps, les enveloppes de prises en charge partielles de cotisations sociales ont fait l'objet d'un traitement spécifique permettant à 1 048 demandeurs de bénéficier de ce dispositif.
Enfin, et pour accompagner les familles de salariés ou non salariés, directement ou indirectement impactés par les crises, un dispositif exceptionnel d'aides a été mis en place. Un effort financier supplémentaire de plus de 600 000 euros a bénéficié à 2 200 familles. En tant que Président de la MSA de Bourgogne, je me félicite de ces actions menées mais je préfèrerais de beaucoup que la santé de l'agriculture Bourguignonne soit bien meilleure. C'est au travers de ce souhait que je vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous assure du soutien de la MSA en toute circonstance.

Crédit agricole **de Champagne Bourgogne**



Vincent Delatte,
Président du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne

Je tiens tout d'abord à adresser tous mes encouragements aux hommes et aux femmes qui contribuent par leur travail à la notoriété de ce territoire d'exception. Nous avons vécu à vos côtés cette année les bons et les moins bons moments que vous avez traversés et nous avons fait en sorte de vous soutenir et de vous accompagner au mieux.
A l'heure où certains voient leur talent récompensé et leur patrimoine mis en valeur, à travers, par exemple, le classement des Climats de Bourgogne au patrimoine de l'Unesco, d'autres traversent de graves difficultés.

Je pense notamment aux agriculteurs et aux éleveurs auxquels nous avons proposé des mesures très fortes et largement anticipées par rapport au plan national de soutien à l'élevage. Nous allons bien entendu poursuivre en 2016 la mise en œuvre de tous les volets de ce plan à destination de ceux qui auront besoin d'un accompagnement encore plus spécifique. C'est un sujet sur lequel je reviendrai prochainement dans ces colonnes.
Quoi qu'il en soit, je pense que nous devons rester optimistes sur les capacités d'adaptation de la profession. Ce n'est pas la première fois qu'un virage difficile à négocier se présente et nous saurons, ensemble, trouver cette fois encore, des solutions adaptées.
Je vous souhaite à toutes et à tous beaucoup d'énergie pour aborder cette nouvelle année avec l'ambition d'en faire un cru à la hauteur de vos projets et je vous renouvelle le soutien du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne.

Bonne année 2016, au nom de l'ensemble de nos équipes.

Interbev Bourgogne

Sortir par le haut d'une guerre des prix «*mortifère*»

La dernière réunion de l'année 2015 d'Interbev Bourgogne a été l'occasion de faire le point sur les activités des derniers mois et d'accueillir Olivier Mevel, consultant en stratégie alimentaire.



Un tour d'horizon de l'année en forme de bilan et des perspectives pour l'année 2016. De gauche à droite, Emmanuel Bernard, Olivier Mevel et Jean-Pierre Fleury.

Interbev Bourgogne a participé à de nombreuses manifestations et opérations de communication à fort impact : Made in Viande, la Foire gastronomique de Dijon avec notamment le lancement de l'Atlas régional de l'élevage herbivore, le Festival du bœuf en décembre à Charolles, *«la plus grande vitrine mondiale de l'élevage charolais»*, comme la définit Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne... En 2016, le travail de communication va continuer et monter en puissance, que ce soit pour Made in Viande ou pour le Festival du bœuf.

Un constat moins satisfaisant, dans le cadre de l'approche et de l'approvisionnement du secteur de la restauration hors domicile, *«la mayonnaise ne prend pas»* regrette le président et, *«ce n'est même plus une question de prix»*. Il va falloir définir clairement un nouveau positionnement pour mieux peser face aux principaux opérateurs qui tiennent actuellement le marché.

Mais les 300 000 emplois induits et un système commercial bien huilé risquent de peser lourd dans la balance et peuvent expliquer le manque d'entrain des prescripteurs et des élus.

Sur le plan des effectifs bovins, pas de mouvements notables, *«les statistiques bovines ne baissent pas»* constate Emmanuel Bernard, *«beaucoup de prairies disparaissent, mais le nombre de vaches et de veaux augmente quand même»* renchérit Jean-Pierre Fleury. Le contexte commercial s'est adapté à la gestion de la FCO. Les broutards, un temps bloqués semblent être à nouveau absorbés par le marché, ce qui laisse espérer un retour à la normale en janvier (en ce qui concerne l'Italie, seul marché significatif pour le moment).

Mais, que ce soit sur le marché intérieur ou à l'export, la qualité et l'efficacité des relations commerciales semblent bien constituer le nerf de la guerre. Pour en parler, Interbev Bourgogne a invité Olivier Mevel, consultant en stratégie alimentaire.

Comment définir de nouvelles relations commerciales, éleveurs, industriels et distributeurs ?

D'entrée de jeu pour le conférencier un constat s'impose : la fantastique organisation des distributeurs leur permet de régner sans partage et de dicter leur loi. La captation de valeur ajoutée qui résulte de cette toute puissance amène *«un affaissement du socle agricole et fait vaciller le socle agro-alimentaire français»*. Cette guerre des prix *«mortifère»*, risque de devenir *«une fabrique à chômeurs»*, car elle finit par étrangler les producteurs, les transformateurs et les industriels. Côté consommateurs, c'est la stagnation, voire la baisse du revenu, l'alimentation devient donc la variable d'ajustement alors qu'elle ne constitue que 10% (hors alcool et tabac) du train de vie d'un ménage. La compétition en est d'autant plus rude sur les linéaires entre les filières viande. Certains produits clé s'en tirent mieux que d'autres, c'est le cas du poulet, des oeufs, du porc frais, qui restent des produits de base pour les ménages. En revanche, le bœuf subit une forte élasticité des prix qui conduit certains achats à se reporter sur d'autres viandes. Il faut donc être d'autant plus attentif à la présentation, à mettre l'offre en valeur, à sublimer le produit... Et en la matière, *«la viande rouge souffre de certains freins dont le premier est le plus important à travailler, est la tendreté»*.

Pour capter la valeur ajoutée il faut se rapprocher du consommateur et répondre à ses attentes. C'est le moment de jouer sur les notions d'identité, d'authenticité, de renforcer la confiance... La viande a *«une certaine valeur»* qui résulte d'un couple marketing produit/services : *«la couleur, la coupe, la présentation, le goût, la tendreté, le moelleux, les signes de qualité, la valeur ajoutée amenée par les qualités d'élevage et le savoir-faire de l'éleveur, comptent pour beaucoup, comme les critères sociologiques que sont le bien-être animal, le poids des emplois sur le territoire et les garanties sanitaires»*. La race comme la couleur de robe n'ont que peu d'importance dans le déclenchement de l'acte d'achat, mais elles peuvent faire partie du grand ensemble produit/services et jouer un rôle dans la réassurance du consommateur.

Anne-Marie Klein

PUBLI RÉDACTIONNEL

Les mammites j'anticipe !

Mammites et cellules, mieux vaut prévenir que guérir !

Les mammites constituent la pathologie n°1 des élevages laitiers et touchent plus de 40 % des vaches en production.
Les impacts sont multiples : stress et travail pour l'éleveur, réformes subies, perte économique importante... **alors, mieux vaut prévenir que guérir !**

La mammite est une infection de la mamelle par des bactéries qui pénètrent par le sphincter du trayon. Cette infection déclenche une réaction inflammatoire associée à un afflux de globules blancs (ou leucocytes) dans la mamelle, ce qui augmente le nombre de cellules somatiques dans le lait. C'est une réaction naturelle de défense contre l'agression par les bactéries.

Mammites et cellules, même combat !
Ces infections peuvent prendre 2 formes, c'est pour cela que l'on distingue deux types de mammites :

• **Les mammites subcliniques** : la vache « lutte » contre l'infection en produisant des leucocytes dans la mamelle. Il n'y a pas de signe visible chez l'animal. Seul le comptage cellulaire individuel de chaque vache ou le CMT (California Mastitis Test) permet d'identifier la présence de cette infection.

• **Les mammites cliniques** : l'infection se caractérise par l'apparition de signes visibles au niveau du quartier, de la mamelle ou même de l'animal. On peut observer une modification de l'aspect du lait (présence de cailles, de grumeaux...), un ou des quartier(s) gonflé(s), chaud(s), dur(s) ou douloureux et, dans les cas les plus sévères, une atteinte générale de l'animal.



La prévention, une efficacité prouvée dans les élevages.

Les bactéries sont naturellement présentes dans l'environnement y compris dans l'élevage. Les bonnes pratiques d'élevage permettent d'éviter la contamination des trayons, mais aussi les contaminations entre les vaches.

De multiples facteurs peuvent entrainer l'apparition de mammites dans les élevages (on parle de maladie « multi-factorielle »), c'est pourquoi il est parfois difficile d'en identifier les causes.

Pour échanger sur vos pratiques préventives ou, dès que vous observez une augmentation anormale du nombre de cellules dans le lait de votre tank ou des mammites cliniques, demandez conseil à votre intervenant en élevage.

Quelle analyse pour les cellules ?

Les cellules somatiques sont dénombrées dans le lait dans le cadre du paiement du lait à la qualité instauré en 1969. Les teneurs **en cellules somatiques** ne doivent pas dépasser le seuil réglementaire fixé par l'UE (< 400 000 cellules/ml de lait en moyenne). Quel que soit le lieu de production et de collecte en France, les **mêmes principes de prélèvement et d'analyse du lait** sont appliqués pour déterminer cette qualité. Les laboratoires interprofessionnels utilisent des matériels autorisés et validés par le Ministère de l'Agriculture.
Le CNIEL assure une harmonisation des méthodes appliquées par ces laboratoires qui sont également accrédités par le COFRAC.
Le même principe d'analyse est appliqué au contrôle laitier et au paiement du lait.

A propos du plan « les mammites j'anticipe ! »

Les mammites impactent la compétitivité de la filière et la qualité du lait. C'est pourquoi, un programme pour prévenir et réduire les mammites en élevage a été lancé en 2013. Il vise à apporter aux éleveurs et à leurs conseillers les éléments nécessaires à leur maitrise : outils, formations, informations…
CNIEL, FCEL, GDS France, Institut de l'Elevage, SIMV et SNGTV sont les pilotes de ce plan qui cible les éleveurs et leurs conseillers. La mobilisation de tous est nécessaire.

► Brèves

Axéréal prend le contrôle d'Agri-Négoce

Axéréal, le groupe coopératif du Centre de la France, a annoncé avoir signé un accord avec Améropa pour l'acquisition de sa filiale Agri-Négoce. La réalisation de cet achat renforce Axéréal dans les métiers du grain et étend sa zone d'influence du Centre vers l'Ouest de la France.

Avec un chiffre d'affaires de 176 millions d'euros en 2014/2015, Agri-Négoce a réalisé une collecte de près de 500 000 tonnes de grain. Quatrième négociant de céréales privé français, l'entreprise dispose de 31 sites dont 23 silos, sur une zone qui couvre six départements (la Sarthe, la Mayenne, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, le Loir-et-Cher et l'Orne). Quant à Axéréal, il a traité, en août 2014/2015, plus de 10 millions de tonnes de grain pour un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros.

Bioéthanol : une fiscalité en demi-teinte

Le projet de loi de Finances rectificative pour 2015 introduit une fiscalité inférieure de 2 centimes par litre pour le supercarburant SP95-E10 par rapport aux SP95 et SP98 à compter du 1er janvier 2016. Par rapport à 2015, la taxe intérieure sur les produits énergétiques (TICPE) sera en effet réduite de 0,3 centime en 2016 alors que celle des SP95 et SP98 va augmenter de 1,7 centime.

La filière bioéthanol s'en félicite en précisant que l'écart de prix entre SP95-E10 et SP95 devrait passer en moyenne à 5 centimes dans une même station. Ce qui va encourager de nombreux automobilistes à adopter le SP95-E10.

En revanche, le texte augmente, pour 2017, la part carbone de la taxation des énergies dans la TICPE sans distinguer le contenu en carbone renouvelable de celui en carbone fossile, contrairement à ce que prévoit la loi de Transition énergétique pour la croissance verte adoptée par le Parlement au début de l'été 2015.

Point colza de Terres Inovia

Quels effets de l'exceptionnelle douceur du climat ?

La grande douceur que l'on connait génère des inquiétudes : la reprise de végétation et la montaison sont-elles déjà observées? Quel est le risque en cas d'arrivée brutale du froid ? La vernalisation des colzas est-elle perturbée ? Pour le moment l'arrivée d'un gel important et rapide représente le principal risque sur colza d'hiver.







Les cultures qui ne manquent pas d'azote sont encore turgescentes et ont un port dressé, caractéristique des colzas à l'automne. Les températures relativement douces n'ont, à ce jour, pas endurci les colzas au gel et une arrivée brutale et tardive du froid pourrait faire craindre les mêmes dégâts de gel que ceux observés en février 2012. Cette année-là, les cultures d'hiver dont le colza, avaient gelé au mois de février suite à une descente très importante des températures. Toutefois en ce début 2016, les cultures de colza présentent moins de risque de gel dans la mesure où l'on observe peu ou pas d'élongation de tige avant hiver (1 cm en moyenne). En 2011-2012, les élongations avaient été très importantes, en moyenne de 5-6 cm, et concernaient la plupart des parcelles. Or l'on sait que les élongations représentent un facteur très aggravant sur les risques de gel.

La reprise de végétation n'est pas observée sur les colzas d'hiver

Les colzas d'hiver sont toujours en repos végétatif (ou *«dormance»* hivernale) et on n'observe pas de reprise de végétation ni de montaison à ce jour. Les petits colzas poursuivent leur croissance au ralenti. Cette dormance hivernale n'existe pas chez les colzas de printemps et les sanves qui sont en floraison dans les parcelles. Attention de ne pas confondre la montaison avec l'élongation automnale que l'on rencontre actuellement dans les situations riches en azote.

Pas de souci avec la vernalisation chez le colza d'hiver

Chez le colza d'hiver, les besoins en froid pour déclencher l'initiation florale sont assez faibles (température efficace jusqu'à 17°) et sont variables selon les variétés. Il faut de 6 à 10 semaines de températures entre 5 et 10°C pour induire l'initiation florale selon les stades et les températures. Pas de problème donc de ce côté-là, il suffit de *«décortiquer»* les feuilles des plantes pour voir la présence de jeunes boutons floraux, situation normale à cette période. Contrairement aux céréales, la vernalisation ne joue pas un rôle dans la résistance au froid du colza.

Vérifier la présence de larves de grosses altises et de charançons du bourgeon terminal

L'activité des insectes d'automne, grosse altise et charançon du bourgeon terminal, est favorisée par la douceur des températures. Des pontes importantes sont probables avec de nombreux développements larvaires. La présence de larves avec leurs galeries sensibilisent les plantes au gel comme cela a été vu en 2012 et plus récemment dans le Nord de la Bourgogne.

Les macules de phoma sont très présentes

La situation vis-à-vis des maladies reste assez saine même si l'on observe de nombreux symptômes foliaires notamment des macules de phoma sur feuilles âgées. A noter aussi que du mildiou et de la cylindrosporiose sont aussi facilement observables. La hernie a beaucoup fait parler d'elle cet automne et dans les secteurs concernés. Les dégâts peuvent être très importants.

Et les colzas associés à des légumineuses ?

La croissance importante et continue des couverts associés peut générer un étouffement des plantes de colza. Ces situations nécessitent un désherbage et il est conseillé d'intervenir avec un Callisto 0.15 l/ha par exemple pour sensibiliser la fèverole, espèce la plus concernée, au froid. Si le colza n'est pas étouffé, il est préférable d'attendre la mi-janvier-début février pour prendre sa décision sachant que rien ne presse et qu'on pourra intervenir plus tard avec une demi-dose de Lontrel SG si le gel n'est pas suffisant pour détruire les couverts associés.

Fruits et légumes

L'hiver doux promet des temps durs

Fraises, asperges, mimosa en fleurs... On voit déjà des productions printanières dans les exploitations agricoles. Déboussolées par les températures anormalement douces de ce mois de décembre, de nombreuses productions ont plusieurs semaines d'avance. L'inquiétude grandit chez les agriculteurs.

«Avec une température moyenne qui dépasse les valeurs de saison de près de 4 °C, ce mois de décembre s'annonce comme le plus chaud depuis 1900 en France », annonçait Météo France le 28 décembre. Les températures relevées sont supérieures aux valeurs habituelles d'un mois de mars».

«Avec de telles conditions climatiques, de nombreuses productions agricoles ont *«3 semaines voire un mois d'avance»*, indique Jacques Rouchaussé, président de Légumes de France. À tel point que certains marchés sont tellement saturés que les agriculteurs se voient obligés de jeter leur production. En Loire-Atlantique, les producteurs de mâche ont détruit une partie de leur production, en Côtes d'Armor, 50 000 têtes de choux-fleurs ont été déversées sur les routes dans la nuit du 23 au 24 décembre.

Les légumes, périssables, ne peuvent pas être stockés et lorsque les productions sont trop abondantes, les agriculteurs ne trouvent plus d'acheteur. Même lorsqu'ils réussissent à vendre leurs produits, l'offre étant fortement supérieure à la demande, les prix payés aux producteurs sont au plus bas. *«Une salade d'hiver devrait se vendre 50cts, explique Jacques Rouchaussé, actuellement, elles atteignent à peine les 15cts».*

Fruits et légumes : l'inquiétude est partagée»

Le mal est fait. *«Si le froid arrivait enfin, cela limiterait seulement l'ampleur de la catastrophe»*, s'inquiète le président de Légumes de France. D'autant plus que le contrecoup d'un excès de production en décembre devrait se traduire par un manque de marchandise d'ici quelques semaines».

> *«Si le froid arrivait enfin, cela limiterait seulement l'ampleur de la catastrophe»*

Chez les arboriculteurs on s'inquiète également. *«Certains arbres ont besoin de froid pour une bonne floraison»*, explique-t-on à la Fédération nationale des producteurs de fruits. De même, *«le froid permet de tuer les prédateurs potentiels et évite le développement de certaines maladies».*

L'enjeu de l'assurance»

«Une souplesse dans les encours bancaires» pourrait donner un coup de pouce ponctuel aux agriculteurs, mais des soutiens financiers ne suffiront pas, selon Jacques Rouchaussé. Dans les années à venir, *«on se dirige vers un climat qui ne marquera plus les saisons»* prévient-il. *«Il faut revoir notre système assurantiel pour être prêts»*. Interrogé sur le nouveau contrat socle, le président de Légumes de France est sceptique : *«Si l'assurance telle qu'elle existe était satisfaisante, cela fait bien longtemps que les producteurs y auraient souscrit!»*

«L'agenda des Producteurs de Légumes de France est déjà bien chargé pour le début 2016. «Dès la fin de la trêve des confiseurs, on devra se mettre au travail pour trouver des solutions». Parmi les sujets urgents, l'assurance et la valeur des produits. Le syndicaliste compte bien en toucher quelques mots à Stéphane Le Foll dès leur rencontre prévue le 19 janvier».

BB

Social

Attention ! Du nouveau sur les bulletins de paie à compter de janvier 2016



La profession agricole reste encore peu ou mal connue. Or de plus en plus d'exploitations doivent faire appel à des salariés et ont des difficultés à recruter. La profession agricole doit donc se doter de moyens supplémentaires pour assurer la promotion des métiers et des formations.

Face à la diminution des soutiens publics et comme dans de nombreuses autres régions, les partenaires sociaux bourguignons (salariés et employeurs) ont décidé de se doter de moyens pour assurer la promotion des métiers et des formations.
Une nouvelle cotisation destinée au financement des actions de l'Association Régionale pour l'Emploi et la Formation Agricole (Arefa) de Bourgogne va donc voir le jour dès le mois de janvier 2016 (en Franche Comté, cette cotisation existe déjà depuis avril 2015).

Le produit de cette cotisation servira à financer des actions de promotion des métiers et des formations agricoles, notamment :

- Assurer la gestion et le développement de la bourse de l'emploi agricole Anefa ;

- Participer à des salons et forums de l'orientation et de l'emploi ;
- Promouvoir les stages de découverte Adema ;

- Informer sur les aides à l'embauche et à la formation ;

- Sensibiliser sur les dispositifs de formation qui permettent d'accroître les compétences et l'employabilité des salariés ;

Qui va cotiser ?
Tous les employeurs et tous les salariés de la production agricole de Bourgogne, quel que soit leur statut (ouvriers, employés, agents de maîtrise et cadres).

A quel taux ?
Le taux global de la cotisation est de 0,040% du salaire brut, répartis à parts égales entre l'employeur et le salarié.

A partir de quand ?
La cotisation est mise en place à compter du 1er janvier 2016.
Elle doit donc figurer sur les bulletins de paie à compter du mois de janvier 2016. Et elle sera appelée par la MSA avec les autres cotisations sociales du premier trimestre 2016.

Concrètement quel impact sur les bulletins de paie ?
Deux possibilités :
- Soit créer une nouvelle ligne de cotisation sur le bulletin de paie, intitulée *«Arefa»*, avec un taux de 0,020% en part patronale et 0,020% en part salariale (soit un taux global de 0,040%) ;

- Soit ajouter cette cotisation à la ligne de cotisation Anefa déjà existante en ajoutant «Arefa» dans le libellé et en ajoutant les taux ci-dessus.
A noter : sur l'appel de cotisation MSA, la cotisation Arefa apparaîtra sur une ligne distincte.
Pensez à informer vos salariés de la mise en place de cette cotisation afin qu'ils ne soient pas surpris de constater une légère baisse de leur salaire net mensuel à compter du mois de janvier 2016.

- A titre d'exemple, pour un salarié rémunéré au Smic, la nouvelle cotisation Arefa représente 0,29€ par mois.
Pour plus d'informations sur les actions conduites par le réseau Anefa et l'Arefa Bourgogne, rendez-vous sur le site internet : www.anefa.org
Vous pouvez également contacter directement l'Arefa Bourgogne à l'adresse suivante :
arefa-bourgogne@anefa.org

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Cages - Écorneurs
Barrières césariennes et vêleuses
LE PLUS GRAND CHOIX DE MATERIEL POUR L'ÉLEVEUR
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Sarl Ponge : Un porte engin au catalogue

Ponge, constructeur connu sur le marché du véhicule agricole pour les gammes de bétaillères et plateaux fourragers, poursuit son développement par l'ajout au catalogue, de porte engin. Cette nouvelle offre permet au constructeur d'aborder des secteurs d'activités différents, comme, le BTP ou encore les ETA. Chaque client sera en mesure de configurer le véhicule le mieux adapté à ces attentes de transport. Ce premier modèle présenté, d'une longueur utile de 11,40 m permet à la fois le transport de matériels et de fourrages. 3 essieux équipés d'une suspension surbaissée et de roues jumelées 215/75 R17,5, lui permettent d'atteindre un PTAC de 26 Tonnes, pour une hauteur de chargement de seulement 0,90 m. Une paire de double rampe, ainsi que des béquilles de stabilisation hydrauliques sécurisent et facilitent le chargement des engins les plus encombrants.



Dangreville, une remorque à fond accompagnateur

Le constructeur samarien lance une remorque à fond accompagnateur. Ce dernier est solidaire de chaînes et barrettes entraînées hydrauliquement. Se vidangeant sans benner, cette remorque s'appuie sur un châssis HLE et des parois en matière synthétique de 1,80 m de haut, conciliant robustesse et légèreté. Destinée au transport de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, de betteraves, de pommes de terre et d'ensilage, cette remorque se décline en versions deux et trois essieux pour des PTAC jusqu'à 32 t.



L.Vimond

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 23/12/2015	Bourg-en-Bresse 05/01/2016	St Christophe-en B. 23/12/2015	National 30/12 au 05/01/16
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,00 €	3,95 €
	R	3,50 €	3,20 €	3,70 €	3,52 €
	O	-	2,80 €	-	3,07 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,05 €
	O	-	2,30 €	-	2,94 €
Vaches lait (L)	O	2,33 €	-	-	2,55 €
	P	-	1,70 €	-	2,25 €
Génisses VML	U	4,02 €	4,10 €	4,60 €	4,16 €
	R	3,75 €	3,25 €	3,81 €	3,51 €
	O	-	2,65 €	-	2,91 €
Taureaux VML	URO	-	2,15€	2,51 €	2,48 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 05/01/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,99	-	
250-300 kg	-	2,82	2,65	
300-350 kg	-	2,75	2,56	
350-400 kg	-	2,64	2,53	
400-450 kg	-	2,54	2,36	
450-500 kg	-	2,46	2,35	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,61	-	
300-350 kg	-	2,50	2,40	
350-400 kg	-	2,54	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,36	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	2,04	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,54	1,46	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,49	2,00	1,75	-
5 -10 ans	-	1,90	1,64	-
+10 ans	-	1,80	1,61	1,28
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,15	1,88	

Bovins : 1007
Toute l'équipe de la Sicafome vous présente ses Meulleurs Voeux pour l'année 2016.
Marché dereprise avec des volumes corrects, 91% de vendus.

BROUTARDS : Les acheteurs sont plus nombreux. Les cours sont sensiblements reconduits. Les sujets vaccinés depuis plus de 60 jours bénéficient d'une plus value car ils accèdent à certains débouchés pourl'exportation

LAITONNES GÉNISSES : Le commerce des laitonnes légères et des génisses inférieures est perturbé par le nouveau protocole espagnol qui n'accepte des sujets vaccinés depuis plus de 60 jours. Les laitonnes correctes de plus de 280 kg ne sont pas impactées par ces mesures et voient leurs tarifs facilement maintenus dés lors qu'elles sont vaccinées FCO+10 jours.

VACHES GÉNISSES 3 ANS : L'année commence sur des bases tarifaires identiques à celle de fin 2015, dans les sujets viandés avec du gabarit. Dans les sujets médiocres et trop âgés, il faut faire des concessions tarifaires pour trouver des acquéreurs.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 04/01/2016

Bovins (306)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 335 kg	740 - 850	2,54 - 3,33
345 à 430 kg	850 - 1050	2,24 - 2,55
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
245 à 400 kg	600 - 950	2,31 - 2,60
Génisses		
360 à 480 kg (16-24mois)	-	-
570 à 760 kg (24-36mois)	1110 - 1720	1,95 - 2,36
Taureaux		
1145 à 1255 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	640 - 1120	
Vaches entre deux	1140 -1350	
Vaches lourdes	1370 -1800	

En broutards, une présentation de bonne qualité permet de tenir les tarifs qui étaient pratiqués avant les fêtes. Très peu d'invendus.
Faibles apports en femelles, cours plus fermes.
En vaches, seuls les animaux de qualité supérieure voient leurs tarifs maintenus, fléchissment en vaches âgées ou trop maigres, peu de relève.

Bovins gras : 5
Pas d'apports, commerce calme.

Prochain marché le lundi 11 janvier 2016 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 6/01/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,84	2,47
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,49	2,35
400 à 450 kg	2,46	2,35
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,44	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,89
Vaches		
- 5 ans	1,81	1,62
de 5 à 10 ans	1,71	1,52
+ 10 ans	-	1,38

Broutards Laitonnes : Vente fluide pour les animaux vaccinés et particulièrement ceux pour l'export Espagne à 60 jours.

Vaches-Génisses : La morosité du commerce de la viande se répercute sur le marchédu maigre.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 05/01/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,95 €	-

Tendance : Peu d'apport suite à l'arrêt de l'exportation vers l'Espagne dans les broutards légers. Cours reconduits pour les mâles lourds destinés à l'Italie.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 28/12/15 au 03/01/16*

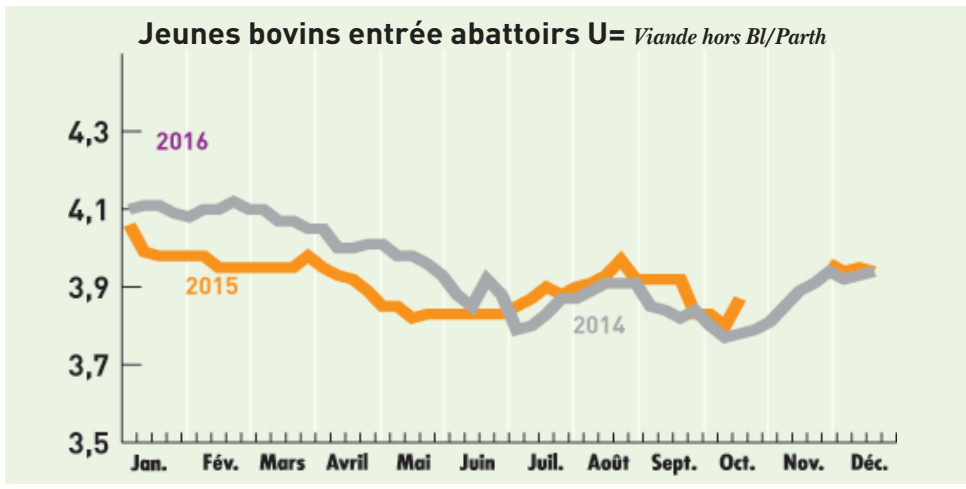
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,45 €	-
400 kg	-	2,40 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,34 €	-
500 kg	-	2,24 €	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	2,34 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,20 €	-

Tendance :
Cours maintenus.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 28/12/15 au 03/01/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,92 €	3,78 €	-			
Races mixte		-	3,51 €	3,50 €	-	-	
Races lait					-	3,30 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,22 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,06 €	4,01 €	3,90 €	3,38 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,06 €	3,98 €	3,89 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,19 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,18 €	3,09 €	-	-
Races lait				-	2,66 €	2,63 €	2,59 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,54 €	4,36 €	4,10 €	3,95 €			

Tendance : moins d'offre dans les vaches laitières. commerce calme dans les races à viande.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 28/12/15 au 03/01/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,94 €	3,93 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,54 €	4,16 €	3,95 €	3,47 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,93 €	3,88 €				
Races mixte					3,16 €	3,09 €		-
Races lait							2,68 €	2,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,73 €	4,53 €	4,24 €	-				

Tendances SEM. 01 / 2016

Bovins de boucherie

Si le réapprovisionnement des magasins après les fêtes de fin d'année permet un commerce assez régulier pour ce début d'année, la consommation de viande rouge va se rétracter avec les promotions de viande de porc et le début des soldes. Les échanges sont normaux avec des tarifs stables pour les femelles haut de gamme ou les Charolaises labels, ainsi qu'en jeunes vaches Charolaises (-5 ans) ou Limousines de qualité bouchère. L'ambiance est calme dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire avec des tarifs sans grand changement sur la fin de l'année. Dans les réformes laitières et Montbéliardes, les disponibilités sont un peu plus abondantes après la coupure de fin d'année, mais les industriels ont encore quelques besoins ce qui permet de maintenir les cours. En jeunes bovins, les tarifs restent stables avec un équilibre entre l'offre et la demande. ■

Broutards

La non-reconduction du protocole d'accord sur les mouvements d'animaux en provenance de zone réglementée FCO vers l'Espagne est très inquiétante. Les nouvelles dispositions sont un nouveau coup dur pour les éleveurs avec des animaux qui devront être vaccinés à plus de 60 jours pour prétendre à ce marché. Dans les mâles, les sorties ne sont pas abondantes et les exportations sur l'Italie reprennent doucement après deux semaines d'inactivité. Les tarifs sont stables par rapport à la fin de l'année. Dans les femelles, la vente est normale avec des prix stables sur les bonnes Charolaises italiennes vaccinées. C'est un désastre dans la marchandise normalement expédiée vers le marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

sont enregistrées dans les Montbéliards notamment dans la gamme qui ne peuvent plus partir vers l'Espagne. Cette tendance impacte également des Abondances, les Holsteins, et les croisés avec des intégrateurs qui profitent de la défaillance de l'Espagne pour faire baisser les prix. Que faire des veaux qui ne trouvent pas de place dans les ateliers français ? Les veaux de qualité sont également touchés, car avec moins de concurrence, les opérateurs français ne se privent pas pour faire baisser les prix. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 4 janvier) :
«La baisse de l'offre en animaux laitiers se confirme. Ce rééquilibrage du marché devrait concourir à un contexte plus favorable pour l'ensemble des catégories.»
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 4 janvier) :
«La reprise progressive du marché avec des volumes limités permet une facile reconduction des cours.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 04/01/2016*

Agneaux (239)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,37 - 3,61	3,13 - 3,32
Gras (38-44 kg)	-	3,21 - 3,68	2,89 - 3,13
Gras (44-50 kg)	-	3,01 - 3,51	-
Gras (+50 kg)	-	2,43 - 2,58	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (233)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,10 - 1,36	-	-
Divers			
Béliers (6) : 83 à 126 €	1,08 - 1,29	-	
Agneaux maigres :	-	-	-
Caprins (12) : 32 à 40 €		-	0,60 - 0,75
Boucs :			

Ovins : 286
L'offre est plus réduite pour cette première semaine de l'année. 99% de vendus.
Agneaux : Les lots de bonne qualité sont très recherchés et se négocient à des tarifs en nette hause.

Brebis : Peu d'offre. Cours en progression.
Béliers Caprins : Cours fermes.

Effectifs : Agneaux: 239 - Brebis : 23
Béliers : 6 - Caprins : 12 - Divers : 6.

Prochain marché le lundi 18 janvier 2016 (pesée à 7h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 04/01/2016*

Ovins : 58	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	105 - 130	2,24 - 2,68
Brebis	56 - 77	0,97 - 1,00
Béliers	-	-

Peu d'apports, cours reconduits, un lot invendu.

Prochain marché le lundi 11 janvier 2016 aux horaires habituels.

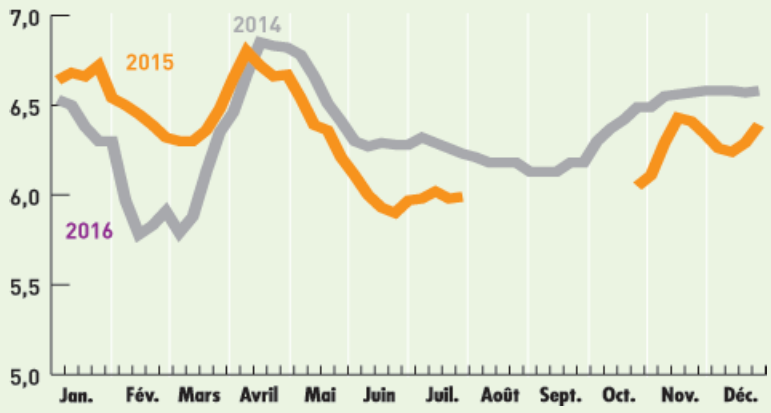
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 28/12/15 au 03/01/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,36 €	6,05 €
Couvert	16-19 kg	-	6,42 €	6,21 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,57 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 28/12/15 au 03/01/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,43 €	**6,81 €**	**2,44 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 28/12/2015 au 03/01/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,32 0,09	7,21 0,08	-	-	-	-	-
	R Var.	669 0,01	6,63 -0,02	6,58 -0,01	-	6,62 -0,08	6,78 -0,04	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,33 -0,02	6,33 -0,03	-	-
3 (couverts)	U Var.	7,06 0,18	7,06 0,05	6,98 0,03	5,84 -0,01	-	-	6,48 -0,14	-
	R Var.	6,53 -0,02	6,56 -0,03	6,46 =	5,68 0,12	6,36 0,02	6,42 0,01	6,42 =	6,03 -0,18
	O Var.	6,10	6,27 0,42	6,30	-	6,05 -0,01	6,21 -0,01	6,11 -0,01	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,57 -0,03	5,38	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Cours représentatif de cette période festive. Brebis : Tendance haussi!re liée à une raréfaction de l'offre.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2015 - 9/11/2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
2e coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
3e coupe	210 €	180 €



Porcins

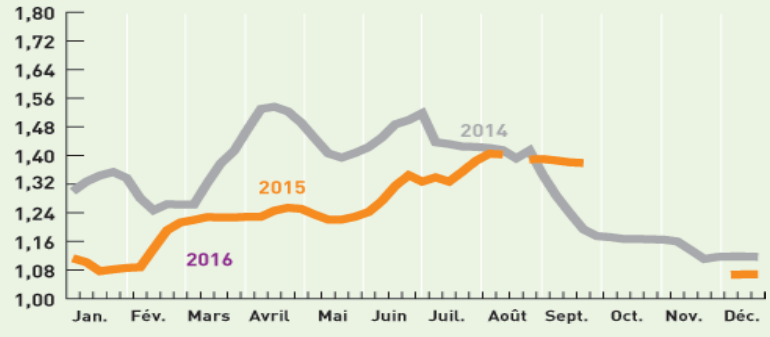
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 699 porcs présentés) — *Cotations du lundi 4 janvier 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,070 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/12/15 au 31/12/15*

1,34 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

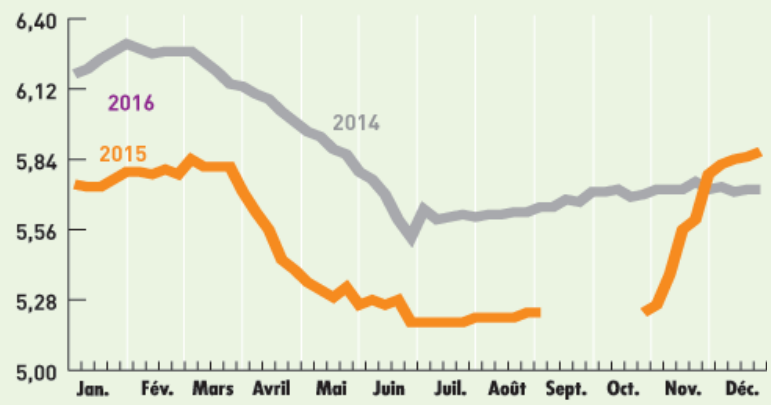
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/12/15 au 03/01/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,45 €	-	-
U	-	7,48 €	6,45 €	-
O	-	5,88 €	4,69 €	3,53 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 04/01/16 au 10/01/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 14j-4 sem)*	156	300 - 525 €	200 - 340 €	170 - 170 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 250 €	100 - 130 €	-	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		270 - 380 €	190 - 270 €	40 - 90 €	20 - 45 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		480 €	330 €	130 €	60 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	760	90 - 150 €	NC	NC	NC

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/12/15 au 03/01/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,55 €	2,28 €	1,55 €	–
Bons	2,23 €	1,93 €		

Céréales

Marché du 22 décembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	janv.-mars	158	N C
Nord Côte-d'Or	meunier	janv.-mars	157	N C
Aube/Yonne	meunier	janv.-avril	157	N C
	fourrager	janv.-avril	150	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	janv.-mars	143	N C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	janv.-mars	144	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS	janv.-mars	175	N C

TRITICALE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône		janv.-mars	147	N C

MAÏS	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		janv.-mars	158	N C
Sud Côte d'Or		janv.-mars	160	N C
Saone et Loire		-	inc	C

POIS	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Côte d'Or	fourrager	janv.-mars	202	V C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur J. Deere 6506, 105 ch, 8700 h, très bon état, relevage avant, pneu 600-65-38, tbé
✆ **06.73.70.69.29**

ACHÈTE
Tracteurs 4 RM, même en panne. MB avec cabine toutes marques. Télescopiques et tracto pelles
06 35 29 44 20

30 - Tout amour véritable qui s'accepte au-delà des différences est indissoluble. Africaine 50 ans 1 enft. Écrire à Creuse agricole, BP227, 23005 Guéret ref 1551PA01 sur enveloppe.
✆

38 - RENAULT 1181 4 6800H TBE cabine, roulements AV neufs,Pneus AR 50% AV 70% 6000 HT + TVA
✆ **06 30 59 42 71**

38 - Vds char bon état 5m x 2m
✆ **04 76 35 51 26**

38 - Collectionneur recherche enjambeurs anciens, voie 110 à 115, hauteur de passage 130.
✆ **06 72 37 06 85**

89 - VENDS tracteur IH 745, 2 RM, avec chargeur Quick 2560, bons pneus, 5 500 euros à débattre (réf. 0104)
✆ **06 88 45 17 50**

Travail sol

42 - Vds déchaumeur disque largeur 3 m TBE an 2010 Vaderstäd - 9000 € TTC (valeur neuf 15 000 €)
✆ **06 70 41 85 26**

54 - Vends semoir Vaderstad rapide 300S 2011, 1384 ha, 28.500 € packer trasseurs CA.
✆ **06 87 46 28 70**
ou 03 83 31 61 83

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 510A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB Dronningborg Massey Ferguson, révisée, factures, 1 500 h., année 1990, coupe 4.30 m. avec chariot (réf. 0102)
✆ **03 80 26 57 39**

Trav. publics

26 - A vendre un télescopique Dieci 13 m avec fourche godet malaxeur annee 2005 bon etat prix 22 000 euros ht
✆ **04 75 59 12 60**
ou 06 73 53 01 67

Agri. divers

01 - Vds citerne eau 2000L avec surpresseur citerne fioul 1000l plast. évac. va et v. Alfa pour pièce
✆ **06.73.97.35.01**

01 - Vds aérateurs scarificateurs Lajurane avec semoir - dérouleuse pour BR ensilée paille/foin avec attache tracteur Manitou et fourche
✆ **04.79.87.68.55**

01 - Vds pulvé Berthoud 1000L benne 14T sem. Sulky DPX 28 pesée GPS box de parage sem. eng. Lely
✆ **06.77.32.70.90**

07 - Remorque Bergeron PLT 5T tract REN ARES 620 18500 euros NH 6040 2RM 2000H 9500 euros Quad Isuzu 2RM
✆ **06 08 78 87 09**

21 - Cause retraite VENDS tracteur Case 2294, année 1988, 6 000 h., clim., parfait état, rel. av., jumelage, pneus 10% usure, 18 000 euros, - vibro canadien, 6.20 m. repli. hydro., peigne AR, multi-dan, 4 000 euros (réf. 010A)
✆ **06 63 41 19 75**

25 - Recherche scie à grume petite MB (Bolinder) automotrice ou traîné, trieur à grain, planteuse PT 2 R et vds congélateur.
✆ **06 88 09 91 04**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds chauffage air pulsé gaz solevor ags 35
✆ **06 41 55 24 33**

38 - Vds round balers John Deere 550 - 1 - pompe tonneau à lisier bon état
✆ **04 76 37 03 74**

58 - Cause retraite VENDS matériels de fenaison et tracteurs + broyeur. (réf. 5201)
✆ **03 86 68 14 86 après 20 h**

71 - Achète toutes marques presses à foin, épandeurs, cover crop, semoirs à maïs PN, charrues réversibles, moiss.-batt. et tracteurs 4 x 4.
✆ **06 46 04 37 74**

71 - Vends aplatisseur, vis à grain 8 m, cuve à fuel 1.000 L.
✆ **03 85 78 50 08**

71 - Vds cause retr. tracteur MF 6455, 4 RM, année 06, 3.460 H, pont av. susp., TBE + dessil. paill. Lucas, 60 G, année 08, comm. mono levier élect. avec portes de chargt, TBE.
✆ **06 26 28 92 10**
03 85 84 39 71

74 - A vendre tank à lait Alfa Laval 350 litres bon état.
✆ **06 33 00 34 33**

Elevage

38 - Recherche transfert d'étable 3 postes
✆ **06 03 71 29 22**

58 - VENDS dérouleuse à BR (Rando-Dan He-Va) BE, 2 300 euros, - remorque basculante 4.300 T., BE, 2 100 euros (réf. 5201)
✆ **06 82 45 98 16**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Nissan 4x4 Navara 2013, 65 000kms, très bon état
✆ **06.08.89.54.29**

69 - Bétaillère Master 120 cv, caisse alu neuve, Pte pont 104000 km, 2009, révisé. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Rech. tout véhicule ancien voiture et utilitaire et surtout Citroën HY U23 Peugeot Q3A DMA Renault AHS.
✆ **06 66 48 74 05**

Tourisme

42 - Vds Citroën C3 HDI pack clim 2004 145000 km cd ok
✆ **06 22 10 79 73**

Achat-Vente

Récolte

07 - Vends foin de bonne qualité. Bottes de 250 200kg 30 euros pièce TTC
✆ **06 15 51 58 89**
ou 04 75 37 27 94

26 - vds foin 1ere coupe BR 120
✆ **06 42 81 20 72**

38 - Vds foin bonne qualité + enrubannage
✆ **06 08 32 95 59**

39 - Agri vd foin paille possibilité livraison dépt 25-39-70-21
✆ **06 30 26 07 04**

Fourrage

21 - Belle paille en Bourgogne 240-120-90 sans cailloux, 65 €/T., transport possible (réf. 010B)
✆ **06 85 73 22 68**

69 - Vds très belle paille, bottes carrées. Livraison par camion remorque.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

71 - Vends paille et enrubannage, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terrain labourable en Drôme minimum 20hec étudie toutes propositions.
✆ **06 89 44 75 22**

Divers

38 - Recherche faucheuse 5 ou 6 assiettes, des revues techniques Renault 461 et 651 IH 654 670 Someca
✆ **04 74 58 44 41**

42 - Vds moto Suzuki Bandit - 24000 km - tbe - an 2000 - 2100 €
✆ **06 38 87 19 48**

71 - Vends gros noyer sur pied, prix à débattre.
✆ **03 85 87 28 24**

Location

Agricole

38 - Eleveur vaches allaitantes cherche en location parc 15-20 ha clôturé barbelé avec eau.
✆ **06 87 03 09 66**

Offre

Emploi

13 - Exploitation agricole située en Provence (Istres) recherche arroseur (foin de Crau) en échange d'un joli logement. Contactez Mme RICHARD au
✆ **06 19 52 00 57**

74 - Groupement pastoral alpage génisses rech. berger pour estive 2016.
✆ **06 86 24 87 73**

Service

84 - Amine Agri, 20 ans expérience, propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et oliviers. Travail soigné garanti, petits prix et délai de paiement. Siren 451147177
✆ **06 27 51 46 61**

84 - Entreprise T.A. propose ses services pour la taille de vigne. Travail soigné garanti. Siren 794550632. Dépt 84 26 07.
✆ **07 50 91 03 10**

Demande

Emploi

69 - Sud beaujolais recherche tailleurs(euses) de vignes viti en prestation de service souhaitée.
✆ **06 76 55 27 99**

Mariage

Rencontre

38 - Vds séchoir céréale 5-13R Nodet 100€ - pulvérisateur tecnoma r9m 200€
✆ **04 74 20 39 29**

Animaux

Divers

74 - Vds vaches et génisses montbéliardes vêlées bonne origine CL et DAL 2001.
✆ **06 86 24 87 73**

Bovin

01 - Vds veaux femelles de 1 à 3 mois Abondance et Holstein
✆ **06.08.89.30.88. ou 04.74.30.95.59**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

21 - Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 450B)
✆ **06 07 75 59 74**
03 80 97 23 28

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services









21 - Elevage HBC Vends 5 taureaux 15 – 16 mois et 2 taureaux de 2 ans, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (520A)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS 3 taureaux 20 mois HBC IBR A, TBO, calmes, livraison. GAEC Lépée (réf. 5203)
✆ **06 48 54 62 33**
06 88 96 09 82

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 440G)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - Eleveur HB LIMOUSIN vend taureau adulte, mâles 15 mois, génisses 12 mois, pères RRE VS, TGS, livraison assurée (réf. 480A)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS vaches charolaises gestantes, prix raisonnable (réf. 0103)
✆ **06 69 44 14 05**

21 - El. Charolais HBC VENDS très bon taureau adulte 5 ans or. Aucuba, - taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 01VB2)
✆ **06 87 43 40 33**

39 - Vds génisse prête MO IA CL indemne IBR, BVD, etc. Terme le 28/12
✆ **06 79 59 91 05**

42 - Vds vaches Charolaises pleines , vaches + veaux et un jeune taureau Charolais 1 an cause cessation.
✆ **06 17 52 60 51**

42 - Vds suite cessation 6 génisses Holstein IA sexé terme à partir de début janvier ref CL idéal constitution troupeau
✆ **06 84 27 60 46**

54 - Race Montbéliarde vend ou échange vaches laitières génisses pleines, livraison assurée.
✆ **03 81 50 46 81**
ou 06 82 66 55 60

58 - Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend taureaux de 18 mois et grand choix de veaux de l'année, TGS, IBR paratube (réf. 470G)
✆ **06 10 09 65 69**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS et CHAROLAIS 2 - 3 - 4 ans, - génisses 18 mois CHAROLAISES. GAEC Pannetier (réf. 5004)
✆ **06 81 04 68 24**

69 - Vds 3 génisses Primholsteins à terme 7/01 27/01 5/02 - IBR BVD OK.
✆ **06 64 84 11 83**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds taureaux charolais HBC, 2 ans, veaux 1 an, TGS, livraison possible. Elevage Pallot J.-C., Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - VENDS 2 taureaux 20 mois VF, TGS, IBR A, HBC. Perrotin B. - Créot 71490 (réf. 0108)
✆ **06 06 67 14 90**
03 85 91 12 41

Caprin

38 - Vends chevrettes et boucs issus d'insémination. Bonnes références contrôle laitier.
✆ **06 62 19 95 28**

Ovin

21 - VENDS agnelles charollaises, TGS, prix : 160 euros (réf. 0106)
✆ **06 07 26 54 02**
03 80 49 22 48

21 - VENDS bélier Grivette, origine UPRA Grivette, cause consanguinité née 10/2010 (réf. 0107)
✆ **06 82 75 55 17**

58 - VENDS agnelles charolaises prêtes à lutter, prix raisonnable (réf. 5103)
✆ **03 86 22 46 54**

Porcin

42 - Vds 3 cochons élevés en plein air nourris aux céréales.
✆ **06 24 06 61 67**

69 - Vds 6 cochons élevés aux produits de la ferme.
✆ **06 82 35 31 37**

Volaille-Lapin

58 - VENDS 20 couples de pigeons 2 - 3 ans, plein rapport gros. (réf. 0101)
✆ **03 86 38 90 36**

Chien

58 - DONNE chiots croisés Berger Pyrénnées-Australiens nés le 01/11/2015, bonnes souches, n° 346LV781A004260 (réf. 01VB1)
✆ **06 14 26 16 97**

69 - 3 mâles chiots border-collie croisés beauceron nés le 01/12/2015. Père et mère très affectueux y compris avec les enfants. Mère n°250269811219462 excellente sur troupeau. Disponible courant février prix 100 euros, tatoués et vaccinés au sevrage.
✆ **06 32 11 72 55**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Toute l'équipe de Terres de Bourgogne vous présente tous ses vœux à l'occasion de cette nouvelle année

Les offres d'emploi de l'APECITA

AP011340 - JURA
SALARIE POLYVALENT AGRICOLE H/F
Exploitation en polyculture élevage. Soins aux animaux tous les jours et traite occasionnellement. Mécanisation, pailleuse, dérouleuse. Conduite et réglage du matériel. Travaux d'entretien et de bucheronnage. Soigneux, observateur et efficace. Expérience agricole souhaitée. CDI. Entrée dès accord. Intégration possible ds le GAEC.

AP011170 - COTE D'OR
2 TECHNICIENS EXPERIMENTATEURS H/F
Institut du végétal. Dans le cadre de l'acquisition de référence sur les céréales à paille et le maïs, la Délégation Régionale de Bourgogne Franche-Comté souhaite conforter son équipe expérimentale avec 2 assistants expérimentateurs. Les principales missions seront de : Suivre les essais, réaliser les observations et les notations. Réaliser en équipe l'implantation et les récoltes des essais. Apporter un appui aux expérimentateurs sur les essais céréales à paille et maïs. Bac +2 agricole. Permis B. Aptitude au travail en équipe. Rigoureux et autonome. Certiphyto souhaité. 2 CDD de 8 mois - 14 mars 2016 au 14 novembre 2016. SMIC + frais de déplacement.

AQ000011 - BAS-RHIN
ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA RÉCEPTION DES ANIMAUX H/F
Coopérative régionale d'abattage bovins/porcins. Organiser/contrôler la réception des animaux (bovins/ porcs), la gestion et le lavage de la porcherie/bouverie. Vous serez garant de la bonne application de la réglementation en sécurité des personnes, info sur la chaine alimentaire (ICA), bien-être animal et traçabilité. Diplôme indiff. Bon contact avec les animaux, calme, organisé, rigoureux. Exp. en exploitation agricole souhaitée. CDI.

AP011255 - YONNE
TECHNICIEN DE MAINTENANCE H/F
Groupe évoluant dans le domaine des vins fins et des vins effervescents. Réalisation des opérations de maintenance préventives, correctives et curatives sur l'ensemble du matériel du site. Travail sur des missions relevant du quotidien d'un domaine viticole (logistique, travail en caves). Polyvalence. Expérience secteur agroalimentaire appréciée. Temps plein. A pourvoir dès que possible. CDI.

AQ000020 - NORD PAS DE CALAIS - PICARDIE - LORRAINE - CHAMPAGNE ARDENNE
ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL EN LOCATION DE VACHES LAITIÈRES H/F
Société spécialisée depuis 43 ans dans la location, la vente, le suivi et la gestion de troupeaux laitiers, leader dans son secteur, recherche son Attaché Technico-Commercial. Rattaché à votre Responsable de Secteur au sein d'une équipe dynamique, vous serez chargé du suivi et de la gestion technique des élevages en place. Vous fidélisez et développez votre secteur en entretenant des relations commerciales privilégiées auprès des éleveurs laitiers et leur apportez conseil au quotidien. De formation type BTS PA, ACSE ou Licence Métiers du Conseil en Elevage Laitier, vous disposez d'une bonne connaissance du monde de l'élevage. CDI. Pour réussir ensemble cette mission, nous vous offrons une rémunération attractive et sécurisante (fixe + variable, véhicule de fonction, téléphone et ordinateur portable, frais remboursés, mutuelle ...). Résidence sur secteur Lorraine ou Champagne souhaitée

AQ000039 - PAS DE CALAIS - BOURGOGNE - RHONE ALPES - PACA - AQUITAINE - PAYS DE LOIRE - BRETAGNE - CENTRE - BASSE NORMANDIE - ALSACE - MIDI PYRENNEES
AIDES TECHNIQUES D'EXPERIMENTATION TERRAIN H/F
Société au service de l'agriculture depuis 25 ans. Leader dans l'expérimentation de produits phytopharmaceutiques. Aider le technicien régional à réaliser son programme d'expérimentation. (grandes cultures, vigne, arboriculture, maraîchage...). Applications de produits phytosanitaires sur micro parcelle, entretien de cultures et réalisation de comptages divers (seul ou en équipe). BTS Agricole, Licence Professionnelle Expérimentateur du Végétal. Sérieux et rigoureux. Conscience professionnelle dans l'activité technique terrain. Expérience terrain en expérimentation appréciée. Connaissances des cultures, ravageurs, pathogènes. Permis + véhicule. Connais. BPE, saisie terrain et saisie ARM. CDD saisonnier début février/mars à fin septembre.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

LE SUMMUM SASU

au capital de 1 000 euros
Siège social: 59 Rue Jeannin
21000 Dijon
799 343 736 RCS Dijon

Le 22/12/2015, l'associé unique a nommé président Sabrina Chougui demeurant 4 Rue des Clématites 21300 Chenove en remplacement de M. Mourad Chougui, à compter du 01/01/2016.

Mention au RCS de Dijon.

AL210115951

MATEBOIS

SAS au capital de 955 000 euros
Siège Social : Zone de la Rente Logerot
21160 Marsannay La Côte
339 843 005 RCS Dijon

Suivant procès-verbal du 30/06/2015, l'assemblée générale a nommé en qualité de Président la société EXPLOITATIONS FORESTIERES BARILLET, SAS au capital de 4 419 576 euros, dont le siège social est à Châteauneuf sur Loire (45110), rue du Petit Hameau, 085 480 119 RCS Orléans, à effet du même jour, en remplacement de M. Jacques Barillet.

Pour avis - Le Président

AL210115955

A.V.D.

Société par actions simplifiée
au capital de 160 000 euros
Siège social : Boulevard Jean Moulin,
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
RCS Dijon 351 585 377

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 19 décembre 2015, il résulte que le cabinet RENART GUION ET ASSOCIES, domicilié 1, rue du Dauphiné 21121 Fontaine-Les-Dijon, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Didier Roux, ancien Commissaire aux Comptes suppléant devenu titulaire pour la durée restant à courir des précédents mandats.

Pour avis

Le Président

AL210115962

AERAULIQUE CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
au capital de 230 000 euros
Siège social : Boulevard Jean Moulin,
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
RCS Dijon 304 012 222

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 19 décembre 2015, il résulte que le cabinet RENART GUION ET ASSOCIES, domicilié 1, rue du Dauphiné 21121 Fontaine-Les-Dijon, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Didier Roux, ancien Commissaire aux Comptes suppléant devenu titulaire pour la durée restant à courir des précédents mandats.

Pour avis

Le Président

AL210115963

S.F.J.D.

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Boulevard Jean Moulin,
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
Dijon B 351 582 762

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 19 décembre 2015, il résulte que le cabinet RENART GUION ET ASSOCIES, domicilié 1, rue du Dauphiné 21121 Fontaine-Les-Dijon, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Didier Roux, ancien Commissaire aux Comptes suppléant devenu titulaire pour la durée restant à courir des précédents mandats.

Pour avis

Le Président

AL210115964

SCP «Hervé BRUCHON,
Romain BRUCHON
et Clémentine COURLET
de VREGILLE»,
Notaires Associés à Dijon,
6 rue de l'Ecole de Droit.

CHANGEMENT DE GERANTS

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société le 5 décembre 2015, tous les Associés du GFA DU DOMAINE BART CLAIR, dont le siège social est àMarsannay la Côte (21160), 24 rue de Mazy, au Capital de 1498 129,92 €, identifié au Répertoire SIREN sous le numéro 398 367 029 et immatriculé au RCS de Dijon.

Et par suite du décès de sa gérante Madame Monique BART née CLAIR, ont procédé à la nomination d'un nouveau gérant en la personne de : Monsieur Martin BART, nommé à l'unanimité.

Pour avis et mention, Hervé BRUCHON

AL210115965

CESSION DE PARTS

SCI WEIRIG-FESTUOT

Société civile immobilière
au capital de 1 000 E
Siège social : Corgoloin (Côte d'Or)
16 voie Romaine
RCS Dijon (Côte d'Or) SIREN 454 020 181

Aux termes d'une décision collective en date du 22 juillet 2015, les associés ont décidés de modifier les modalités des cessions de parts pour les soumettre à l'agrément de la gérance, à l'exception de celles intervenant entre associés, et de modifier en conséquence l'article 12 «cession de parts» des statuts.

AL210115966

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL TRANSPORT KESSAISSIA EXPRESS

Sigle : T.K.E.
SARL au capital de 2.700 €
21 Rue Marie de Bourgogne,
21800 Chevigny saint Sauveur
798987426 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE en date du15/12/2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 76Rue Albert Camus, 21800 Chevigny saint Sauveur, à compter du15/12/2015.

AL210115961

ADJUCATION

ADJUDICATIONS PUBLIQUES

L'Office National des Forêts, Direction Territoriale Bourgogne Champagne Ardenne organise 2 adjudications publiques du droit de chasse dans les forêts domaniales par enchères verbales.

Région Bourgogne :

Date et lieu de l'adjudication : le jeudi 3 mars 2016 à 10H00, Salle Saint-Exupéry - Rue du Champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois

Pour 59 lots (25 en Côte d'Or, 8 en Saône et Loire, 17 dans la Nièvre et 9 dans l'Yonne).

Date limite et adresse pour le dépôt des dossiers de candidature : mercredi 3 février 2016, par courrier : ONF Agence de Bourgogne Est, pôle chasse - 16 rue de l'Arquebuse - BP 109 - 71403 Autun cedex Tél. : 03.85.52.20.66 ; par courriel : Bourgogne.Adjudication@onf.fr

Renseignements:

ONF Agence de Bourgogne Est, pôle chasse - 16 rue de l'Arquebuse - BP 109 - 71403 Autun cedex ; Tél. : 03.85.52.20.66 ; courriel : chasse.Bourgogne-Est@onf.fr

ONF Agence de Bourgogne Ouest, service chasse - 18 boulevard Gallieni - CS 60237 - 89004 Auxerre cedex ; Tél. : 03.86.42.07.70 ; courriel : chasse.Bourgogne-Ouest@onf.fr

Région Champagne-Ardenne :

Date et lieu de l'adjudication : Mercredi 24 février 2016 à 10H00 - Auditorium - Centre de conférences Gabriel Rigot - Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - 51000 Chalons-sur-Marne

Pour 61 lots (13 dans les Ardennes, 8 dans l'Aube, 5 dans la Marne et 35 en Haute-Marne)

Date limite et adresse pour le dépôt des dossiers de candidature : vendredi 22 janvier 2016

Par courrier : ONF Direction Territoriale – Adjudication Chasse - 10 rue Pasteur 51470 Saint-Memmie ; Tél. : 03.26.21.89.21 ; par courriel : Champagne-Ardenne.Adjudication@onf.fr

Renseignements :

ONF Agence des Ardennes - 1 rue André Dhôtel - BP 457 - 08098 Chareville Mézières cedex ; Tél. : 03.24.33.74.37 ; courriel : ag.ardennes@onf.fr

ONF Agence Aube-Marne - 38 rue Grégoire Pierre Herluison - BP 198 - 10006 Troyes cedex ; Tél. : 03.25.76.27.32 ; courriel : chasse.Aube-Marne@onf.fr

ONF Agence de Haute-Marne - 19 avenue d'Ashton Underlyne - BP 1008 - 52008 Chaumont cedex ; Tél. : 03.25.35.36.51 ; courriel: chasse.Haute-Marne@onf.fr

Les catalogues des lots, le cahier des clauses générales, le règlement des adjudications et les dossiers de candidature sont mis à disposition des amateurs à partir du jeudi 24/12/2015 sur le site Internet : www.onf.fr et aux adresses indiquées pour les renseignements.

AL210115934

MODIFICATION DE CAPITAL

GAVIGNET & ASSOCIES

Aux termes d'un acte valant décisions collectives des associés du 1er décembre 2015, il résulte que la collectivité des associés de la société GAVIGNET & ASSOCIES, SCP d'Avocats au capital de 90.000 € dont le siège est à Dijon (21000) – 8, Rue Marceau, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 789 551 793, a décidé d'augmenter le capital social de 22.500 €, pour le porter de 90.000 € à 112.500 €, aux moyens, d'une part, d'un apport en nature comprenant tous les droits mobiliers corporels et incorporels dépendant d'un fonds d'exercice libéral appartenant à Maître Géraldine GARON, en sa qualité d'Avocat, évalué à 7.500 €, et d'autre part, d'apports en numéraire pour un montant de 15.000 €. Les articles 10 et 12 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention du capital : 90.000 € ;
Nouvelle mention du capital : 112.500 €

Aux termes de cette même décision, il a été décidé d'adjoindre à la gérance Maître Géraldine GARON, demeurant à Marsannay-La-Cote (21160) – 15, rue François Thurot, en qualité de co-gérante de la Société, sans limitation de durée, et à compter de ce même jour. Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour Avis.

AL210115972

CESSATION DE GARANTIE

LA CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL

- Société Coopérative à forme de société anonyme, au capital de €. 5.458.531.008,00 dont le Siège Social est 34, rue du Wacken – 67913 Strasbourg cedex, immatriculée sous le RCS de Strasbourg n° B 588.505.354, élisant domicile à l'adresse suivante : CM-CIC Services - Cautions France - 3, allée de l'Etoile – 95091 Cergy Pontoise Cedex

Informe le public :

Que la garantie qu'elle a accordée à la **Société LION D'OR SARL – 10/12 Boulevard Maréchal Foch – 21200 Beaune** au titre de son activité

d'agent de voyage et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours

telle qu'elle est définie et organisée par la loi du 13 juillet 1992 modifiée et codifiée aux articles L.211-1 du Code du tourisme, prendra fin dans un délai de trois jours francs après la présente publication.

Les créances, s'il en existe, devront être produites entre les mains de la **CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL**

Dans le délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.

Il ne sera pas fait d'autre avis.

La caisse fédérale de crédit mutuel

A Cergy le 08/01/2016

AL210115820

LA CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL

Société Coopérative à forme de société anonyme, au capital de €. 5.458.531.008,00 dont le Siège Social est 34, rue du Wacken – 67913 Strasbourg Cedex, immatriculée sous le RCS de Strasbourg n° B 588.505.354, élisant domicile à l'adresse suivante : CM-CIC Services - Cautions France - 3, allée de l'Etoile – 95091 Cergy Pontoise Cedex

Informe le public :

Que la garantie qu'elle a accordée à **L'OFFICE DU TOURISME _ 11 Rue des Forges – 21000 Dijon** , au titre de son activité

D'agent De Voyage Et Autres Operateurs De La Vente De Voyages Et De Sejours

telle qu'elle est définie et organisée par la loi du 13 juillet 1992 modifiée et codifiée aux articles L.211-1 du Code du tourisme, prendra fin dans un délai de trois jours francs après la présente publication.

Les créances, s'il en existe, devront être produites entre les mains de la **CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL**

Dans le délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.

Il ne sera pas fait d'autre avis.

La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel

A Cergy le 08/01/2016

AL210115823

RECTIFICATIF

SOCIETE D'EXPLOSIFS DU CENTRE EST

Société Anonyme au capital de 616 000.00 €
Siège social : Zone d'activités du Breuil
21490 Ruffey Les Echirey
430 272 567 RCS Dijon

Rectificatif

Dans l'annonce légale n° AL215215931 parue le dans le journal du 25 décembre 2015, il fallait lire :

D'un procès-verbal d'un conseil d'administration du 25 novembre 2015, il résulte que :

- Les fonctions de Directeur Général exercées par Monsieur Michel Rey ont cessé à compter du 25 novembre 2015.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,

le représentant légal.

AL210115969

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Aux termes des décisions de l'associé unique de la SARL GIMOH au capital de 415 000 E dont le siège est à Fauverney (21110) 17 rue Général de Gaulle, 534 793 442 RCS DIJON, en date du 19/12/15 et à compter du même jour : 1/ **La dénomination devient :** ESYOM. 2/ **L'objet social devient :** « Conception, construction en sous-traitance par tous moyens techniques de maisons et autres bâtiments, tous travaux en sous-traitance relatifs à l'amélioration et à l'évolution de bâtiments ; Coordination de tous corps d'état ; Achat et vente de parcelles de terrains, lotissement de terrains ; Promotion immobilière ; Acquisition, cession de tous brevets et licences relatifs à des procédés de construction et à l'objet social ; Prise de participations dans toutes sociétés ; gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et droits sociaux ; Prestations d'assistance aux sociétés filiales». Pour avis,

AL210115960

MODIFICATION DE STATUTS

MMTP

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 88 440 euros
Siège social : Hameau de Vesvrottes
21310 Beire Le Châtel
443 930 367 RCS Dijon

Avis de transformation

L'AGE des associés du 18/12/2015, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, a modifié l'objet social et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 88 440 euros.

Le nouvel objet social est la réalisation de toutes prestations de conseils et de services auprès de toutes entreprises quel que soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou para public quelle qu'en soit la structure juridique.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission Des Actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Mr Thierry ROULLE gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme la Société est dirigée par :

Président de la Société :Mr Thierry ROULLE demeurant Hameau de Vesvrottes, 21310 Beire Le Châtel

Directeur Général : Mme Pascale ROULLE, demeurant Hameau de Vesvrottes, 21310 Beire Le Châtel

AL210115915

PHARMACIE PELLEGRIN

SARL unipersonnelle au capital de 480 000 €
Siège social : 5, Grande Rue
21700 Nuits Saint-Georges
RCS Dijon 518 452 883

Suivants décisions de l'associée unique du 28 octobre 2015, la société à responsabilité limitée unipersonnelle PHARMACIE PELLEGRIN a été transformée en société d'exploitation libérale à responsabilité limitée, à compter du 1er novembre 2015. En conséquence, les mentions antérieurement publiées sont les suivantes :

Forme :

Ancienne mention : SARL UNIPERSONNELLE

Nouvelle mention : SELARL unipersonnelle

Objet social :

Ancienne mention : l'exploitation d'une officine

Nouvelle mention : l'exercice de la profession de pharmacie de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou de certains d'entre eux

Mlle Aude-Coline Pellegrin reste gérante de la société sous sa nouvelle forme.

Pour avis,

La Gérante.

AL210115952

SOCIETE CIVILE DES HAUTS DE BRAZEY-EN-MORVAN

Société civile au capital de 1.829,39 €
Siège social : 13 rue de la Comète
75007 Paris
478 446 123 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal en date du 28/10/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- Décidé de transférer le siège social au Lieudit le Château 21430 Brazey En Morvan, à compter de ce jour.

- Nommer en qualité de Gérant Mme Anne-Claire Meffre demeurant 34, rue de Bellefond 75009 PARIS en remplacement de Mme Philippine De Montalembert.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Objet social : L'acquisition de tous immeubles et terrains quelconques, en vue de leur gestion, administration, et exploitation, sous quelque forme que ce soit, ainsi que, accessoirement, toutes opérations annexes se rattachant audit objet social.

Durée de la société : 99 ans

La société sera radiée au RCS de Paris et immatriculée au RCS de Dijon

AL210115956

CUMA DE FONTAINE FRANÇAISE À FONTAINE FRANÇAISE

N° d'agrément : 21/64/210
RCS Dijon : 778 218 594

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de Fontaine Française à 21610 Fontaine Française du 10 décembre 2015 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

- L'augmentation le montant du Capital Social à 13 215 € et d'augmenter la valeur nominale de la Part Sociale à 15 €

- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans à partir du 10 décembre 2015

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

François POINSOT

AL210115970

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL TRANS MOUTARDE EXPRESS

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Rue Joseph Milsand
21 000 Dijon
RCS Dijon 810 201 749

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2015, l'assemblée générale extraordinaire des associés a adopté la décision suivante :

Il est pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérant à effet du 31 décembre 2015 de Monsieur Quanquin Adrien, domicilié à Dijon, 13 rue Joseph Milsand. Le gérant précédemment désigné, à savoir Monsieur Dimitri Deschatrettes reste en fonction.

Pour avis, la gérance

AL210115954

AVIS DE LOCATION–GERANCE

Suivant acte SSP du 22 décembre 2015, à Châtillon sur Seine, la SOCIETE DE RESTAURATION DE L'AVALLONNAIS S.N.C., Société en Nom Collectif au capital de 160 000 €, sise à Avallon (89200) – Centre Commercial Auchan – route de Tonnerre, 398 054 346 R.C.S. Auxerre, a donné en location-gérance à la société MD RESTAURATION, sise 21 rue de la libération à Châtillon sur Seine (21400), son fonds de commerce de CAFETERIA – BRASSERIE - BAR – RESTAURATION RAPIDE – VENTE DE PLATS A EMPORTER sous l'enseigne « LE BISTRO», exploité sur le site de Châtillon sur Seine(21400), ACTI POLE – Avenue Noël Navoizat, à compter du 22 décembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2016; renouvelable, ensuite, d'année civile en année civile par tacite reconduction, sauf dénonciation par lettre recommandée avec avis de réception en respectant un préavis de trois mois minimum.

Pour insertion,

Le loueur de fonds

Le locataire-gé

AL210115968

NON DISSOLUTION

OLIVIA FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social :
8, avenue de la 1ère armée française
21 000 Dijon
808 919 500 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 janvier 2016, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL210115899

DISSOLUTION LIQUIDATION

B2C EXPERT

Société par actions simplifiées
au capital de 30 000 €
Siège social : 2-4 Rue du Dauphiné
Immeuble le Broges IV
21121 Fontaine Les Dijon
RCS Dijon 535 273 379

Par décisions unanimes du 30 novembre 2015, après avoir entendu le rapport de Frédérique Lauton, liquidatrice, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon

Pour avis, La liquidatrice

AL210115949

SCI LARA

SCI en liquidation
au capital de 1524 euros,
69 rue Berbisey 21000 Dijon
387 561 855 RCS Dijon

L'AGE du 31/12/2015 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 31/12/2015.

Dépôt au RCS de Dijon.

AL210115971

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé le 20/12/2015.

SAS LA BOITE A VIGNES

Capital de 100,00 euros

6 place des tilleuls 21220 Epernay Sous Gevrey

Culture de la vigne

Durée de 99 ans

Président Mr Laval Didier 6, place des tilleuls 21220 Epernay sous Gevrey

Directeur Mr Vinoy Jérome

immatriculation le 04/01/2016 au RCS de Dijon

AL210115948

SCP «Hervé BRUCHON,
Romain BRUCHON
et Clémentine COURLET
de VREGILLE, notaires associés»
à Dijon (21000),
6 rue de l'Ecole de Droit.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Romain BRUCHON, notaire à Dijon, le 16 décembre 2015, il a été constitué la Société Civile suivante :

Dénomination : SCI ODEBERT

Capital social : 1.500,00 €

Siège : 26 rue Odebert à Dijon (21000)

Objet : acquisition, administration, gestion de tous biens immobiliers

Durée : 99 ans

Apports en numéraire uniquement

Gérants : M. François-Xavier Guyen demeurant à Dijon, 35 rue de Longvic, et M Sébastien Bucquet demeurant à Dijon, 32 rue Nicolas Berthot

Immatriculation : RCS de Dijon

Cession de parts : clauses d'agrément sauf entre associés et descendants

Pour avis et mention

Romain BRUCHON

AL210115953

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 décembre 2015, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AIR CONTROLE

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Capital social : 2000 €

Siège social : 13, Avenue du 14 Juillet, 58300 Decize

Objet social : - Exercice de l'activité de laboratoire accrédité et toutes activités liées

directement ou indirectement à une activité de laboratoire ou prélèvement et analyse

de l'air.- Analyses, essais, diagnostics, mesures et inspections techniques- Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières mobilières ou immobilières, pouvant

se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social similaires ou connexes.

Gérance : Monsieur Loic Peyrichout demeurant Route des Bruyères de Crecy, 58300

Decize

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL210115967

NIÈVRE

DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud –
58000 Nevers

GROUPE DANIELSON

SA au capital de 1.881.900 €
Siège social : Technopole
58470 Magny-Cours
507 748 283 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2015, a désigné Monsieur

Franco ORSI, dt 13 chemin du Vieux Vauzelles – 58640 Varennes-Vauzelles, en qualité de nouvel administrateur.

Pour avis, le Président B. DELAPORTE

AL580116043

SCI DU CRILOT

Société Civile en liquidation
au capital de 1 300 000 €
Siège Social : 42, Boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
790 624 332 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18/12/2015, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mr Michel RIVAILLON dt à Nevers (58) – 42, Boulevard Victor Hugo de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 18 décembre 2015. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL580116049

➜ NOMINATION

HOTEL GRIL DE NEVERS

SNC au capital de 1.600 €
Siège social : 6, rue Louise Michel
58640 Varennes Vauzelles
344 407 903 RCS Nevers

Par lettre du 24 novembre 2015, la société ENVERGURE PARTICIPATIONS SAS, Gérant de la société, a nommé Monsieur James Bendali domicilié Village 5 – 50, place de l'Ellipse CS 70050 92081 Nanterre La Défense, en qualité représentant permanent et personne ayant le pouvoir d'engager la société, à compter du 31 décembre 2015, en remplacement de Monsieur Lars Backhaus.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL580116035

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DU FAYE

SCI au capital de 35 062 €
Siège social : 22, avenue Jean Jaurès
58160 Imphy
434 254 363 RCS Nevers

L'AGE du 1/12/15, de transférer le siège social au 6, rue de la Cité 58120 Chateau Chinon et ce, à compter du même jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au GTC de Nevers.

AL580116014

SCI LA FORGE

SCI au capital de 1 400 €
Siège social : 22, avenue Jean Jaurès
58160 IMPHY
438 928 541 RCS Nevers

L'AGE du 1/12/15, de transférer le siège social au 6, rue de la Cité 58120 Château Chinon et ce, à compter du même jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au GTC de Nevers.

AL580116016

SCEA DE LA PICQUERIE

La Picquerie - 58150 Vielmanay
RCS Nevers - 794 754 200
Capital social : 447 300 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er décembre 2015, il a été procédé au retrait de M. et Mme SEGUIN Patrick et Marie Madeleine, née Metzger, à l'entrée de M. et Mme SEGUIN Emmanuel et Pernelle, née Siou - La Bonneterie - 58150 Vielmanay, à la réduction du capital à 223 650 euros, au transfert du siège social à «La Bonneterie» - 58150 Vielmanay et à la nomination d'un nouveau gérant, M. SEGUIN Emmanuel.

Pour avis, la gérance.

AL580116018

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 Bourges

EARL DE LA RUE DU PUITS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 125.500 euros
Siège social : La rue du Puits
58150 Suilly La Tour
RCS Nevers 793 868 894

Avis de constitution

L'associé unique par décision extraordinaire du 01/12/2015, a transféré le siège social de la société à Suilly La Tour (58150) 26 Chemin du Lavoir des Dards.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis,

La Gérance

AL580116020

S.C.I. ETANGS DE BRIFFAULT

Société civile immobilière
au capital de 45 734,71 €
Siège social : 14, rue des Chapelains
58000 Nevers
392 385 803 RCS Nevers

Avis

Suivant décision collective des associés du 25 juin 2015, il a été décidé de transférer le siège social du 14 rue des Chapelains 58000 Nevers à Champoux 71320 Cuzy à compter du 25 juin 2015 et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence.

En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 392 385 803 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Chalon-sur-Saône.

Pour avis

AL580116045

➜ PROCÈS VERBAL

les avocats
Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 St Doulchard

LE METAL A L'INFINI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Grande Rue
58490 St Parize le Chatel
RCS Nevers 751875097

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 26 décembre 2015, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et son capital demeurent inchangés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Nadine MANGE, laquelle est désignée Présidente de la société sous sa nouvelle forme.

Pour avis

La Gérance

AL580116036

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

THE GLASNOST COMPANY

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 €
Siège social :
1, avenue du Général De Gaulle
58000 Nevers
790 121 875 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 11 décembre 2015, par décision de l'associé unique, le capital social a été augmenté de 246 € pour être porté à la somme de 1.246 €

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Le représentant légal.

AL580116033

ANSSEMS REMORQUES

SARL au capital de 3.000.000€
rue Pierre Brossolette -
58600 Garchizy
RCS Nevers

N°479 140 758 Lors de la réunion du 17/02/2014, l'associée unique a décidé de réduire le capital de 2.750.000€ par voie de réduction de la valeur nominale des 4.000 parts sociales composant de capital qui passe de 750€ à 62,50€. A l'issue du délai d'opposition, l'associée unique en date du 31/ 12/ 2014 a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital qui se trouve ainsi ramené à 250.000€ divisé en 4.000 parts de 62,50€ et les articles 6, 7 des statuts ont été modifiés.Mentions au RCS de NEVERS.

Pour avis, la gérance

AL580116034

SCI DU CHAMP DU CORMIER

Société civile immobilière
au capital de 410 000 euros
Siège social : 28 rue des Ardilles
58200 Cosne Cours sur Loire
D 433 461 647 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2015 a décidé d'augmenter le capital de 723 000 €, le portant ainsi de 410 000 € à 1 133 000 €

Pour avis, la gérance

AL580116046

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de MARIGNY-L'EGLISE (AA 15/094)

Biens loués en totalité:

11 ha 29 a 91 ca

- Champ gourier : E-326 - Champs de melot : E-260-262 - La brule: E-343(*) - Les grands champs: E-365-371 - Les montillots: E-304-305-307-308-313-378 - Petits pres: E-289 - Pres billard: E-290-291-292-293

Et, par extension, Cmne de CHALAUX:

6 ha 97 a 75 ca

- Champs de ceuzon: A-57(*) - Les cartillots: A-59-60(*)-61(*) - Les pres du pont: B-211-212-213 - Pres de ceuzon: A-63-64(*)-67(*) - Sur les pres de ceuzon: B-228-229-230

Cmne de COSSAYE (AA 15/091)

Biens occupés sur la totalité

Avec bâtiments habitation et exploitation:

78 ha 07 a 88 ca

- L'étang champeau: C-602[F1] - Le grand reugny: C-51-52-53-54-55-57 - Le petit reugny: C-39-40-41(*)-42-43(*)-49(*)-50 - Les bruyeres de l'étang: C-33-35 - Les cartiers: C-242-243(*) - Reugny: C-238-239-240-241

Cmne de MARS-SUR-ALLIER (AA 15/090)

Biens loués en totalité:

1 ha 80 a 11 ca

- Les curottes: A-652[256]

Cmne de SAINT-ANDELAIN (AA15/086)

vignes plantees AOC (Sauvignon)

1 ha 15 a 63 ca

- La chaume raqueline: BH-12 - Le chailloux: AY-31 - Les galfins: AO-39 - Riau: AX-1

Cmne de SAINT-LOUP (AA 15/093):

4 ha 15 a 50 ca

- Crot a reuille: ZP-21 - Grandes vignes: ZE-54 - Le bouchie: ZP-30

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 25/01/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 Nevers, Tél. 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580116041

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CASTE-DEBURAUX & ASSOCIES

SAS au capital de 40 000 Euros
Siège social : 10 rue de la Forêt
58500 Clamecy
442 864 427 RCS Nevers

Aux termes d'un Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 décembre 2012,

Il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Philippe Touchais, Commissaire aux comptes titulaire et de la SA Cabinet Touchais et Associés, Commissaire aux comptes suppléant.

Rcs Nevers.

Pour Extrait.

Le Président.

AL580115992

Alciat-Juris Société d'Avocats

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

LES CARS CHARLES

SARL au capital de 48 000 euros
porté à 150 000 euros
Siège social : Dun les Places
58230 Montsauche
RCS Nevers 309 230 084

Selon AGM du 01/12/2015, la mention antérieurement publiée est modifiée ainsi qu'il suit :

Ancienne mention :

Capital social : 48 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 150 000 euros

Pour avis,

Le Gérant.

AL580115995

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE H2C

Siège social: Les Carrières -58400 Narcy
Capital social: 1.000 E
807.740.592 au RCS de Nevers

Avis

Suite à une AG extraordinaire et aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 novembre 2015, il a été cédé des parts d'une SCI, en en modifiant les statuts et la gérance.

M. Christophe HESTERS cède ses parts (50% du capital social de la SCI H2C) à Mlle Clèmence HESTERS; quittant ainsi la SCI H2C et, par le fait, démissionnant de ses fonctions de co-gérant. Mlle Camille HESTERS, demeurant «Les Carrières» 58400 Narcy, ancienne co-gérante à la création de la SCI, exercera dorénavant seule la gérance.

Les statuts sont modifiés comme suit:

Article 6 : Apports en numéraire. Les associés font les apports en numéraire suivants à la société :

- Mademoiselle Camille HESTERS : la somme de 500 (cinq cent) euros;

- Mademoiselle Clémence HESTERS : à la somme de 500 (cinq cent) euros;

Article 8 : Parts sociales. Le capital social est divisé en 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de 10 (dix) euros chacune, portant les numéros de 1 à 100 entièrement libérés, qui sont attribuées aux associés en représentation de leurs apports, à savoir:

- 50 parts sociales numérotées 1 à 50 au profit de Mademoiselle Camille HESTERS;

- 50 parts sociales numérotées 51 à 100 au profit de Mademoiselle Clémence HESTERS.

Mention en sera faite au tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL580116019

ACCORD AMBULANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Place Boucomont
58290 Moulins Engilbert
377490677 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 11/12/2015, l'AGE des associés de la SARL ACCORD AMBULANCES a décidé :

- de transférer le siège social de la Place Boucomot à Moulins Engilbert (58290) au 24 Route de Decize à Moulins Engilbert (58290) à compter du 31.12.2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- a pris acte de la démission de Monsieur Joël Duvignot de ses fonctions de gérant et nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Sandrine Minetto, demeurant Les Verdelles 58290 Moulins-Engilbert, pour une durée illimitée à compter

du 31.12.2015.

Pour avis

La Gérance

AL580116012

EARL MICHAUD

Rondefaye - 58250 Ternant
Au capital de 138 362,73 euros
RCS Nevers - 389 347 048

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2015, à effet du 31 décembre 2015, il a été procédé au changement de dénomination sociale comme suit : EARL de Rondefaye et à la nomination d'un cogérant, Monsieur Maxime LATRACE - Le Pont Village Ferbeau - 58250 Saint Seine.

Pour avis, la gérance.

AL580116017

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOREC HABITAT

SAS au capital de 2.626.500 €
Siège social : Parc d'Activités des Bertranges
Rue de Gérigny
58400 La Charité Sur Loire
790 210 371 Rcs Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2015 a décidé de porter le capital social de 1.545.000 € à 2.626.500 €. La réalisation de cette augmentation de capital a été constatée aux termes d'un procès verbal dressé le 12 décembre 2015 par la Présidente de la société.

Pour avis, la Présidente, SOREC

AL580116024

OFFICE NOTARIAL
Me JOURDIER notaire associé
8 rue Carnot - 58300 Decize

SCI EJ 58

I.- Suivant acte reçu par Me JOURDIER le 2 décembre 2015 engt au pôle départemental d'engt de Nevers le 14 décembre 2015 beau 2015/1254, a été constaté la cession par Mme Angelina Merino div de Mr Guillaume Page à St Léger Des Vignes 57 Rue du Bois Bourgeot de la totalité de ses parts dans la SCI « EJ 58 » SIREN 812 898 120 RCS Nevers ainsi que sa révocation de ses fonctions de gérant à compter du 2 décembre 2015. Par suite, Mr Guillaume Page à Decize 40 avenue Victor Hugo restera seul gérant de la SCI « EJ 58 ».

II .- Aux termes de l'AGE en date du 9 décembre 2015, il a été décidé avec effets immédiats le transfert du siège social de la SCI « EJ 58 » de Decize 71 Rue de la République à Saint Léger Des Vignes (Nièvre) 6bis rue de la Croix du Pavé.

Pour avis,

AL580116038

GIFHOCHE

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 237 rue Gallieni
92100 Boulogne-Billancourt
811 536 150 RCS de Nanterre

L'AGE du 01/10/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 31 Rue du Commerce, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 01/10/2015

- Nommer en qualité de Gérant M. Alain Boussuge, demeurant 7 impasse de Coupieres, 91190 Gif-sur-Yvette, en remplacement de M. Dominici Christophe

Objet social : Acquisition, Administration et la gestion par voie de location de biens immobiliers, propriété et gestion à titre civile de tous les biens immobiliers.

L'acquisition, la prise de bail, la location vente, la propriété ou la copropriété par tous les moyens de droit, de terrains,d'immeubles.

Durée : expire le 01/10/2114

Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL580116040

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DES PEPINIERES DURAND

Société civile au capital de 320 300 euros
Siège social : Le Bourg
58230 Saint Brisson
805 409 109 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/10/2015, la collectivité des associés a :

- autorisé Monsieur Durand René à démissionner de ses fonctions de gérant,

- nommé Monsieur Durand Valentin, demeurant Le Bourg – 58230 Saint Brisson, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, à compter du 01/11/2015.

Pour avis, la gérance.

AL580115595

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

MULTIVULCA

SARL au capital de 150 000 euros
6-8 Rue du Plateau de la Bonne Dame
58000 Nevers
RCS Nevers 500 144 969

Assemblée Générale Ordinaire du 21/12/2015 : Nomination en qualité de cogérant à compter du 01.01.2016, de M. Steven Tondu, dt 6 La Chaume du Poids de Fer 18320 Jouet sur l'aubois, pour une durée illimitée.

Pour avis - La Gérance

AL580116010

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

LES FETARDS -

SARL au capital de 3 000 euros
58 Rue Camille Barrère
58400 La Charit2/Loire
RCS Nevers 539 307 793

Délibération du 30/11/2015 : La collectivité des associés a pris acte de la démission d'un cogérant, M. Jean-Claude Maneru, à compter rétroactivement du 01/10/2015.

La Gérance

AL580116021

Société d'Avocat
Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

RIVIERE AUTO LAVAGE

SARL au capital de 7.500 €
Siège social : 31, boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers
444 751 705 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2015, les modifications ci-après à publier :

Ancien gérant

Mme Jocelyne Le Meur dt 55, rue de la Fosse aux Loups – 58000 Nevers

Nouveau gérant

M. Sébastien Le Meur dt 13, rue du Maupas – 58000 Nevers

Pour avis, le gérant, S. LE MEUR

AL580116044

Société d'Avocat
Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

MAKAROF

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 20 rue de Paris
58240 Saint Pierre Le Moutier
789 875 507 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 26 décembre 2015 a désigné M. Régis GILIBERTI dt 8, rue des Marronniers – «Chambon» – 58240 Livry en qualité de cogérant en remplacement de M. Jean-Michel MAKAROF.

Pour avis, la gérante, Marie-Ange MAKAROF.

AL580116051

➜ NON DISSOLUTION

Société d'Avocat
Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

VOISIN CHARPENTE

SARL au capital de 48.000 €
Siège social : 64, rue Voltaire
Parc d'Activités de Varennes-Vauzelles/Garchizy - 58640 Varennes-Vauzelles
415 010 925 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 02 décembre 2015, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

Pour avis, le gérant B. VOISIN

AL580116027

SARL DEPANNE 58

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2015, il résulte que L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société à responsabilité limitée DEPANNE 58 dont le capital social est de 2 500€, et dont le Siège social est situé 27 Grande Rue à Guérigny (58130) et immatriculée au RCS Nevers 794063511

AL580116031

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DU CENTRE

Capital social : 90 Euros
Siège social : les
Reugnots 58330 Saxi-Bourdon
450 429 808 R.C.S. Nevers

Le 15 décembre 2015, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Jean-François Fonferrier demeurant les Reugnots 58330 Saxi-Bourdon, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Saxi-Bourdon (58330) – Les Reugnots.

Pour avis.

AL580116013

Société d'Avocat
Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

TGM DIFFUSION

SARL en liquidation au capital de 35.000 €
Siège de liquidation :
6 avenue du Général de Gaulle
Lotissement Espace 7
58640 Varennes Vauzelles
478 480 080 RCS Nevers

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 décembre 2015 au siège de liquidation, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Thierry Gualdi, dt 210 route de la Charité – 58400 Raveau.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, T. GUALDI

AL580116028

LAVAGE AUTO CENTER

SARL au capital de 10000,00 euros
3 rue du commandant Riviere
58000 Nevers
517714770 RCS Nevers

Par décision de l'AGE en date du 09/12/2015 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 09/12/2015, nommé en qualité de liquidateur Madame Sylvie Jonard, 26 rue du clos des Roches, 58180 Marzy et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Madame Sylvie Jonard

Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL580116037

EARL GOUJON ALAIN

Société civile en liquidation
au capital de 263 300 euros
Fragny - 58370 Villapourçon
RCS Nevers - 489 672 485

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2015, l'associé unique de l'EARL GOUJON Alain a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2015

Monsieur GOUJON Alain est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL GOUJON Alain en liquidation - Fragny - 58370 Villapourçon, lieu su siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL580116048

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Stéphane SANDELLI Notaire à Château-Chinon (58120), 2 Place Dr Bondoux, le 29 janvier 2015, Monsieur Maurice Marcel Charles CAMUZAT-et Madame Françoise Marie Marthe BOURLOT son épouse, demeurant ensemble à Gacogne (58140) Le Verniau, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Gacogne (58140) le 28 juillet 1979, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Stéphane SANDELLI, notaire susnommé, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL585215972

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : « LAZ FORESTIER »

Forme : SARL

Capital : 500 €uros

Siège social : 46, Avenue Romain Rolland – 58120 CHATEAU CHINON

Objet social :

Toutes activités d'exploitation forestière, prestations de services, abattage, élagage, travaux de sylviculture, débardage, transport et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Début d'activité : à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés

Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés

Gérance : DOGAN Ali, demeurant 46 Avenue Romain Rolland à Château Chinon 58120

Associé : DOGAN Unal, demeurant 2 rue Jean-Marie Thevenin à Château Chinon58120

Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers

Le Gérant

AL580116003

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 21 décembre 2015, il a été constitué une SARL dénommée:

MECA MAINTENANCE

Objet social : La maintenance industrielle, la serrurerie, mécanique, charbonnerie.

Siège social : Rue des Grands Prés, Zone d'activité de Saint Eloi 58000 Nevers

Capital : 15 000 euros

Gérance : Monsieur Laurent Haffreingue , demeurant Jouet sur l'aubois (Cher), La Chaume du Poids de Fer.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580116015

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 22/12/2015, il a été constitué une Société Par Actions Simplifiée à Associé Unique, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : INDUSTRIAL DEVELOPMENT FOR ELECTRIC MOTOR APPLICATIONS

Sigle : IDEMA

Objet : La recherche, l'étude, la conception, le développement, l'analyse et les essais de produits manufacturés, de moteurs électriques et de produits métallurgiques. La fabrication et la vente de prototypes, de matériels et équipements dans le domaine industriel. La formation et le conseil en gestion industrielle. L'industrialisation de produits et équipements.

Siège Social : 6, Rue Louise Michel – 58000 Nevers.

Durée : 99 années.

Capital Social : 5.000 euros.

Président : M. Philippe Vidal, La Pépie, 03340 Neuilly Le Réal, est nommé en qualité de président pour une durée indéterminée.

Directeur Général : la société SELNI GROUP, SAS au capital de 1000 €, dont le siège social est 20-26, boulevard du Parc, 92200 Neuilly Sur Seine, 810 181 362 RCS Nanterre, est nommée en qualité de directeur général pour une durée indéterminée.

Commissaires aux comptes : La société BDO France – LEGER & ASSOCIES, 113, rue de l'Université, 75007 Paris, est nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire et la société DYNA2, 35, rue de Rome, 75008 Paris, est nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580116029

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 22/12/2015, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à Associé Unique, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INDUSTRIAL DEVELOPMENT FOR ELECTRIC MOTOR APPLICATIONS

Sigle : IDEMA

Objet : La recherche, l'étude, la conception, le développement, l'analyse et les essais de produits manufacturés, de moteurs électriques et de produits métallurgiques. La fabrication et la vente de prototypes, de matériels et équipements dans le domaine industriel. La formation et le conseil en gestion industrielle. L'industrialisation de produits et équipements.

Siège social : 6, Rue Louise Michel – 58000 Nevers.

Durée : 99 années.

Capital social : 5 000 euros.

Président : M. Philippe VIDAL, La Pépie, 03340 Neuilly Le Real, est nommé en qualité de président pour une durée indéterminée.

Directeur général : la société SELNI GROUP, SAS au capital de 1000 €, dont le siège social est 20-26, boulevard du Parc, 92200 Neuilly sur Seine, 810 181 362 RCS Nanterre, est nommée en qualité de directeur général pour une durée indéterminée.

Commissaire aux comptes : La société BDO France – LEGER & ASSOCIES, 113, rue de l'Université, 75007 Paris, est nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire et la société DYNA AUDIT, 35, rue de Rome, 75008 Paris, est nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580116030

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Marzy du 21 décembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BASSANO.L

Siège social : 40 Route de Fourchambault - ZAC du Cd40, 58180 Marzy

Objet social : La gestion et l'exploitation d'un restaurant.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 150 000 euros

Gérance : Monsieur Jean-Marc DURRIS, demeurant 111, Route de la Montagne 42370 St Haon le Vieux et Monsieur Eric SIEWIERSKI demeurant 42 Avenue Bellevue 03200 Vichy

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL580116032

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SCI AROS au capital de 1.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 3 rue Chantolles – 58600 Fourchambault. Les gérants sont Mme Stella Roux et M. Anthony Lefloch, dt 3 rue Chantolles – 58600 Fourchambault. Les cessionnaires ou attributaires de parts non associés sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, Anthony LEFLOCH

AL580116042

YONNE

DÉSIGNATION

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

SCEV DOMAINE DE BIEVILLE

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 4.204.547 euros
Siège social : 2 rue Jules Rathier
89800 Chablis
353 512 270 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale du 15.12.2015, les associés ont approuvé le traité de fusion du 30.11.2015, prévoyant l'absorption de la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE par la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU, société civile d'exploitation viticole au capital de 1.500.000 €, dont le siège social est à Beine (89800), 2/10 Grande Rue, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 344 110 283 RCS Auxerre.

En conséquence, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

L'assemblée générale des associés de la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU, Société absorbante, réunie le 15.12.2015, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE sont devenues définitives à cette date.

Pour avis,

AL890116103

DÉMISSION

GAEC RAYMILUC

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé
au capital de 240 000,00 euros
Siège social : Chaumont
89240 Beauvoir
410 179 741 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 30 novembre 2015 a pris acte de la démission de M. Luc ROUX de ses fonctions de gérant et a nommé pour le remplacer, M. Thibaut ROUX, demeurant à Merry La Vallée (Yonne), 7 bis chemin des Vignes.

Pour avis, la gérance.

AL890115957

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex ;

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de SENS en date du 19/11/2015, curateur de la succession de M. Jonathan Albert BLANCHON célibataire, décédé le 22/03/2015 à JOIGNY, réf 15.7604

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'AUXERRE, curateur des successions de :

. en date du 02/12/2015, M. Jean-Claude OLIVIERI célibataire, décédé le 22/02/2015 à AUXERRE, réf 15.7623

. en date du 04/12/2015, M. Bruno Michel CHAILLEY célibataire, décédé le 23/03/2015 à ST FLORENTIN, réf 15.7622

. en date du 08/12/2015,

M. Laabi CHAOUI marié, décédé le 05/02/2014 à ST FLORENTIN, réf 15.7638

Mme Janine Roberte CORMIER célibataire, décédée le 02/05/2015 à TONNERRE, réf 15.7640

Mme Aline Karine CHEVILLARD célibataire, décédée le 18/04/2015 à AUXERRE, réf 15.7641

M. Alfred Georges BATAILLE veuf, décédé le 16/05/2014 à LAINSECQ, réf 15.7642

. en date du 09/12/2015, Mme Marie-José BARBIER célibataire, décédée le 05/02/2014 à ST FLORENTIN, réf 15.7639

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL890116075

NOMINATION

NOMINATION

L'AGO du 18.12.15 des actionnaires de la SA TRAVAUX PUBLICS ET INGENERIE DE LIGNY LE CHATEL – en abrégé TPIL, capital de 189.440 €, siège social à LIGNY-LE-CHATEL (89) Zone Artisanale, 324 083 815 RCS AUXERRE, a nommé trois nouveaux 3 administrateurs en remplacement des 3 administrateurs démissionnaires. Le CA du 18.12.15, constatant la démission du Président du Conseil d'administration, a nommé un nouveau P-DG, et a nommé un Directeur général délégué : Anciennes mentions publiées : Administrateurs : M. Gérard PEYRELADE, 8, rue du Tartre - 89550 HERY ; Mme Viviane DUPORT, 4, Lieu-dit la Croix de l'Orme - 89400 BUSSY-EN-OTHE ; M. Florent PEYRELADE, 23, rue Jacquenart – 26100 ROMANS S/ISERE ; P-DG : M. Gérard PEYRELADE, 8, rue du Tartre - 89550 HERY ; DG délégué : Néant. nouvelles mentions : Administrateurs : TPL FINANCE, 3, rue d'Amont – 21390 VIC-SOUS-THIL, 814 202 149 RCS DIJON, représentée par Mme Nathalie BREDREL, 107, rue de la Fontaine d'Argent – 21500 MONTBARD ; M. Marc BRUNEAU, 3, rue d'Amont – 21390 VIC-SOUS-THIL ; M. Olivier HERICOURT, 107, rue de la Fontaine d'Argent – 21500 MONTBARD ; P-DG : M. Marc BRUNEAU, 3, rue d'Amont – 21390 VIC-SOUS-THIL ; DG délégué : M. Gérard PEYRELADE, 8, rue du Tartre - 89550 HERY.

AL890116086

TRANSFERT DE SIÈGE

CHAUFFEUR SERVICE

SARL au capital de 22 500 Euros
Siège social : 24 rue Jean Cousin
89100 Saint Clément
RCS Sens 803 447 614

Avis de modification

Par l'AGE du 10/12/2015, les associés ont procédé au transfert du siège du 24 rue Jean Cousin 89100 Saint-Clément au 63 rue Eugène Labiche 78290 Croissy Sur Seine à compter de ce jour.

Mention sera faite aux RCS de Sens et Versailles.

AL890116054

SARL DES MURIER

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2015, la gérance de la société à responsabilité limitée DES MURIER au capital de 10 000 euros, immatriculée 803306919 RCS Laval a décidé de transférer le siège social de La Saudraie 53240 Andouille à Le Clos 89260 Voisines à compter du 01/12/2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Laval sous le numéro 803306919 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Gérance : Monsieur JEAN PHILIPPE MOUTHOY, demeurant 5 Rue des Moissons 91670 Angerville.

Pour avis

La Gérance.

AL890116076

BEY PRIMEURS

L'AGE du 17.12.2015, a décidé de transférer le siège social de la société BEY PRIMEURS, SARL au capital de 5000€, 42 Rue Henri Surier, 89400 Migennes, 522 094 952 RCS Sens, le 1.1.2016, au 18 A, Rue Olympe De Gouges, 89400, Migennes. Mention au RCS de Sens

AL890116060

SARL ROSS AND PARTNERS

Au capital de 7 700€
Siège social : 1, rue du Vivier
89410 Béon
RCS 449 357 623 Sens

L'AGE du 01/12/15 a décidé de transférer le siège social de la société au 1, rue de Stockholm, 75008 Paris, à compter du 01/12/15 .

Radiation au RCS Sens et réimmatriculation au RCS Paris.

AL890116064

SCI L'AVENIR DE SENS

SCI au capital de 1000,00 Euros
193 Avenue Senigallia - 89100 Sens
814112264 R.C.S. Sens - Sigle : SLADS

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14/10/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 193 Avenue Senigallia, 89100 Maillot à compter du 14/10/2015.

Gérance : Monsieur Kais Bouzaiene, demeurant 13 Chemin des Grands Courtils, 89100 Sens

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL890116072

AO TECH

SAS au capital de 444 446 euros
Siège social : ZA la Garenne -
89340 Villeneuve la Guyard
531 351 468 RCS Sens

Le 14/12/2015, l'associée unique a décidé de transférer le siège social à la ZAC des Fossés Neufs - rue du Parc des Vergers - 91250 Tigery à compter du 14/12/2015

Radiation du RCS de Sens et réimmatriculation au RCS d'Evry

AL890116082

DEL'TA

SARL au capital de 7622,45 Euros
35 grande rue - 89110 Sommecaise
381760883 R.C.S. Sens

Par décision en date du 02/01/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 6 rue du centenaire, 89110 Sommecaise à compter du 02/01/2016.

Gérance : Madame Aurélie Huon, demeurant 5 rue des bassadières, 89300 Champlay

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL890116096

CABINET DU DOCTEUR EMMANUEL RIVIERE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste
Au capital de 270 000,00 €
Siège social : 1 avenue de la Paix
89000 Saint Georges sur Baulche
520 771 528 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 10 avril 2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à : avenue du Château - 89000 Saint Georges sur Baulche

Pour avis, la gérance.

AL890116100

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI DU PIEN

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue des châtaigniers-Pien-Sougères sur sinotte - 89470 Moneteau
514 700 111 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2015, l'assemblée générale extraordinaire :

- A décidé d'augmenter le capital d'une somme de 490 € pour le porter à 1 490 € par création de 49 nouvelles parts sociales,

Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des parts. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires.

Pour avis, la gérance.

AL890116061

CESSATION DE GARANTIE

CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL

Société Coopérative à forme de société anonyme, au capital de €. 5.458.531.008,00 dont le Siège Social est 34, rue du Wacken – 67913 Strasbourg Cedex, immatriculée sous le RCS de Strasbourg n° B 588.505.354, élisant domicile à l'adresse suivante : CM-CIC Services - Cautions France - 3, allée de l'Etoile – 95091 Cergy Pontoise Cedex.

Informe le public :

Que la garantie qu'elle a accordée à SODELAL - Hotel Les Clairons – BP 60352 – 89006 Auxerre Cedex, au titre de son activité

d'Agent de voyage et autres opérateurs de la vente de voyages et séjours

Telle qu'elle est définie et organisée par la loi du 13 juillet 1992 modifiée et codifiée aux articles L.211-1 du Code du tourisme, prendra fin dans un délai de trois jours francs après la présente publication.

Les créances, s'il en existe, devront être produites entre les mains de la CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL dans le délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.

Il ne sera pas fait d'autre avis.

La caisse fédérale de crédit mutuel.

A Cergy le 08/01/2016

AL890115791

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 18/12/2015 concernant la société : FIBRE89, il y avait lieu de lire la date de dissolution et de liquidation du «01/12/2015» au lieu du «30/11/2015».

AL890116090

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Terres de Bourgogne du29/10/2015, concernant la société sci le lido. Il y a lieu de lire : rosoy et non pas : sens.

AL890116091

MODIFICATION DE STATUTS

SARL BOUTRON-GEFFRAY

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 7 000,00 euros
Siège social : Route de la Vieille Ferté
89110 La Ferté-Loupière
529 905 929 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2015, l'associé unique et seul gérant a décidé d'ajouter à l'objet social de la société les activités de négoce de matériaux, terrassement, de plomberie et d'électricité en sous-traitance, à compter du 16 décembre 2015.

Pour avis et mention, le gérant.

AL890115969

MODIFICATION DE STATUTS

Le 21.12.15 l'AGE de la SARL SOCIETE FORESTIERE DU PAYS D'OTHE, capital 7.622,45 Euros, siège social Bussy-en-Othe (89) 4, rue du Vauméré 333 892 032 RCS Sens, a décidé d'augmenter le capital de social par incorporation de réserves, de transférer le siège social et de transformer la société en SAS à compter du même jour. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Forme : SARL ; Capital 7.622,45 E ; Siège Bussy-en-Othe (89) 4, rue du Vauméré ; Gérant : M. Ph. TRESCARTES 4, rue du Vauméré Bussy-en-Othe (89) - Nouvelle mention : Forme : SAS ; Capital 200.000 E ; Siège Bussy-en-Othe (89) Villepied ; Président : M. Ph. TRESCARTES 4, rue du Vauméré Bussy-en-Othe (89). Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes : - Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer. - Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. - Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions, non associé, est soumis à l'agrément des associés. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL890116085

TETENAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 200 040 euros
Siège social : Zone d'Activité Les Terres du Canada - 4, rue Louis Blériot
89470 Monéteau
RCS Auxerre 332 773 829

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2015, l'associée unique a décidé :

-de rectifier l'erreur matérielle dans l'adresse du siège social qui est 4, rue Louis Blériot et non Henri Blériot. Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- d'étendre l'objet social aux activités : d'achat, vente en gros et détail, importation, exportation et représentation de tous équipements, logiciels, consommables et accessoires pour le développement, l'impression et la mise en valeur des images photographiques. Les prestations d'installation, de formation, de maintenance et réparation en rapport avec les équipements de production et d'impression, d' achat, vente en gros et en détail, importation, exportation de tous produits et articles d'hygiène, de bien être, et de cosmétique, ainsi que les produits d'hygiène et de bien être à destination des animaux.

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL890116087

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MALIGNY - vigne AOC Chablis - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place par le biais d'un bail rural de 30 ans

83 a 00 ca - Chatillon: ZS 136

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terres

21 ha 41 a 60 ca - Champ de la vente: MD-383-562 - Champ du cormier: MD-391 - Chaume de blandy: MD-390 - La houssiere: MD-672[373] - La metairie au roi: MD-379(A)-379(Z)-380(A)-380(Z)-381-382 - Le grand champ: MD-674[374]

SEIGNELAY - terre

12 a 35 ca - La morelle: AB-8 - Le grand marteau: D-358

GIROLLES - terre

1 ha 56 a 29 ca - La chasseigne: ZD-10-11

VEZELAY – Bois et terre à planter Bourgogne Vézelay

3 ha 63 a 04 ca - Grand fond: E-31-68 - La cote de chauffour: WA-16 - Le verger: C-204

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 25 janvier 2016 à**

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890116105

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU LION

Société Civile Immobilière au capital de
1 524.49 € porté à 20 587.50 €
Siège social : 21 Avenue Michel de Toro
89170 Saint Fargeau
335 094 827 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire 27/11/2015 a décidé :

- de transférer le siège social de la société à compter du 27/11/2015 et de modifier l'article 4 des statuts : **Ancienne mention :** 21 Avenue Michel de Toro – 89170 Saint Fargeau ; **Nouvelle mention** : 9 T Rue des Lions à 89170 Saint Fargeau.

- d'augmenter le capital social par compensation avec une créance liquide et exigible de 19 063.01 euros pour être porté à 20 587.50 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. **Ancienne mention** : 1 524.49 euros ; **Nouvelle mention** : 20 587.50 euros.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'auxerre.

Pour avis,

le représentant légal.

AL890116068

FUSION

ETABLISSEMENTS SERVET DUCHEMIN

Société anonyme au capital de 624 960 €
Siège social à Auxerre (89000)
16 avenue Jean Mermoz
425 720 778 RCS Auxerre

D'un contrat de fusion en date à Auxerre du 30 juin 2015 portant l'absorption, par la société, de la SOCIETE ORLEANAISE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES S.O.F.I., société par actions simplifiée au capital de 190 000 E dont le siège est à SAINT JEAN DE LA RUELLE (45140) 11 rue de la Mouchetière, identifiée sous le numéro 086 780 525 RCS Orléans,

Du rapport établi par la société PYRAMIDE CONSEILS, commissaire à la fusion désignée par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre en date du 4 septembre 2015,

Et du procès-verbal des décisions prises le 30 novembre 2015 par les associés de la société absorbante,

Il résulte ce qui suit : La société a absorbé le 30 novembre 2015, la SOCIETE ORLEANAISE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES S.O.F.I. au moyen de l'apport de tout son actif contre la prise en charge de l'intégralité de son passif.

Le capital social de 624 960 E a en conséquence été augmenté de 302 421 E pour être ainsi fixé à 927 381 E. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

En conséquence de ce qui précède, le contrat de location gérance consenti par la SOCIETE ORLEANAISE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES S.O.F.I. à la société ETABLISSEMENTS SERVET DUCHEMIN a pris fin.

Pour avis

AL890116083

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 3.270.000 €
Siège social : 2 et 10 Grande Rue
89800 Beine
344 110 283 RCS Auxerre

1) Par acte SSP, à Beine, du 30.11.2015, la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE et la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU ont établi un projet de fusion, aux termes duquel la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE faisait apport, à titre de fusion à la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous

les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE devant être dévolue à la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE du 15 décembre 2015 et par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU du 15 décembre 2015.

En rémunération de cet apport-fusion, l'assemblée générale de la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU a procédé à une augmentation de capital de 2.886.000 €, pour le porter de 1.500.000 € à 4.386.000 €, au moyen de la création de 962 parts sociales nouvelles, de 3.000 € euros de nominal, entièrement libérées, attribuées aux associés de la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE à raison de 2.866 parts sociales de la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE pour 1 part sociale de la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU.

La prime de fusion s'élève à un montant de 2.407.174 €.

Toutefois, la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE est propriétaire de 372 parts sociales de la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU, de sorte que cette dernière a reçu ses propres parts sociales.

En conséquence, la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU a procédé immédiatement après l'augmentation de capital, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 372 parts sociales qu'elle détient par suite de la fusion, soit un montant de 1.116.000 €, lesdites parts sociales étant annulées.

La différence entre la valeur d'apport de ces parts sociales et le montant de la réduction de capital nécessaire égale à 557.411 €, s'imputera sur la prime de fusion.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 15 décembre 2015.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01.08.2015, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SCEV DOMAINE DE BIEVILLE depuis le 01.08.2015 et jusqu'au 15.12.2015 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU et considérées comme accomplies par la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU depuis le 01.08.2015.

4) En conséquence aux termes de sa délibération du 15.12.2015, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU a modifié les statuts.

Capital social :

Ancienne mention : 1.500.000 €

Nouvelle mention : 3.270.000 €

AL890116102

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MERRANDERIE DES VOSGES DU NORD

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : ZA Les Hâtes du Vernoy
89130 Toucy 501788467 RCS Auxerre

Avis.

Aux termes d'une délibération en date du 10/12/2015, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Rémy SYLVAIN, demeurant Résidence Le Millésime, Bât C, Apt 303, 5 rue de Bellevue, 21 200 Beaune, pour une durée illimitée à compter du 10/12/2015.

Pour avis.La Gérance.

AL890116066

EARL NEVERS

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 42 route d'Appoigny
89113 Fleury La Vallée
384 066 288 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 Septembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Daniel Nevers de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Patricia Nevers, née Morigot, demeurant 42 Route d'Appoigny - 89113 Fleury La Vallée, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis, la Gérance

AL890116067

➜ NON DISSOLUTION

GILLES BEAUJARD CUISINES ET BAINS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 15, Rue des Entrepreneurs
ZI de la Petite Ile - 89300 Joigny
441 714 698 RCS Sens

Le 18 novembre 2015, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

AL890116077

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AU TRIANGLE D'OR

SAS en liquidation
au capital de 900 Euros,
Siège social : 603 Rd 606
le petit Villeblevin - 89340 Villeblevin,
802 753 061 RCS Sens

Les associés, par décision collective du 30 novembre 2015, après avoir entendu le rapport de M. Pascal Friquet, demeurant à Agde (Hérault) 2 rue du Cinsault, liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/11/2015.

Dépôt au RCS de Sens

AL890115925

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

ACROS SARL A ASSOCIE UNIQUE

Liquidation Judiciaire du 01/12/2015

16 Bis, Route de Sens 89190 Molinons

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 18 décembre 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL890116042

au titre de la procédure suivante :

ATELIER METAL MORPHOSE SARL A ASSOCIE UNIQUE

Liquidation Judiciaire simplifiée du 01/09/2015

du 2 B, Rue Principale 89340 Champigny

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 18 décembre 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL890116043

au titre de la procédure suivante :

FROT Philippe

Redressement Judiciaire du 09/09/2014

Liquidation Judiciaire du 14/10/2014

77 Rue Jacques d'Auxerre 89300 JOIGNY

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 18 décembre 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL890116044

au titre de la procédure suivante :

DELICES ET SAVEURS TRAITEUR SARL A ASSOCIE UNIQUE

Liquidation Judiciaire simplifiée du 05/05/2015

16, Rue Basse 89140Courlon-sur-Yonne

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 18 décembre 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL890116045

au titre de la procédure suivante :

MEUNIER PUBLICITE SARL

Redressement Judiciaire du 03/03/2015

Liquidation Judiciaire du 01/09/2015

54 T, Avenue Jean Hémery 89300 JOIGNY

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 18 décembre 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL890116047

GAEC DES TROIS SABOTS

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun en liquidation
au capital de 225 000 euros
Siège social : 2 place du 8 mai
89560 Ouanne
403 172 539 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Didier Virtel
2 place du 8 mai – 89560 Ouanne

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2015, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890115930

STAGECOM

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 2 rue des Colonnes,
89100 Saint-Martin-du-Tertre
512 839 341 RCS de Sens

L'AGO du 16/12/2015 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/12/2015.

Radiation au RCS de Sens

AL890116065

ONIX

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège : 48, rue Carnot,
89500 Villeneuve sur Yonne
513 950 659 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2015 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Francis SARLIN, demeurant 34 Rue Haute - 89100 Gron, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 34 Rue Haute - 89100 Gron. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur

AL890116088

EURL ATOUTAXIX

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 37 rue Haute -
89320 Cerisiers
RCS Sens 485.225.890

Par décision du 30 novembre 2015, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 novembre 2015.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

AL890116094

SCI DU 46 RUE CARNOT

SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social : 46 Rue Carnot
89500 Villeneuve sur Yonne
334 750 411 RCS Sens

Par PV du 20/11/15, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société ; nommé en qualité de liquidateur, Mme Micheline MESSIN demeurant 72 Rue de Monceau 75008 Paris; et fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents liés la liquidation doivent être notifiés à l'adresse du liquidateur.

Par PV du 20/11/15, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, et prononcé la clôture de liquidation.

Avis au RCS de Sens.

AL890116104

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 décembre 2015 à Chitry, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI MT

Forme : Société civile immobilière.

Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Capital social : 147 960 euros.

Siège social : 11 rue de Beugnon, 89530 Chitry

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 147 960 euros.

Gérants : M. Thibaut Giraudon et Mme Marion Dufour, demeurant ensemble 1 rue de Beugnon, 89530 Chitry.

Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à agrément obtenu à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL890116032

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 11 décembre il a été constitué une Société par actions simplifiée :

Dénomination sociale : Oméga

Siège social : Grande Rue 89770 Chailley

Capital social : 1.000 €

Objet : L'achat, l'abattage, le conditionnement, le stockage, le transport et la vente en gros, demi-gros et détail de tous produits de basse-cour, notamment de volailles, de lapins et gibiers, oeufs et produits surgelés, ainsi que de produits à base de fromage.

Durée : 99 ans

Cession des actions : agrément du Président de la Société.

Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Président : La société DUC située Grande Rue - 89770 Chailley (722 621 166 RCS Sens).

Commissaires aux comptes :

Titulaire : EXPONENS Conseil & Expertise située 20 rue Brunel 75017 Paris (351 329 503 RCS Paris).

Suppléant : Mr Yvan Corbic domicilié 20 rue Brunel 75017 Paris.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens

Pour avis.

AL890116055

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privé en date à Etaules (Yonne) du 26 Juin 2015.

Il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : SCEA YELLOW FARM

- Capital social : 1 000 Euros

- **Siège** : 36 Rue Romaine - Hameau de VASSY - 89200 Etaules

- Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre

- **Objet social** : exercice d'activités agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime et plus particulièrement, activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques ; prises en pension d'équidés domestiques.

- **Gérance** : Monsieur Nicolas Ferrand a été nommé Gérant de ladite Société pour une durée indéterminée.

Pour Avis

AL890116057

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, à Moneteau, en date du 23 décembre 2015, il a été constitué une société à responsabilité.

Dénomination sociale : URE CONCEPT

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : L'installation de système de chauffage et de climatisation, la maintenance, l'entretien et le SAV des systèmes de chauffage, l'installation de panneaux photovoltaïques, la plomberie, le négoce de matériaux.

Capital social : 31 700 euros.

Siège social : 18 rue de la Chapelle - 89470 Moneteau

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Monsieur Philippe ROUSSEAU demeurant 5 La Verrerie - 89320 Arces-Dilo

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL890116058

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/12/2015, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : YANIS-CAMELIA

Objet social : Acquisition, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles - Terrains

Siège social : 18 Le Dessus des Archies Rn 77, Route de Troyes, 89470 Monéteau.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Ahmidachh Fouad, demeurant 18 Le Dessus des Archies Rn 77, Route de Troyes, 89470 Monéteau

Clause d'agrément : Cession libre entre associes ainsi qu'à leurs conjoints ascendants où descendants

Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL890116063

SCP LELIEVRE-GUENIN
Notaire à Avallon (Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Lelièvre, le 23/12/2015, a été constituée une Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Exercice d'activité réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Dénomination : EARL DE LA MARE

Siège social : 15 rue Claude Valloux - 89200 Vault de Lugny

Durée : 99 ans.

Capital social : 18 900 euros

Les apports sont en nature et en numéraire

Gérant : M. Fabrice Mairry

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre

Pour avis

Le Notaire;

AL890116078

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 18 décembre 2015, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SNC-Lavalin Aéroport d'Auxerre

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège Social : Aérodrome Auxerre Branches 89380 Appoigny

Capital social : 7.500 €

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement,pour son compte ou pour le compte de tiers :

- La gestion, l'expoitation et le développement de la SNC Lavalin Aéroport d'Auxerre et du domaine qui lui est attaché conformément au contrat conclu avec le Syndicat Mixte de l'Aéroport d'Auxerre..

Durée : 99 années.

Gérant : M. Jérôme ARNAUD, demeurant 17 rue du Docteur Roux, 75015 Paris.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Auxerre.

Le Gérant.

AL890116079

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/12/2015, il a été constitué une SASU dénommée : 3STI

Siège social : 19 boulevard davout, 89000 Auxerre

Capital : 500€

Objet : Installation de structure métallique, chaudronnerie, tuyauterie.

Président : M. Hamza Belhassan, 19 boulevard Davout, 89000 Auxerre.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890116080

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: chartier

Forme: SARL

Capital: 100 euros

Siège: 18 av de la Liberté 89100 Paron

Objet: Tous services: nettoyage et petite réparation pour le particulier à domicile.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Chartier Jean-Baptiste, 18 av de la Liberte 89100 Paron

RCS: Sens Dép:89

AL890116081

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 20/11/2015, il a été constitué la SCI dénommée DAMET

Siège social: 12 chemin prive de ravry 89250 Gurgy

Capital: 1000E €

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers

Gérance: Mme MALIKA EL KHALFANI, 12 chemin prive de ravry 89250 Gurgy ; M. FREDERIC GODIN, 12 chemin prive de ravry 89250 Gurgy

Cessions soumises à agrément

Durée: 99 ans

Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890116084

Etude de Maître
Jean-Luc Barde, notaire,
87 Rue du Général de Gaulle,
89320 Cerisiers

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Jean-Luc BARDE, Notaire à Cerisiers (Yonne), a reçu le 18 décembre 2015, une société civile d'exploitation agricole entre :

- Jean-Louis POPIHN, époux de Dominique Henriette Simone CIROT, né le 1er mai 1952 à Paris 13ème,demeurant à Clamart (92140) 45, rue Moulin de Pierre,

- Dominique Henriette Simone CIROT, épouse Jean-Louis POPIHN, née le 23 février 1956 à Sens (89), demeurant à Clamart (92140) 45 rue Moulin de Pierre,

- Roxane Olympe Hortense POPIHN, célibataire, née le 22 mars1996 à PARIS 13ème, demeurant à Clamart (92140) 45, rue Moulin de Pierre.

Objet : acquisition, prise à bail, exploitation de tous biens agricoles, centre équestre, valorisation chevaux, pension, formation, manifestations et activités accessoires, hébergement, restauration et vente boissons.

Dénomination : S.C.E.A. LA MARTINIERE

Siège social : Vaumort (89320), Domaine de Vaumorin

Durée : 99 années

Capital social: MILLE EUROS (1 000.00 EUR), en numéraire

Cession de parts : parts librement cessibles entre associés seulement

Co-gérants: Dominique POPIHN et Roxane POPIHN susnommées

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le Notaire.

AL890116092

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Pierre Mercier, Notaire à Brienon sur Armançon, le 23 décembre 2015, a été constituée la société civile dénommée «SCI CRJ», **Siège social** : Brienon sur Armançon (89210), boulevard du Professeur Ramon. **Capital social :** cent euros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de un euro (1.00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Apports en numéraire : 100 €

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de Sens

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : MonsieurJean Louis Didier Laboue, retraité, demeurant à Auxerre (89000), 7 rue Dunand

AL890116089

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination CINEMA CONFLUENCES MENNECY, SAS au capital de 1.000 € , ayant son siège social à Sens (89) Impasse E. Charton ayant pour objet l'exploitation de salles de cinéma, vente de produits associés, location de salles, création et organisation d'évènements. Accès aux assemblées

Vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé aux nominations suivantes :

Président : CINESSOR, SAS au capital de 2.200.000 € E, siège social à Sens (89) Impasse Edouard Charton, 534 416 631 RCS Sens ;

Commissaire aux comptes titulaire : M. Jean-Luc HOUDARD - Paris (20ème) 229, avenue Gambetta ;

Commissaire aux comptes suppléant : FRANCE AUDIT CONSEIL - Soisy sur Seine (91) 28, rue de Seine. La société sera immatriculée au registre du commerce de Sens.

AL890116093

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 10 décembre 2015, à Sainte Geneviève des Bois, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : R.V. CHAUFFAGE

Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 36, rue Paul Langevin,89100 Paron.

Objet : Plomberie, chauffage, installation d'équipements thermiques et de climatisation, traitement de l'eau, géothermie, énergie solaire et toute activité s'y rapportant.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Gérance : M. ROY Vincent, demeurant 9, Place Pierre Sémard, 77130 Montereau. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

AL890116095

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/01/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : AJEJA

Siège social : 23 rue Marcot, 89230 Rouvray

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 100 €

Objet social : Location immobilière

Gérant : Monsieur Eric Chevallier, 23 rue Marcot, 89230 Rouvray

Les cessions des parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, dans tous les cas.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890116098

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/01/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : RENNOV BOURGOGNE

Siège social : 13 rue Henri Bonnerot, 89300 Joigny

Forme : SASU

Capital : 1000 Euros

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'en Europe et dans le monde : Rénovation entière de l'habitat à savoir : Maçonnerie générale tels que : montage de parpaing, de briques, de ciporex, enduits, coulage de dalle et chape, ouverture sur mur porteur, isolation, pose de Placoplatre, dépose et pose de menuiseries et huisseries, pose de tout revêtement de sol, couverture Marchands de Biens Achat et Vente de bien mobilier

Président : Monsieur ANTHONY JACQUEMAIN demeurant :

59 rue Boileau, 75016 Paris élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL890116101

2016

Nouveaux tarifs, nouvelles taxes, modifications, demandez le menu !

L'année débute par une série de changements dans différents secteurs de la vie quotidienne. Tour d'horizon des principales évolutions à venir.

La France métropolitaine se réveille en 2016 avec une cure d'amaigrissement de ses régions : de 22, leur nombre passe à 13 et les nouveaux présidents ont été élus dans la semaine du 4 janvier 2016. Pour connaître leur nom définitif et certaines attributions et emplacements de services et institutions, il faudra encore attendre un peu. Côté ménages, les évolutions ne manquent pas non plus.

Santé et travail

Depuis le début de l'année, la complémentaire santé est devenue obligatoire pour tous les salariés. En clair, les entreprises doivent proposer une complémentaire à leurs employés, y compris dans les très petites entreprises. Est lancée aussi au 1er janvier la protection universelle maladie, déjà baptisée Puma, qui garantit une inscription simplifiée à toute personne qui travaille ou réside en France. Autre changement : la TVA sur les protections hygiéniques féminines est abaissée de 20 à 5,5 %.

Si le Smic augmente très légèrement (6 euros net de plus par mois, soit 9,67 euros de l'heure), d'autres prestations liées au travail évoluent. La prime pour l'emploi et le RSA sont remplacés par la prime d'activité. Elle vient compléter les ressources des travailleurs aux revenus modestes et est versée aux personnes en activité sous condition de ressources. Un simulateur de droit à cette prime existe sur le site de caf.fr.

Taxes, cotisations et social

Les taxes sur le gazole et l'essence sans plomb sont relevées, en 2016, de respectivement 3,5 centimes et 2 centimes d'euros pour cause de taxe carbone. Côté postal, le timbre au tarif vert va passer de 68 à 70 centimes et le tarif rouge de 76 à 80 centimes. En moyenne, les tarifs postaux vont progresser de 3,6 % cette année, au motif de la baisse des volumes de plis traités par La Poste. On pourrait ranger la baisse annoncée des tarifs du gaz pour se chauffer mais il faudra prendre en compte une hausse de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN), de 2,64 euros hors taxe à 4,34 euros, pour calculer la facture finale.

Les cotisations retraite vont augmenter en 2016. Pour ce qui


EC/EUREKA SLIDE

concerne le régime général, le taux de la part plafonnée va passer de 6,85 % à 6,90 %, d'où une augmentation pour les personnes situées au-dessus du plafond. Le taux de la part déplafonnée va également être relevé.

Les barèmes de la Caisse d'allocation familiale vont progresser de 0,4 % pour déterminer l'éligibilité à certaines aides et le plafond de la sécurité sociale va augmenter aussi.

Frais bancaires

C'est la grande affaire de ce début d'année. Deux grands établissements bancaires généralistes ont décidé d'appliquer des frais de tenue de compte à partir du 1er janvier 2016. Si cette pratique existait déjà, il n'est pas neutre que deux banques hyper présentes sur le territoire mettent en oeuvre cette mesure selon différentes associations de consommateurs et notamment l'Association française des usagers des banques. C'est donc un dossier à suivre par les ménages.

Autre aspect bancaire : les banques devront désormais informer gratuitement leur clientèle, et ce avant tout prélèvement, du montant et de la dénomination des frais bancaires liés à des irrégularités ou à des incidents de paiement.

Autres évolutions

Pêle-mêle, le prêt à taux 0 (PTZ) va être élargi à plus de monde et sera plus souple pour certaines conditions d'utilisation. En 2016, un certain nombre de foyers verront leur impôt baisser ou sortiront du barème de l'impôt. De même, l'aide personnalisée au logement (APL) va voir ses conditions de calcul revues. Il y aura dégressivité de l'aide au-dessus d'un certain niveau de loyer. Côté automobile, des aides pour changer de véhicules existeront toujours mais si la prime concernant le retour d'un véhicule diesel sera étendue, celle concernant l'achat d'un véhicule hybride sera réduite.

THIERRY MICHEL

Mais aussi...

Désormais les détecteurs de fumée sont obligatoires dans tous les logements. 2016 sera aussi l'année de la fin des sacs en plastique à usage unique (c'est-à-dire non réutilisable) : seuls seront autorisés les sacs réutilisables et payants seront autorisés. Les usagers de bicyclettes devront porter des gilets jaune fluo notamment la nuit hors agglomération. Il est généralisé pour les deux roues dont les utilisateurs devront être en mesure d'en présenter un en cas de contrôle et le porter en cas d'urgence. Les restaurants qui servent plus de 180 repas par jour devront proposer obligatoirement proposer une formule permettant aux clients de repartir avec les restes de leur repas afin de limiter le gaspillage alimentaire.

Cuisine

Parmentier aux carottes (pour 4 personnes)

Temps de préparation : 10 à 20 minutes ; Temps de cuisson : 30 à 40 minutes.

Ingrédients :
- 1 kg de carottes,
- 3 pommes de terre,
- 1 feuille de laurier,
- 2 oignons,
- 1 cuillère à café de gros sel,
- 1 cuillère à café d'huile d'olive,
- 500 grammes de viande de boeuf hâchée,
- 2 tomates,
- 1 branche de thym,
- 1 pincée de sel fin,
- 1 pincée de poivre.

Réalisation :

Peler les carottes et les pommes de terre puis les tailler grossièrement en cubes. Les faire cuire 30 minutes dans une eau salée au gros sel et parfumée d'une feuille de laurier et d'un oignon.

Pendant la cuisson des légumes, ciseler l'oignon restant et le faire suer en cocotte dans un fond d'huile d'olive.

Ajouter la viande et remuer jusqu'à ce qu'elle commence à cuire. Ajouter les tomates taillées en petits dés et le thym effeuillé. Saler. Poivrer. Laisser mitonner environ 15 minutes.


Shutterstock/Ph. Dufour/Philippe Colin/Interfel

Répartir la viande préparée dans le fond d'un plat allant au four.

Égoutter les carottes et les pommes de terre. Retirer l'oignon et la feuille de laurier puis mixer en purée.

Répartir la purée de carottes sur la viande et glisser quelques instants au four pour réchauffer l'ensemble.

Vient de paraître

La vannerie dans tous ses états

«La vannerie dans tous ses états. Rotin, éco-vannerie, vannerie sauvage» est un ouvrage de Sylvie Bégot paru aux éditions Alternatives (www.editionsalternatives.com).



13,50 euros

Sylvie Bégot défend la vannerie depuis de longues années notamment à travers des ateliers et en milieu scolaire. Elle travaille aussi avec des ergothérapeutes qui ont découvert dans cette activité un support de soins. C'est donc tout naturellement qu'elle publie aujourd'hui ce petit ouvrage de 109 pages afin de faire partager sa passion et ses expériences. Après un cahier technique comportant règles de base et conseils, fonds, points de clôture et autres bordures, elle propose diverses activités de fabrication à partir du rotin (corbeille à papier, porte-photo...), de l'éco-vannerie (pot à ustensiles, cabas...) ou encore de la vannerie sauvage (coloquinte décorative, galets végétaux...). De nombreuses photos et schémas permettent une compréhension visuelle des techniques de fabrication. Un lexique et des contacts complètent ce livre bien agréable à feuilleter, ne serait-ce que par la présence de photos de belles réalisations !

T. M.



MANCHE (50)

Paroles de jeunes

ELUE

Agricultrice dans le centre-Manche, Florence Mazier fait partie des 102 conseillers régionaux de la nouvelle Normandie. Même si elle ne brigue pas la présidence de la commission agricole, elle compte défendre la profession dans sa nouvelle région.



J'aime

la vie tout simplement, mon métier, la lecture, le bricolage, le jardinage et notamment les roses, la loyauté, le football, ma famille et mes amis

Je n'aime pas

les températures négatives, l'hypocrisie, le négativisme, rester à ne rien faire, l'extrémisme, ne pas se poser de questions

Les agriculteurs doivent s'investir dans la vie publique

C'est en 2001 que Florence Mazier a décidé de chausser les bottes en rejoignant l'exploitation familiale sur la commune de Le Dézert, située dans la région saint-loise. Un véritable choix qu'elle a effectué *« en 30 secondes »,* après avoir été clerc de notaire puis enseignante en gestion, droit et économie dans un lycée agricole. *« J'ai eu l'opportunité à ce moment-là de revenir sur l'exploitation familiale et je ne le regrette pas ».* Pour autant, son installation n'a pas été sans embuche. *« Je me suis installée avec mon frère. Lui a pu bénéficier d'aides à l'installation. Ayant été considérée comme conjointe et non comme chef d'exploitation, les droits étaient différents à l'époque »,* dénonce-t-elle. Vécue comme une injustice, cette situation aura été le déclic de son implication dans le syndicalisme agricole. *« Cela m'a poussée à rejoindre les JA »,* assure-t-elle entre 2001 et 2006. Et au fil des années, elle a gravi les échelons comme trésorière, secrétaire générale puis présidente, tout en endossant la vice-présidence des JA de Normandie pour défendre au niveau national deux dossiers concernant les agricultrices et la réforme de l'élevage.



Les JA : une bonne école

Femme de terrain, cette quadra a continué de saisir les opportunités. En 2008, elle intègre le conseil municipal de sa commune dans le but de participer à la vie locale. *« Je vis sur un territoire et je m'y intéresse tout simplement. L'agriculture est partie intégrante du milieu rural. C'est donc important que les agriculteurs s'investissent dans la vie locale »,* confie la nouvelle élue de la Normandie. Et son expérience au niveau des JA ne lui aura pas été inutile. *« C'est une bonne école pour apprendre. Il faut savoir défendre des idées tout en étant ouvert d'esprit et à l'écoute des autres »,* note Florence Mazier qui a eu a cœur de porter des dossiers phares comme l'installation et la transmission.

Faire des choix

Son investissement dans la vie politique prend encore plus d'ampleur en intégrant l'équipe de Jean-François Le Grand, tête de liste aux élections régionales de Basse-Normandie en 2010. *« Cela a été une surprise mais comme je le disais, la vie est faite de choix. C'est un domaine que je ne connaissais pas. Les agriculteurs doivent s'investir dans la vie publique. Et c'est une nouvelle expérience que j'ai voulu saisir »* souligne-t-elle. Pendant cinq ans, elle siègera dans l'opposition au sein de la commission *« Europe, coopération, tourisme et réunification, agriculture, Environnement et pêche »*. Cette fois-ci, depuis le soir du second tour des élections régionales de la nouvelle Normandie, elle est dans la majorité conduite par Hervé Morin. *« J'ai beaucoup appris au cours de mon précédent mandat. Et cela avait attiré ma curiosité. J'avais envie d'élargir mes domaines de compétences. Et je n'ai pas envie que l'agriculture soit oubliée ».* Un souhait partagé par le nouveau président de la Normandie puisqu'il a émis le souhait que la prochaine commission soit pilotée par un professionnel de l'agriculture. Mais ce ne sera pas Florence Mazier. *« Je n'ai pas demandé de vice-présidence »* assure-t-elle. Pour autant, elle compte s'investir pleinement pour le bien du territoire.

Une collectivité d'avenir

Participer à l'écriture du PDR ou encore suivre le devenir des Abattoirs Industriels de la Manche de Sainte-Cécile reste une priorité pour l'élue qui a envie d'avancer au sein de cette nouvelle région. A ses yeux, *« c'est la collectivité d'avenir. C'est là où seront décidées les orientations économiques, gérés les fonds européens… C'est un échelon incontournable au vu de la réforme des collectivités et le regroupement de communes ou de communauté de communes ».*

Alors, au sein de l'équipe, elle veut participer à faire de la Normandie le grenier de la France. Une expression martelée par Hervé Morin pendant la campagne électorale. *« On a naturellement un bon climat et des productions diverses sur le territoire. Tout le monde doit pouvoir s'y retrouver pour que l'agriculture normande obtienne une place prépondérante à l'échelle nationale et européenne »*. Et comme au cours de la manifestation organisée par les JA de la Manche à la veille de Noël à Saint-Lô devant la préfecture, Florence Mazier appelle les différents syndicats comme les chambres consulaires et autres interlocuteurs à participer à cette construction. *« Cela ne peut pas se faire en un claquement de doigts mais tout le monde peut y contribuer »* conclut-elle.

SANDRINE BOSSIERE

> *« Je suis quelqu'un qui a du tempérament. J'ai des idées, j'ai des convictions. Personne n'a la science exacte mais c'est en confrontant les idées qu'on fait avancer les choses. Il faut être ouvert d'esprit. »*

Son parcours

- **Formation : BTS comptabilité, licence d'économie et de droit puis spécialisation en droit rural.**
- **Profession : clerc de notaire, puis enseignante dans un lycée agricole avant de devenir agricultrice en 2001.**
- **Exploitation : Gaec de trois associés, 150 vaches normandes, 240 ha, 1 150 000 l de lait.**
- **Vie syndicale : entre 2001 et 2006 : trésorière, secrétaire générale puis présidente des JA de la Manche**
- **Vie publique : 2008 : élue municipale à Le Dézert, réélue en 2014. 2010 : élue au conseil régional de Basse-Normandie et en 2015 : élue au conseil régional de Normandie**

Rorquals et autres cétacés : les inconnus de la Grande Bleue

Dauphins, orques, baleines et cachalots: tout un peuple de mammifères croise en Méditerranée et vit en côtoyant un trafic maritime intense.


Souffleurs d'Ecume

On peut apercevoir des cachalots en Méditerranée mais beaucoup d'inconnues demeurent en ce qui concerne les espèces de cétacés.

Fascinant
Le peuple des cétacés est proprement fascinant. Restent à comprendre qui sont-ils et combien d'espèces existent ?

Des dauphins qui vivent en Méditerranée, c'est une chose connue... En plus des rencontres lorsque l'on vogue sur la grande bleue, les fresques de Cnossos, pour ne citer qu'une image de l'Antiquité le prouvent amplement. Dans ces eaux croisent aussi des baleines, des cachalots et des orques. Ils sont un peu plus discrets, mais tout aussi présents. Et leur première cause de mortalité c'est la collision avec les bateaux, justement. L'association *«Souffleurs d'Écume»*, basée dans le Var, est née en 2000 et se bat pour le maintien de ces populations de cétacés en Méditerranée. Ses travaux scientifiques se focalisent sur les *«interactions entre les activités humaines et l'écosystème»*. Jérôme Couvat, chargé de mission pour l'association, explique : *«nous avons plusieurs missions. Entre autres, la labellisation du whale watching en Méditerranée (tourisme axé sur l'approche des cétacés en mer). Et la mise à jour régulière d'un logiciel dédié à la navigation pour limiter les risques de collision entre grands cétacés et grands navires, le Repcet»*.

Cartographier pour éviter les collisions

Le principe est simple et se base sur les éléments suivants: chaque observation de grand cétacé réalisée par le personnel de quart depuis un navire utilisateur est transmise quasiment en temps réel par satellite à un serveur situé à terre. Le serveur centralise les données et diffuse des alertes aux navires équipés et susceptibles d'être concernés par un signalement. Les alertes sont alors cartographiées à bord sur un écran dédié. La nature collaborative du système repose sur la densité du trafic maritime commercial. D'autres contributeurs volontaires participent aussi au dispositif en signalant les cétacés observés, notamment les navires militaires, les scientifiques en mer, les opérateurs de whale-watching ou encore la grande plaisance. *«Aujourd'hui, une dizaine de navires sont équipés. Il en faudrait une trentaine pour que cette cartographie en temps réels soit vraiment efficace»* souligne Jérôme Couvat.

Il faut dire que chaque année, plus de 220 000 navires marchands traversent la Méditerranée occidentale et 9 000 embarcations sillonnent chaque jour le bassin corso-Liguro-provençal. Le sanctuaire Pelagos a été identifié comme zone particulièrement sensible aux risques de collisions : des études approfondies démontrent que plus de 6% des cétacés photo-identifiés présentent des marques de mutilation dues à des collisions et près de 20% des rorquals morts recensés ont été tués par une collision. Au-delà de la conservation des cétacés, ces collisions sont un problème de sécurité. *«Un choc avec une baleine à 30 ou 40 nœuds peut causer l'ouverture de brèches sur les coques des navires, et une voie d'eau est alors possible. A ce risque s'ajoutent les problèmes sanitaires (élimination de la carcasse), de respect d'horaires, de coûts de réparation et d'image auxquels la compagnie maritime concernée doit faire face en cas de collision»*indiquent les responsables du sanctuaire. Souffleurs d'Écume mène actuellement une étude de faisabilité pour une méthode qui a fait ses preuves en Californie et au Japon. *«Plutôt que d'acheminer les carcasses vers l'équarrissage, on pourrait immerger les animaux morts. Ce qui occasionne un retour de matière organique dans l'écosystème. Une oasis de vie dans les grands fonds marins»*.

Un label pour un tourisme responsable

Autre axe important : le label. *«Le tourisme baleinier existe depuis 20 ans en France»* précise Jérôme Couvat. *«Nous travaillons depuis 2005 sur le suivi de ces activités et nous avons créé le label «High quality whales watching». Nous en assurons le suivi, la formation des professionnels agréés et la communication»*. Un outil indispensable pour un tourisme respectueux de ces formidables mammifères marins qui devrait être étendu sur toute la zone du sanctuaire Pélagos dans les années qui viennent. Pour pouvoir encore être émerveillés par un banc de dauphins qui surgit à côté du bateau ou apercevoir, au loin, la magnifique nageoire caudale des baleines.

MYRIAM TRICOCI

Sanctuaire Pelagos : pour vivre avec les cétacés


Souffleurs d'Ecume

«Nous savons encore peu de choses sur les cétacés en Méditerranée. Nous pensons qu'il y a moins de 1 000 cachalots et entre 1 500 et 3 000 rorquals» explique Jérôme Couvat. Depuis 13 ans, le sanctuaire Pelagos lève le voile sur ces populations. *«Nous ne savons pas, faute d'informations précises, si la population est stable, augmente ou diminue»*. Il faut dire que les recherches n'ont débuté que dans les années 1990 sur des animaux dont l'espérance de vie est de 70 à 90 ans. D'où l'importance de ce sanctuaire créé en 1999 par la France, l'Italie et Monaco. Son objectif : maintenir les populations de mammifères marins dans un état de conservation favorable par la recherche, l'amélioration des relations avec les activités humaines, la proposition d'outils de gestion techniques et juridiques et l'information du public.

Focus : observer sans déranger



Souffleurs d'Ecume

Voguer avec les cétacés est une expérience extraordinaire... Il est préférable de rester à 300 mètres de l'animal (zone de vigilance) pour ne pas déranger les animaux (bruits et gaz d'échappement de l'embarcation). Si le bateau est plus proche, la vitesse du bateau doit être constante (pas au-delà de 5 noeuds) et calée sur l'animal le plus lent. L'approche doit se faire selon une trajectoire devenant progressivement parallèle à la route des animaux, positionnée par le travers des cétacés et en suivant leur cap. Tout changement brutal de vitesse et de direction est proscrit. Pour limiter les perturbations acoustiques, sondeurs et sonars doivent être éteints. S'il y a des nouveaux-nés, il faut limiter l'approche et redoubler de vigilance. Si les animaux accélèrent ou changent de cap, il faut immédiatement quitter la zone de vigilance. Dans tous les cas, le temps d'observation est limité à une demi-heure. Un seul bateau est admis dans la zone de vigilance. À la fin des observations, le bateau doit quitter progressivement le site en adoptant une route signalant sans ambigüité son départ. La vitesse restera modérée jusqu'à une distance suffisante pour éviter les risques de collision. Reste que le plus respectueux est encore d'aller voir les cétacés à bord d'une embarcation labellisée de whale-watching.